Ex Libris

Alexander Hamilton Rice

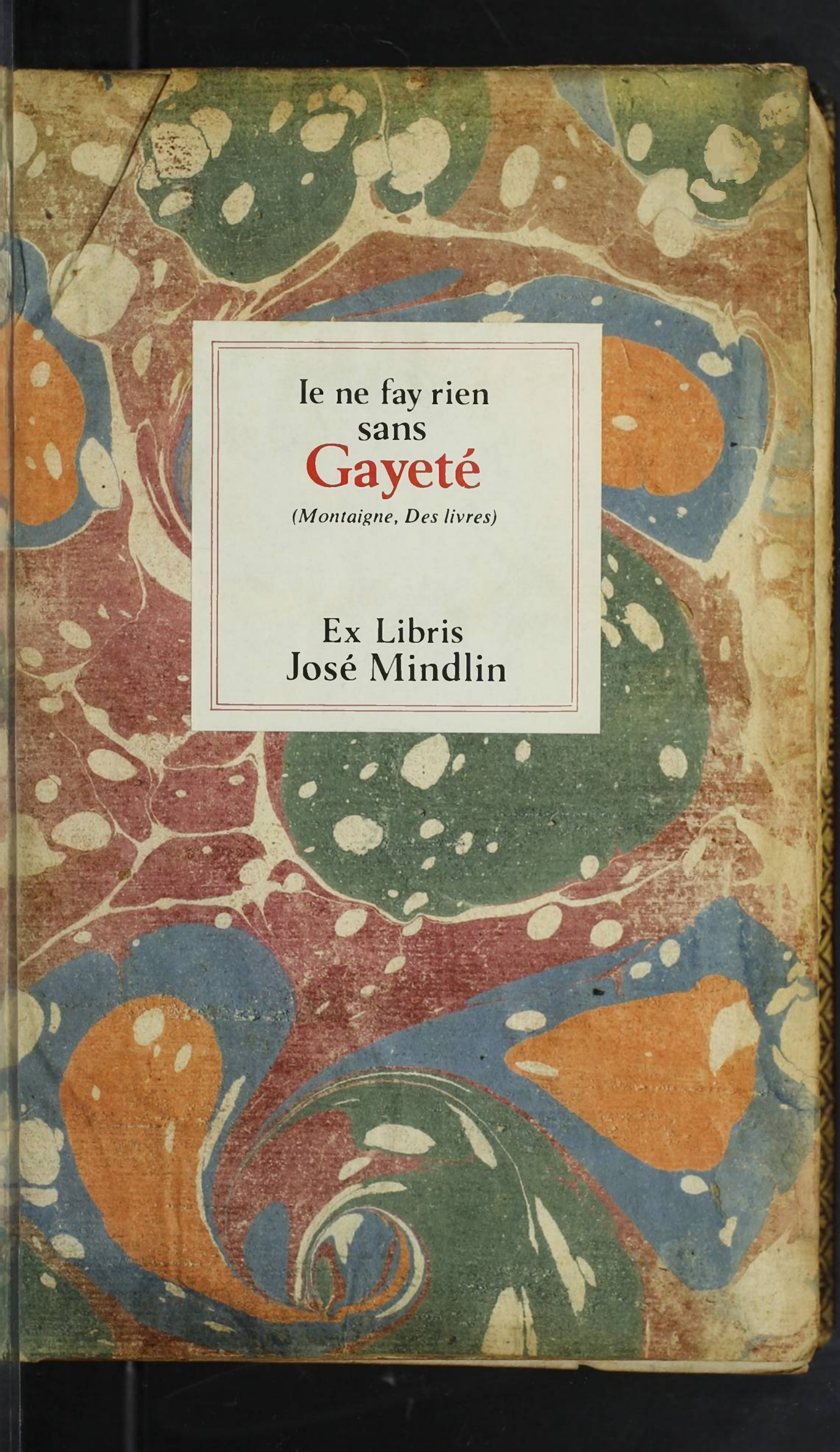
Ie ne fay rien
sans
Gayeté
(Montaigne, Des livres)
Ex Libris
José Mindlin

America

C-

Fine copy in contemporary French mottled

1 of a few copies printed

on thick paper

? Bound by Derome

Stetson 182

PPR

AR.ES
14

RELATION
ABRÉGÉE
D'UN VOYAGE
FAIT DANS L'INTERIEUR
DE L'AMÉRIQUE
MÉRIDIONALE.

Depuis la Côte de la Mer du Sud, jusqu'aux Côtes du Bréſil & de la Guiane,

en deſcendant LA RIVIERE DES AMAZONES;

Lûe à l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, le 28. Avril 1745.

Par M. DE LA CONDAMINE, de la même Académie.

Avec une Carte du MARAGNON, ou de la Riviere des AMAZONES, levée par le même.

Floriferis, ut apes, in ſaltibus omnia libant,
Omnia nos . . . . Lucret.

A PARIS,

Chez la Veuve PISSOT, Quay de Conti, à la Croix d'Or.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 7. Novembre 1745.

JE certifie que dans le courant de la préſente année, M. De la Condamine à lû à l'Académie, *La Relation abrégée d'un Voyage, dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale*, & que le Comité de l'Académie à jugé cet Ouvrage digne de l'impreſſion, & a conſenti que je lui en délivraſſe le préſent certificat. A Paris ce 7. Novembre, 1745.

GRAND-JEAN DE FOUCHY,
Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

PREFACE.

PERSONNE n'ignore que depuis dix ans plusieurs Astronomes de l'Académie ont été envoyés par ordre du Roi sous l'Equateur & au Cercle Polaire, pour y mesurer les degrés terrestres, tandis que d'autres Académiciens faisoient en France les mêmes opérations.

Sous un autre regne, tous ces voyages avec l'appareil & le nombre d'Observateurs qu'ils exigeoient, n'auroient pû être que le fruit d'une longue paix.

Sous celui de LOUIS XV. ils ont été conçus & heureuſement exécutés pendant le cours de deux ſanglantes guerres; & tandis que les armées du Roi voloient d'un bout à l'autre de l'Europe pour le ſecours de ſes Alliés, ſes Mathématiciens diſperſés ſur la ſurface de la Terre, travailloient ſous les Zones Torride & Glacée, au progrès des Sciences, & à l'avantage commun des Nations.

Ils ont rapporté, pour fruit de leurs travaux, la déciſion d'une queſtion célébre; déciſion dont la Géographie, l'Aſtronomie, la Phyſique générale & la Navigation partagent l'utilité. Ils ont éclairci un doute où la vie des hommes étoit intéreſſée,

Ces motifs méritoient qu'on prît toutes les peines qu'il en a coûté pour venir à bout de cette entrepriſe : l'Académie ne l'avoit pas perdue de vûe depuis ſon établiſſement ; & elle vient d'y mettre la derniere main.

Sans inſiſter ſur les conſéquences directes & évidentes qu'on peut tirer de la connoiſſance exacte des diamétres terreſtres pour perfectionner la Géographie & l'Aſtronomie; le diamétre de l'Equateur reconnu plus long que celui qui traverſe la Terre d'un Pole à l'autre, fournit un nouvel argument, pour ne pas dire une démonſtration nouvelle de la révolution de la Terre ſur ſon

axe ; révolution qui tient à tout le Syſtême céleſte. Le travail des Académiciens, tant ſur la meſure des degrés, que ſur les Expériences du Pendule perfectionnées, & faites avec tant de préciſion à différentes Latitudes, répand un nouvelle lumiere ſur la théorie de la Peſanteur, qui de nos jours a commencé à ſortir des ténébres. Il enrichit la Phyſique générale, de nouveaux Problêmes juſqu'à préſent inſolubles, ſur les quantités & les directions de la Gravité dans les différens lieux de la Terre. Enfin il nous met ſur la voie de découvertes encore plus importantes, comme celle de la nature & des loix véritables de la Peſanteur uni-

verſelle, cette force qui anime les corps céleſtes, & qui régit tout dans l'Univers?

Les erreurs que la connoiſſance de la Figure de la Terre peut faire éviter aux Navigateurs, ſont-elles moins des erreurs, parce qu'il en reſte d'autres qui ſont juſqu'ici ſans reméde? Non ſans doute. Plus l'art de la Navigation ſe perfectionnera, plus on ſentira l'utilité de la détermination de la Figure de la Terre. Peut-être touchons-nous au moment où cette utilité ſera ſenſiblement apperçûe des Marins. Mais en eſt-elle moins réelle, quand ce moment ſeroit encore éloigné? Il eſt du moins certain que plus on a eu de raiſons de douter ſi la Terre étoit

allongée ou applatie, plus il étoit important même pour les conſéquences de pratique, de ſçavoir à quoi s'en tenir par des meſures déciſives.

Le premier projetté, & le dernier terminé des trois voyages qui ont eu dans ces derniers tems la meſure des degrés terreſtres pour objet, eſt celui de l'Equateur, entrepris en 1735. par M. Godin, M. Bouguer, & par moi. Le public a été informé depuis pluſieurs années * du ſuccès des travaux des Académiciens qui ont opéré ſous le Cercle Polaire & dans nos Climats; & M. Bouguer

* Voyez le Liv. de la fig. de la Terre de M. de Maupertuis, & celui de la Méridienne de M. Caſſini de Thury.

arrivé plûtôt que moi en France, a rendu compte à l'Assemblée publique de l'Académie, du 14. Novembre 1744. du résultat de nos Observations sous la Ligne Equinoctiale, & de l'accord qui se trouve entre ce résultat, celui du Nord & celui de France, dont chacun comparé à l'un des deux autres, prouve l'Applatissement de la Terre vers les Poles.

Un plus grand détail est réservé pour *l'histoire de notre Mesure de la Terre*; c'est-à-dire, de nos Observations Astronomiques & de nos opérations trigonométriques dans la province de Quito en l'Amérique Méridionale; ouvrage dont nous sommes comptables à l'Aca-

démie & au Public, puiſque c'eſt pour ce travail que nous avons été envoyés.

La queſtion de la Figure de la Terre étant terminée, & la curioſité du public ralentie ſur cet objet, je crus l'intéreſſer davantage à l'Aſſemblée publique du 26. Avril dernier, par une Relation abrégée de mon voyage de la Riviere des Amazones, que j'ai deſcendue depuis le lieu où elle commence à être navigable juſqu'à ſon embouchure, & que j'ai parcourue dans une étendue de plus de mille lieues; mais l'abondance des matieres ne m'ayant pas permis de me renfermer dans les bornes preſcrites à ma lecture, qui ſe trouverent encore

resserrées, je fus obligé de faire de nouveaux retranchements à mesure que je lisois, ce qui interrompit nécessairement l'ordre & la suite de mon premier Extrait. Je le fais paroître aujourd'hui sous la même forme que je lui avois donnée d'abord.

Pour ne point tromper l'attente de ceux qui ne cherchent dans une Relation de voyage que des événements extraordinaires, & des peintures agréables de mœurs étrangères & de coutumes inconnues, je dois les avertir qu'ils ne trouveront dans celle-ci que peu de quoi se satisfaire. Je n'y ai pas eu la liberté de promener le Lecteur indifféremment sur tous les objets propres à flatter sa curiosité.

Un Journal hiſtorique que j'ai écrit aſſidûment pendant dix ans, m'auroit peut-être pû fournir les matériaux néceſſaires pour cet effet ; mais ce n'étoit ni le lieu, ni le moment de les mettre en œuvre. Il étoit queſtion de la Carte que j'avois levée du cours d'un Fleuve qui traverſe de vaſtes pays preſqu'inconnus à nos Géographes. Il s'agiſſoit d'en donner une idée dans un Mémoire deſtiné à être lû à l'Académie des Sciences. Dans une pareille Relation où je devois moins ſonger à amuſer qu'à inſtruire, tout ce qui n'eût pas appartenu à la Géographie, à l'Aſtronomie ou à la Phyſique, ne pouvoit manquer de paroître une digreſſion qui m'éloignoit

de mon objet ; mais auſſi il n'étoit pas juſte d'abuſer de la patience du plus grand nombre de ceux qui compoſoient l'aſſemblée publique, par une liſte de noms barbares de nations & de rivieres, & par un Journal de hauteurs du Soleil & d'Etoiles, de Latitudes & de Longitudes, de meſures, de routes, de diſtances, de ſondes, de Variations de la Bouſſole, d'expériences du Barométre, &c. C'étoit-là cependant le fonds le plus riche, & ce qui faiſoit le plus grand mérite de ma Relation : c'étoit du moins la ſeule choſe qui pût la diſtinguer d'un Voyage ordinaire. J'ai tâché de prendre un milieu entre ces deux extrémités. J'ai ren-

voyé tout le détail de la partie aſtronomique & géométrique aux Mémoires de l'Académie, ou au Recueil de nos Obſervations, qui en doit être une ſuite. Je n'en donne ici que les principaux réſultats, & la poſition des lieux les plus remarquables, en ſuivant l'ordre de la narration. J'ai traité avec quelque étendue le point des Amazones Américaines, parce-qu'il m'a ſemblé qu'on avoit droit de l'attendre de moi. J'ai mêlé aux remarques de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle quelques faits hiſtoriques, quand ils ne m'ont pas trop écarté de mon ſujet. Je ne pouvois, ſans l'abandonner entiérement, éviter d'entrer dans

quelques discussions Géographiques, qui y étoient intimement liées. Telle est celle de la communication de la Riviere des Amazones avec l'Orinoque, anciennement établie, ensuite niée, & enfin nouvellement constatée par des témoignages décisifs. Telles sont les Recherches de la situation du Village de l'Or & de la Borne plantée par Texeira, celle du Lac Parime, & de la Ville de Manoa, celle de la Riviere de Vincent Pinçon, &c. Chacun de ces articles m'eût pû fournir le sujet d'une Dissertation. Je ne les ai traités qu'en passant, sçachant combien peu de Lecteurs sont curieux de ces sortes de détails, quoique utiles & intéres-

ſants pour ceux qui aiment ce genre d'étude. La précaution que j'ai priſe de mettre des titres en marge, donnera à chacun la facilité de choiſir les matieres qui ſeront le plus de ſon goût.

La petite Carte du cours de l'Amazone qui accompagne cette Relation, ſuffira pour fixer l'imagination du Lecteur, en attendant que j'en puiſſe donner une plus grande & plus détaillée dans nos Mémoires, où je rendrai compte des moyens que j'ai employés pour la conſtruire ; mais cette derniere ne paroîtra que lorſque je lui aurai donné le degré de préciſion que je puis lui procurer, en réduiſant tous mes calculs de routes & de diſtances, & les corrigeant

par mes Obſervations Aſtronomiques. C'eſt ce que je ne pourrois faire qu'imparfaitement aujourd'hui, manquant encore d'obſervations de Longitude faites ſous quelque Méridien connu, pour ſuppléer à celles qui n'ont pû être faites à Paris, en correſpondance des miennes dans divers lieux de ma route.

J'ai joint au Cours de l'Amazone la Topographie de la Province de Quito, priſe de la Carte des Triangles de notre Méridienne. J'ai tiré la deſcription des Côtes de la même Province, la route de Quito à Lima & celle de Quito à Popayan, de mes voyages particuliers & de ceux de M. Bouguer. Le reſte de la Carte a été extrait de di-

vers Mémoires, Journaux & notes, qui m'ont été communiqués dans le pays par divers Miſſionnaires ou Voyageurs intelligens. M. Danville, Géographe du Roi, dont l'habileté eſt connue, m'a été d'un grand ſecours pour rédiger & combiner ces matériaux épars, & en enrichir ma Carte.

J'ai ſuivi les orthographes Eſpagnole & Portugaiſe à l'égard des noms de ces deux Langues, & même des noms Indiens des pays ſoumis à la domination de ces deux Couronnes. J'ai voulu par-là éviter l'inconvénient de les rendre méconnoiſſables dans les Auteurs originaux.

CARTE DU COUE LA

Dans sa partie navigable depu rend la Pr

Astronon

e divers Me

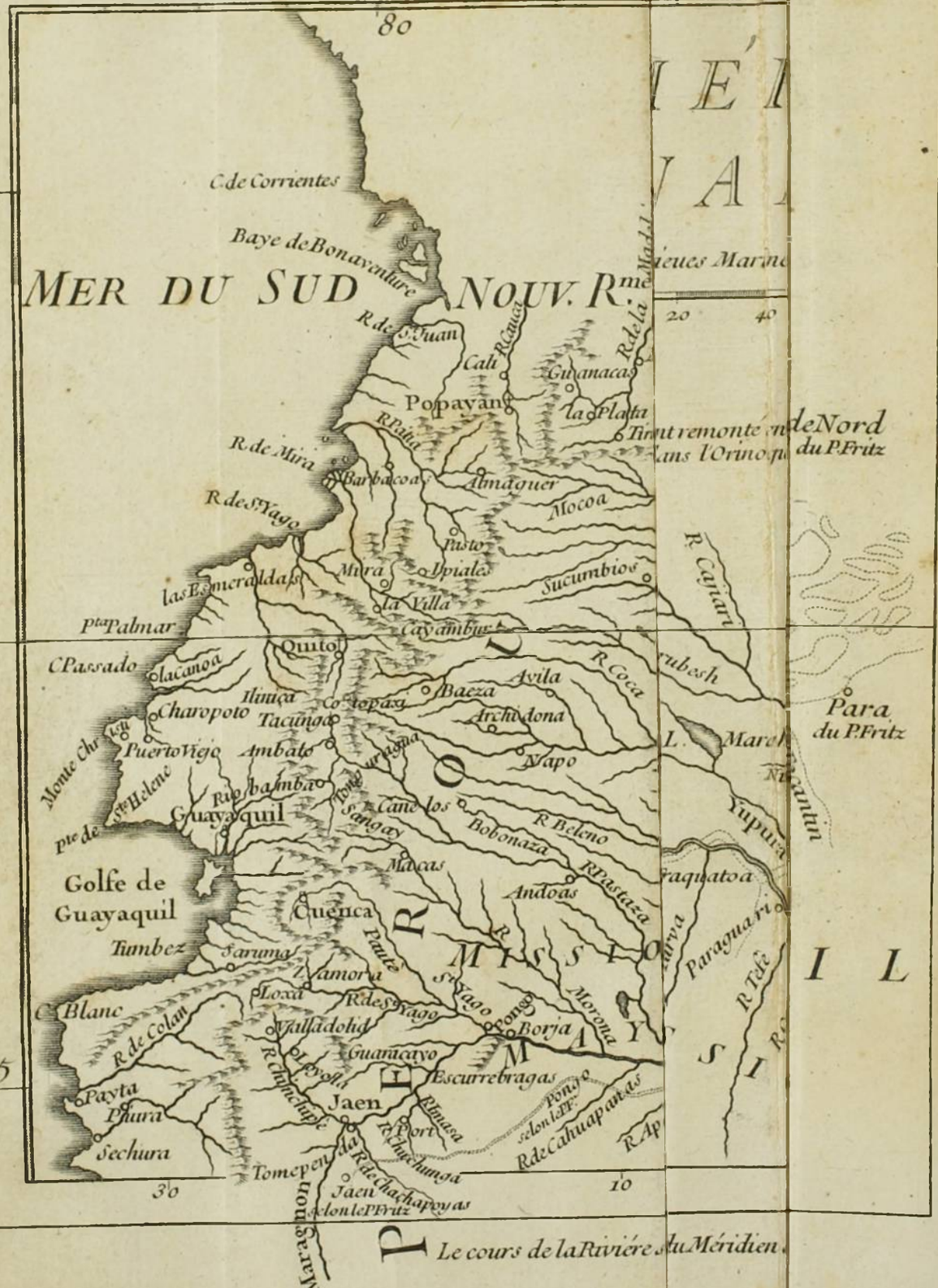

RELATION
ABRÉGÉE
D'UN VOYAGE
FAIT DANS L'INTERIEUR
DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE,

Depuis la Côte de la Mer du Sud, juſques aux Côtes du Bréſil & de la Guiane, en deſcendant la RIVIERE DES AMAZONES ; *lûe à la rentrée publique de l'Académie des Sciences, le 28. Avril 1745. par M.* DE LA CONDAMINE, *de la même Académie.*

A La fin de Mars 1743, après avoir paſſé ſix mois dans un déſert, à *Tarqui* près de *Cuenca* au Pérou, occupé nuit & jour à lutter contre un Ciel peu favorable à l'Aſtronomie, je reçus avis de M. *Bouguer*, qu'il avoit

Mesure de la Terre.

fait auprès de *Quito*, à l'extrémité septentrionale de notre Méridienne, diverses observations d'une Etoile située entre nos deux Zéniths, plusieurs des mêmes nuits que je l'avois observée de mon côté à l'extrémité australe de la même ligne. Par ces observations simultanées, sur l'importance desquelles j'avois fort insisté, nous avions acquis l'avantage singulier de pouvoir conclure directement & sans aucune hypothèse, la vraie amplitude d'un Arc de trois degrés du Méridien, dont la longueur nous étoit connue géométriquement, & de tirer cette conclusion, sans avoir rien à craindre des variations, soit optiques, soit réelles, même inconnues dans les mouvemens de l'Etoile; puisqu'elle avoit été saisie dans le même instant par les deux observateurs aux deux extrémités de l'arc. M. *Bouguer* de retour en *Europe* quelques mois

avant moi, a fait part de notre réſultat à notre derniere Aſſemblée publique. Ce réſultat s'accorde avec celui des opérations faites ſous le Cercle Polaire.* Il ne s'accorde pas moins avec les dernieres, exécutées en France,** & toutes conſpirent à faire de la terre un Sphéroïde applati vers les Poles. Partis au mois d'Avril 1735, un an avant les Académiciens envoyés vers le Nord, nous ſommes arrivés ſept ans trop tard, pour apprendre à l'Europe quelque choſe de nouveau ſur la *Figure de la Terre*. Depuis ce tems, ce ſujet a été remanié par tant d'habiles mains, que j'eſpère qu'on me ſçaura gré de renvoyer aux Mémoires de l'Académie le détail de mes obſervations particulieres ſur

La Terre applatie vers les Poles.

* Par Mrs. de *Maupertuis*, *Clairaut*, *Camus* & le *Monnier*, de cette Académie, par M. l'Abbé *Outhier*, Correſpondant de l'Académie, & M. *Celſius*, Profeſſeur d'Aſtronomie à *Upſal*.

** Par Mrs. *Caſſini de Thury*, & l'Abbé *de la Caille*.

cette matiere, en renonçant au droit trop bien acquis que j'aurois d'en entretenir aujourd'hui cette Assemblée.

Autres travaux des Académiciens.

Je ne m'arrêterai pas non plus à faire ici la relation des autres travaux académiques, indépendans de la mesure de la Terre, auxquels nous nous sommes livrés, tant en commun qu'en particulier, soit dans notre route d'Europe en Amérique, dans les endroits où nous avons séjourné, soit après notre arrivée dans la province de *Quito*, pendant les intervalles fréquens causés par des obstacles de toute espéce, qui n'ont que trop souvent retardé le progrès de nos opérations. Il me faudroit pour cela faire un Extrait d'un grand nombre de Mémoires envoyés à l'Académie depuis sept ou huit ans, dont les uns ne sont pas même arrivés en France, & dont la plupart des autres n'ont pas

encore paru, même par extrait, dans nos Recueils. Je ne parlerai donc point ici de nos déterminations aſtronomiques ou géométriques de la Latitude & de la Longitude d'un grand nombre de lieux; de l'obſervation des deux Solſtices de Décembre 1736, & de Juin 1737, & de l'*Obliquité de l'Ecliptique* qui en réſulte; de nos expériences ſur le Thermométre & le Barométre, ſur la déclinaiſon & l'inclinaiſon de l'Aiguille aimantée, ſur la vîteſſe du Son, ſur l'Attraction Newtonienne, ſur la longueur du Pendule dans la Province de *Quito*, à diverſes élévations au-deſſus du niveau de la mer, ſur la dilatation & la condenſation des métaux, ni des deux voyages que j'ai faits, l'un en 1736, de la côte de la mer du Sud à *Quito*, en remontant la riviere des *Emeraudes*; l'autre en 1737, de *Quito* à *Lima*.

Voyages particuliers dans les Terres.

Enfin, je me dispenserai de faire ici l'histoire des deux Pyramides que j'ai fait ériger pour fixer à perpétuité les deux termes de la Base fondamentale de toutes nos mesures, & prévenir par-là les inconvénients qu'on n'a que trop éprouvés en France, faute d'une pareille précaution, quand on a voulu vérifier la Base de M. *Picard*. *L'Inscription projettée avant notre départ à l'Académie des Belles-Lettres; & depuis posée sur ces Pyramides*, avec les changemens que les circonstances du tems & du lieu ont exigées, *fut dénoncée par les deux Lieutenants de Vaisseau du Roi d'Espagne, nos adjoints, comme injurieuse à sa Majesté Catholique, & à la nation Espagnole. J'ai soutenu pendant deux ans le procès intenté à moi personnellement à ce sujet, & je l'ai enfin gagné contradictoirement au Parlement même de Quito.* Ce qui s'est passé en cette ren-

Pyramides & inscriptions.

contre,& divers autres événemens intéreſſans de notre voyage, que la diſtance des lieux a fort defigurés dans les récits qui en ſont parvenus ici,ſont plutôt la matiere d'une relation hiſtorique que d'un Mémoire Académique. Je me bornerai dans celui-ci à ce qui concerne mon retour en Europe.

Projet du retour par la Riviere des Amazones.

Pour multiplier les occaſions d'obſerver, nous étions convenus depuis long-tems M. *Godin*, M. *Bouguer* & moi, de revenir par des routes différentes. Je me déterminai à en choiſir une preſque ignorée, & que j'étois ſûr que perſonne ne m'envieroit; c'étoit celle de la *Riviere des Amazones*, qui traverſe tout le continent de l'*Amérique Méridionale*, d'Occident en Orient, & qui paſſe avec raiſon pour la plus grande riviere du monde. Je me propoſois de rendre ce voyage utile, en levant une Carte de ce fleuve, & en recueillant les obſerva-

tions en tout genre que j'aurois occasion de faire dans un pays si peu connu. Celles qui concernent les mœurs & les coutumes singulieres des diverses nations qui habitent ses bords, seroient beaucoup plus propres à piquer la curiosité du grand nombre des Lecteurs ; mais j'ai cru qu'en présence d'un public, à qui le langage des Physiciens & des Géométres est familier, il ne m'étoit guère permis de m'étendre sur des matieres étrangères à l'objet de cette Académie : cependant pour être mieux entendu, je ne puis me dispenser de donner quelques notions préliminaires au sujet de la Riviere dont il sera ici question, & de ses premiers navigateurs.

Voyage d'Orellana.

On croit communément que le premier Européen qui a reconnu la Riviere des *Amazones*, fut *François d'Orellana*. Il s'embarqua en 1539. assez près de *Quito*, sur la riviere de

Coca, qui plus bas prend le nom de *Napo*; de celle-ci il tomba dans une autre plus grande, & se laissant aller sans autre guide que le courant, il arriva au Cap de *Nord*, sur la côte de la Guiane, après une navigation de 1800. lieues, suivant son estime. Le même *Orellana* périt dix ans après, avec trois vaisseaux qui lui avoient été confiés en Espagne, sans avoir pu retrouver la vraie embouchure de sa riviere. La rencontre qu'il dit avoir faite en la descendant de quelques femmes armées, dont un Cacique Indien lui avoit dit de se défier, la fit nommer Riviere des *Amazones*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*Orellana*; mais avant *Orellana* elle s'appelloit déja *Marañon*,* du nom d'un autre Capitaine Espagnol. Les Géographes qui ont fait de l'*Amazone* & du *Marañon* deux rivieres différentes, trompés comme *Laet*, par l'autorité de *Garci-*

Divers noms de la Riviere des Amazones.

* Prononcez *Maragnon*.

laſſo & d'*Herrera*, ignoroient ſans doute que non-ſeulement les plus anciens Auteurs Eſpagnols * originaux appellent celle dont nous parlons *Marañon*, dès l'an 1513 : mais qu'*Orellana* lui-même dit dans ſa relation, qu'il rencontra les *Amazones* en deſcendant le *Marañon*, ce qui eſt ſans réplique ; & en effet, ce nom lui a toujours été conſervé ſans interruption juſqu'aujourd'hui, depuis plus de deux ſiécles chez les Eſpagnols, dans tout ſon cours, & dès ſa ſource dans le haut Pérou. Cependant les Portugais établis depuis 1616. au *Para*, ville Epiſcopale, ſituée vers l'embouchure la plus orientale de ce fleuve, ne le connoiſſent là que ſous le nom de Riviere des *Amazones*, & plus haut ſous celui de *Solimoës*, & ils ont transféré le nom de *Marañon*, ou

* Voyez Pierre Martyr, Fernand. de Enciſo, Fernandez de Oviedo, Pedro Cieça, Auguſtin Zarate.

de *Maranhaon* dans leur idiome, à une Ville & à une Province entiere, ou *Capitainerie* voiſine de celle du *Para*. J'uſerai indifféremment du nom de *Marañon*, ou de Riviere des *Amazones*.

En 1560, *Pedro de Urſoa*, envoyé par le Viceroi du *Pérou* pour chercher le fameux Lac d'or de *Parime*, & la ville *del Dorado*, qu'on croyoit voiſins des bords de l'*Amazone*, ſe rendit dans ce fleuve par une riviere qui vient du côté du Sud, & dont je parlerai en ſon lieu. La fin d'*Urſoa* fut encore plus tragique que celle d'*Orellana* ſon prédéceſſeur. *Urſoa* périt par la main d'*Aguirre*, ſoldat rébelle, qui ſe fit déclarer Roi. Celui-ci deſcendit enſuite la riviere, & après une longue route, qui n'eſt pas encore bien éclaircie, ayant porté en tous lieux le meurtre & le brigandage, il finit par être écartelé dans l'Iſle de la *Trinité*. Voyage d'Urſoa.

Autres tentatives.

De pareils voyages ne donnoient pas de grandes lumieres sur le cours du fleuve ; quelques Gouverneurs particuliers firent depuis, avec aussi peu de succès, différentes tentatives. Les Portugais furent plus heureux que les Espagnols.

Voyage de Texeira.

En 1638, un siécle après *Orellana*, *Pedro Texeira* envoyé par le Gouverneur du *Para*, à la tête d'un nombreux détachement de Portugais & d'Indiens, remonta l'*Amazone* jusqu'à l'embouchure du *Napo*, & ensuite le *Napo* même, qui le conduisit assez près de *Quito*, où il se rendit par terre avec quelques Portugais de sa troupe. Il fut bien reçu des Espagnols, les deux nations obéissant alors au même maître. Il retourna un an après au *Para* par le même chemin,

Voyage du P. d'Acuña.

accompagné des Peres d'*Acuña* & d'*Artieda*, Jésuites, nommés pour rendre compte à la Cour de Madrid des

particularités du voyage. Ils eſtimerent le chemin depuis le hameau de *Napo*, lieu de leur embarquement, juſqu'au *Para*, de 1356 lieues Eſpagnoles, qui valent plus de 1500 lieues marines, & plus de 1900 de nos lieues communes. La relation de ce voyage fut imprimée à Madrid en 1640. La traduction françoiſe faite en 1682, par M. de *Gomberville*, eſt entre les mains de tout le monde.

Carte de la Riviere des Amazones par Sanſon.

La Carte très-défectueuſe du cours de ce fleuve par *Sanſon*, dreſſée ſur cette relation purement hiſtorique, a depuis été copiée par tous les Géographes, faute de nouveaux mémoires, & nous n'en avons pas eu de meilleure juſqu'en 1717.

Carte du Pere Fritz.

Alors parut pour la premiere fois en France, dans le douziéme tome des *Lettres édifiantes &c.* une copie de la Carte gravée à *Quito* en 1707, & dreſſée dès l'année 1690, par le Pere

Samuel Fritz, Jéſuite Allemand, Miſſionnaire ſur les bords du *Marañon*, qu'il avoit parcouru dans toute ſa longueur. Par cette Carte, on apprit que le *Napo*, qui paſſoit encore pour la vraie ſource de l'*Amazone* du tems du voyage du Pere d'*Acuña*, n'étoit qu'une riviere ſubalterne, qui groſſiſſoit de ſes eaux celle des *Amazones*; & que celle-ci, ſous le nom de *Marañon*, ſortoit d'un Lac près de *Guanuco*, à trente lieues de *Lima*. Du reſte le Pere *Fritz*, ſans Pendule & ſans Lunette, n'a pu déterminer aucun point en longitude. Il n'avoit qu'un petit demi-cercle de bois, de trois pouces de rayon pour les Latitudes; enfin il étoit malade quand il deſcendit le fleuve juſqu'au *Para*. Il ne faut que lire ſon Journal manuſcrit dont j'ai une copie, * pour voir

* Elle a été tirée ſur l'Original dépoſé dans les Archives du Collége de *Quito*, & m'a été communiquée par *Dom Joſeph Pardo y Figueroa*, Marquis de

que pluſieurs obſtacles, alors & à ſon retour à ſa Miſſion, ne lui permirent pas de faire les obſervations néceſſaires pour rendre ſa Carte exacte, ſur-tout vers la partie inférieure du fleuve. Cette Carte n'a été accompagnée que de quelques notes ſur la même feuille, ſans preſque aucun détail hiſtorique; enſorte qu'on ne ſçait aujourd'hui en Europe de ce qui concerne les pays traverſés par l'*Amazone*, que ce qu'on en avoit appris il y a plus d'un ſiécle, par la Relation du Pere *d'Acuña*. *

Cours du Marañon ou de la Riviere des Amazones.

Le *Marañon* après être ſorti du Lac, où il prend ſon origine vers onze degrés de Latitude Auſtrale, court au Nord juſqu'à *Jaen de Bracamoros*, dans l'étendue de ſix degrés: de-là il prend ſon cours vers l'Eſt,

Valleumbroſo, aujourd'hui *Corregidor* de *Cuſco*, bien connu dans la République des Lettres.

* L'ouvrage intitulé : *el Marañon ô Amazonas.* 1684. n'eſt qu'une compilation informe.

preſque parallélement à la Ligne Equinoctiale juſqu'au Cap de *Nord*, où il entre dans l'Océan ſous l'Equateur même, après avoir parcouru, depuis *Jaen*, où il commence à être navigable, 30 degrés en Longitude, ou 750 lieues communes évaluées par les détours à 1000, ou 1100 lieues. Il reçoit du côté du Nord & du côté du Sud un nombre prodigieux de rivieres, dont pluſieurs ont cinq ou ſix cens lieues de cours, & dont quelques-unes ne ſont pas inférieures au *Danube* & au *Nil*. Les bords du *Marañon* étoient encore peuplés, il y a un ſiécle, d'un grand nombre de nations, qui ſe ſont retirées dans l'intérieur des terres, auſſitôt qu'ils ont vû les Européens. On n'y rencontre aujourd'hui qu'un petit nombre de Bourgades de naturels du pays, récemment tirés de leurs bois, eux ou leurs peres, les uns par les Miſſionnaires

naires Eſpagnols du haut du fleuve, les autres par les Miſſionnaires *Portugais* établis dans la partie inférieure.

Il y a trois chemins qui conduiſent de la province de *Quito* à celle de *Maynas*, qui donne ſon nom aux Miſſions Eſpagnoles des bords du *Marañon*. Ces trois chemins traverſent cette fameuſe chaîne de montagnes, couvertes de nége, & connues ſous le nom de *Cordelieres des Andes*. Chemins de Quito au Marañon.

Le premier preſque ſous la Ligne Equinoctiale, à l'Orient de *Quito*, paſſe par *Archidona*, & conduit au *Napo*. Ce fut le chemin que prit *Texeira*, à ſon retour de *Quito*, & celui du Pere d'*Acuña*. Par Archidona.

Le ſecond eſt par une gorge au pied du Volcan de *Tonguragua*, à un degré & demi de Latitude Auſtrale. Par cette route, on parvient à la province de *Canelos*, en traverſant pluſieurs torrens, dont la jonction fait la Riviere nommée *Pa-* Par Canelos.

ſtaça, qui entre dans le *Marañon*, cent cinquante lieues plus haut que le *Napo*. Ces deux chemins ſont ceux que prennent ordinairement les Miſſionnaires de *Quito*, les ſeuls Européens qui fréquentent ces contrées, dont la communication avec la province voiſine de *Quito* eſt preſque totalement interrompue par la *Cordeliere*, qui n'eſt praticable que pendant quelques mois de l'année. Le troiſiéme chemin eſt par *Jaen de Bracamoros*, par cinq degrés & demi de Latitude Auſtrale, où le *Marañon* commence à porter bateau. Ce dernier eſt le ſeul des trois où l'on puiſſe conduire des bêtes de charge & de monture, juſqu'au lieu de l'embarquement. Par les deux autres il y a pluſieurs jours de marche à pied, & il faut tout faire porter ſur les épaules des Indiens; cependant celui-ci eſt le moins

Par Jaen.

fréquenté des trois, tant à cauſe du long détour & des pluies continuelles, qui rendent les chemins preſque impraticables dans la plus belle ſaiſon de l'année, que par la difficulté & le danger d'un détroit célébre, appellé le *Pongo*, que l'on trouve en ſortant de la *Cordeliere*. Ce fut principalement pour connoître par moi-même ce paſſage, dont on ne parloit à *Quito* qu'avec une admiration mêlée de frayeur, & pour comprendre dans ma Carte toute l'étendue navigable du fleuve, que je choiſis cette derniere route.

Je partis de *Tarqui*, terme auſtral de notre Méridienne, à cinq lieues au Sud de *Cuenca* le 11. Mai 1743. Dans mon voyage de *Lima* en 1737. j'avois ſuivi le chemin ordinaire de *Cuenca* à *Loxa*; cette fois j'en pris un détourné, qui paſſe par *Zaruma*, pour placer ce lieu ſur ma Carte. Départ de l'Auteur.

Je courus quelque risque en passant à gué la grande Riviere de *Los Jubones*, fort crue alors,& toujours très-rapide; mais par ce danger j'en évitai un plus grand *, qui m'attendoit sur le grand chemin de *Loxa*.

D'une montagne où je passai sur la route de *Zaruma*, on voit *Tumbez*, port de la mer du Sud, où les Espagnols firent leur premiere descente, au-delà de la Ligne, lors de la conquête du *Pérou*. C'est proprement de ce point que j'ai commencé à m'éloigner de la mer du Sud, pour traverser d'Occident en Orient, tout le continent de l'*Amérique Méridionale*.

* J'ai depuis été informé que des gens apostés par les auteurs ou complices de l'assassinat du feu sieur Seniergues notre Chirurgien, m'attendoient sur le grand chemin de *Cuenca* à *Loxa*. Ils sçavoient que j'emportois avec moi en Europe une copie authentique du Procès criminel que j'avois suivi contre eux en qualité d'exécuteur testamentaire du défunt, & ils craignoient avec raison que l'Arrêt de l'*Audience de Quito*, rendu contre toutes les régles, & plein de nullités, ne fût cassé au Conseil d'Espagne.

Zaruma situé par 3. degrés 40. minutes de Latitude Auſtrale, donne ſon nom à une petite province à l'Occident de celle de *Loxa*. *Laet*, tout exact qu'il eſt, n'en fait aucune mention dans ſa deſcription de l'*Amérique*. Ce lieu a eu autrefois quelque célébrité par ſes mines, aujourd'hui preſque abandonnées. L'or en eſt de bas aloi, & ſeulement de quatorze carats; il eſt mêlé d'argent, & ne laiſſe pas d'être fort doux ſous le marteau. Zaruma. Mines d'or abandonnées.

Je trouvai à *Zaruma* la hauteur du Barométre de 24 pouces 2 lignes; on ſçait que cette hauteur ne varie pas dans la Zone Torride comme dans nos climats. Nous avons éprouvé à *Quito* pendant des années entieres, que ſa plus grande différence ne paſſe guère une ligne & demie. M. *Godin* a le premier remarqué que ſes variations, qui ſont à peu près d'une Hauteur du Barométre.

ligne en vingt-quatre heures, ont des alternatives assez régulieres, ce qui étant une fois connu, donne lieu de juger de la hauteur moyenne du Mercure, par une seule expérience. Toutes celles que nous avions faites sur les côtes de la mer du *Sud*, & celles que j'avois répétées dans mon voyage de *Lima*, m'avoient appris quelle étoit cette hauteur moyenne au niveau de la mer ; ainsi je pus conclure assez exactement que le terrain de *Zaruma* étoit élevé d'environ 700 toises, ce qui n'est pas la moitié de l'élévation du sol de *Quito*. Je me suis servi pour ce calcul, de la Table dressée par M. *Bouguer*, sur une hypothèse qui répond jusqu'ici mieux que toute autre, à nos expériences du Barométre, faites à diverses hauteurs déterminées géométriquement. Je venois de *Tarqui*, pays assez froid, & je ressentis une grande chaleur à

Elévation du sol de Zaruma.

Remarques sur le Froid & le Chaud.

Zaruma, quoique je ne fuſſe guère moins élevé que ſur la montagne *Pelée* de *la Martinique*, où nous avions éprouvé un froid piquant, en venant d'un pays bas & chaud. Je ſuppoſe ici, que l'on eſt déja informé que pendant notre long ſéjour dans la province de *Quito*, ſous la Ligne Equinoctiale, nous avons conſtamment reconnu que l'élévation du ſol plus ou moins grande, décide preſque entiérement du degré de chaleur, & qu'il ne faut pas monter 2000 toiſes, pour ſe tranſporter d'un vallon brûlé des ardeurs du ſoleil, juſques au pied d'un amas de nége auſſi ancien que le monde, dont une montagne voiſine ſera couronnée.

Ponts d'oſiers ou d'écorce d'arbres.

Je rencontrai ſur ma route pluſieurs rivieres qu'il fallut paſſer ſur des ponts de corde, d'écorce d'arbres, ou de ces eſpéces d'oſiers qu'on appelle *Lianes* dans nos Iſles de

l'Amérique. Ces Lianes entrelaſſées en réſeau, forment d'un bord à l'autre une galerie en l'air, ſuſpendue à deux gros cables de la même matiere, dont les extrémités ſont attachées ſur chaque bord à des branches d'arbres. Le tout enſemble préſente le même aſpect qu'un filet de pêcheur, ou mieux encore, un *Hamac* Indien, qui ſeroit tendu d'un côté à l'autre de la riviere. Comme les mailles de ce réſeau ſont fort larges, & que le pied pourroit paſſer au travers, on tend quelques roſeaux dans le fond de ce berceau renverſé, pour ſervir de plancher. On voit bien que le poids ſeul de tout ce tiſſu, & plus encore le poids de celui qui y paſſe, doit faire prendre une grande courbure à toute la machine, & ſi l'on fait attention que le paſſant, quand il eſt au milieu de ſa carriere, ſur-tout lorſqu'il fait du vent, ſe trou-

ve exposé à de grands balancemens, on jugera aisément qu'un pont de cette espéce, quelquefois de plus de trente toises de long, a quelque chose d'effrayant au premier coup d'œil: cependant les Indiens, qui ne sont rien moins qu'intrépides de leur naturel, y passent en courant, chargés de tout le bagage & des bâts des mules qu'on fait traverser la riviere à la nage, & ils rient de voir hésiter le voyageur, qui a bientôt honte de montrer moins de résolution qu'eux. Ce n'est pas encore là l'espéce de pont la plus singuliere ni la plus dangereuse qui soit en usage dans le pays; leur description m'écarteroit trop de mon sujet.

Je répétai en passant à *Loxa*, les observations de Latitude & de la hauteur du Barométre, que j'y avois déja faites en 1737. dans mon voyage à *Lima*, & je trouvai les mêmes résul- Loxa.

tats.* *Loxa* eſt moins élevé que *Quito*, d'environ 350 toiſes, & la chaleur y eſt ſenſiblement plus grande; les montagnes du voiſinage ne ſont que des collines, en comparaiſon de celles des environs de *Quito*. Elles ne laiſſent pas de ſervir de point de partage aux eaux de la Province, & le même côteau appellé *Caxanuma*, où croît le meilleur *Quinquina*, à deux lieues au Sud de *Loxa*, donne naiſſance à des rivieres qui prennent un cours oppoſé, les unes à l'Occident, qui ſe rendent dans la mer du *Sud*, les autres à l'Orient qui groſſiſſent le *Marañon*.

Plan de Quinquina tranſporté.

Le 3 de Juin, je paſſai tout le jour ſur une de ces montagnes. Avec l'aide de deux Indiens des environs, que j'avois pris pour me guider, je n'y pus dans ma journée raſſembler que huit à neuf jeunes plantes de *Quinqui-*

* Voyez Mém. de l'Académie 1738. pp. 226. & 228. *ſur l'Arbre de Quinquina.*

na, propres à être transportées. Je les fis mettre avec de la terre prise sur le lieu, dans une caisse de grandeur suffisante. Cette caisse fut portée avec précaution sur les épaules d'un homme qui marchoit à ma vûe, jusqu'au lieu où je me suis embarqué ; dans l'espérance de conserver au moins quelque pied, que je pourrois laisser en dépôt à *Cayenne*, s'il n'étoit pas en état d'être transporté actuellement en France pour le Jardin du Roi.

Chemin de Loxa à Jaen.

De *Loxa* à *Jaen* on traverse les derniers côteaux de la *Cordeliere*. Dans toute cette route, on marche presque toujours dans les bois, où il pleut, tous les jours, pendant onze & quelquefois douze mois de l'année, il n'est pas possible d'y rien sécher. Les paniers couverts de peaux de bœufs, qui sont les coffres du pays, se pourrissent, & exhalent une odeur insupportable. Je passai par deux villes

Loyola, Valladolid. qui n'en ont plus que le nom, *Loyola* & *Valladolid*, l'une & l'autre opulentes & peuplées d'Eſpagnols il y a moins d'un ſiécle, aujourd'hui réduites à deux petits hameaux d'Indiens ou de *Métis*, & transférées de

Jaen. leur premiere ſituation. *Jaen* même, qui a encore le titre de ville, & qui devroit être le lieu de la réſidence du Gouverneur, n'eſt plus aujourd'hui qu'un mauvais village. La même choſe eſt arrivée à la plûpart des villes du *Pérou* éloignées de la mer, & fort détournées du grand chemin de *Carthagène* à *Lima*. Je rencontrai dans toute cette route beaucoup de rivieres, qu'il me fallut paſſer, les unes à gué, les autres ſur des ponts de l'eſpéce dont j'ai parlé, d'autres ſur des trains ou radeaux, qu'on fait ſur le lieu même avec un bois dont la nature a pourvû toutes ces forêts. Ces rivieres réunies, en

forment une grande & très-rapide, appellée *Chinchipé*, plus large que la *Seine* à Paris. Je la descendis en radeau pendant cinq lieues, jusqu'à *Tomependa*, village Indien à la vûe de *Jaen*, dans une situation agréable, à la rencontre de trois grandes rivieres. Le *Marañon* est celle du milieu. Il reçoit du côté du Sud la riviere de *Chachapoyas*, & du côté de l'Oueſt, celle de *Chinchipé*, par où j'étois descendu.

Jonction de trois grandes Rivieres.

Cette jonction des trois rivieres, est par cinq degrés trente minutes de latitude australe; & depuis ce point, le *Marañon*, malgré ses détours, va toujours en se rapprochant peu à peu de la ligne équinoctiale, jusqu'à son embouchure. Au-dessous du même point, le fleuve se rétrécit, & s'ouvre un passage entre deux montagnes, où la violence de son courant, les rochers qui le barrent, & plusieurs sauts, le rendent impraticable; & ce

Sauts de Marañon.

qu'on appelle *le Port de Jaen*, le lieu où l'on eſt obligé d'aller s'embarquer, eſt à quatre journées de *Jaen*, ſur la petite riviere de *Chuchunga*, par laquelle on deſcend dans le *Marañon*, au-deſſous des Sauts. Cependant un Exprès que j'avois dépêché de *Tomependa*, avec des ordres du Gouverneur de *Jaen*, à ſon Lieutenant de *Sant-Iago*, pour m'envoyer un canot au Port, avoit franchi tous ces obſtacles ſur un petit radeau fait avec deux ou trois piéces de bois ; ce qui ſuffit à un Indien nud & excellent nageur, comme ils le ſont tous. De *Jaen* au Port, je traverſai le *Marañon*, & je me retrouvai pluſieurs fois ſur ſes bords. Dans cet intervalle, ce fleuve reçoit du côté du Nord pluſieurs torrents, qui, dans le tems des grandes pluies, charrient un ſable mêlé de paillettes & de grains d'or. Les Indiens vont en recueillir alors, préciſément la

Exprès.

Sable mêlé d'or.

quantité néceſſaire pour payer leur tribut ou capitation, & ſeulement lorſqu'ils ſont fort preſſés d'y ſatisfaire. Le reſte du tems, ils fouleroient l'or aux pieds, plutôt que de ſe donner la peine qu'il faut prendre pour le ramaſſer & le trier. Dans tout ce canton, les deux côtés du fleuve ſont couverts de *Cacao* ſauvage, qui n'eſt pas moins bon que le cultivé, & dont les Indiens ne font pas plus de cas que de l'or. Cacao.

La quatriéme journée depuis mon départ de *Jaen*, je paſſai vingt & une fois à gué le torrent de *Chuchunga*, & une derniere fois en bateau; les mules en approchant du gîte, ſe jetterent à la nage toutes chargées, mes inſtrumens, mes livres, mes papiers, tout fut mouillé. C'étoit le quatriéme accident de cette eſpéce que j'avois eſſuyé depuis que je voyageois dans les montagnes; mes naufrages n'ont Torrent qu'on paſſe 21 fois.

ceſſé qu'à mon embarquement.

Port de Jaen. Je trouvai à *Chuchunga* un hameau de dix familles Indiennes, gouvernées par leur *Cacique*, qui entendoit à peu près autant de mots eſpagnols que j'en entendois de ſa langue. J'avois été obligé de me défaire à *Jaen* de deux valets du pays, qui euſſent pû me ſervir d'interprétes. La néceſſité me fit trouver le moyen de m'en paſſer. Les Indiens de *Chuchunga* n'avoient que de petits canots, propres à leur uſage, & celui que j'avois envoyé chercher à *Sant-Iago* par un Exprès, ne pouvoit arriver de quinze jours. J'engageai le *Cacique* à faire faire par ſes gens un radeau ou une *Balſe*; c'eſt le nom qu'on leur donne dans le pays, ainſi qu'au bois dont ils ſont conſtruits; & je le demandai aſſez grand pour me porter avec mes inſtrumens & mon bagage. Le tems néceſſaire pour préparer la *Balſe*, me donna

donna celui de sécher mes papiers & mes livres feuille à feuille, précaution aussi nécessaire qu'ennuyeuse. Le soleil ne se montroit que vers le midi : c'en étoit assez pour prendre hauteur. Je me trouvai par 5 degrés 21 minutes de Latitude Australe, & j'appris par le Barométre, plus bas de 16 lignes qu'au bord de la mer, que 235 toises au-dessus de son niveau, il y a des rivieres navigables sans interruption. Je n'ai garde d'affirmer qu'elles ne puissent l'être à une plus grande hauteur ; je rapporte simplement la conséquence que j'ai tirée de mon expérience. Cependant il y a assez d'apparence que le point où commence à porter bateau une riviere, qui, à compter de ce lieu, a plus de mille lieues de cours, doit être plus élevé que celui où les rivieres ordinaires commencent à être navigables.

Sa latitude, sa hauteur au dessus de la mer.

Le 4 Juillet après midi, je m'em-

Embarquement de l'auteur.

barquai dans un petit canot de deux rameurs, précédé de la *Balse* escortée par tous les Indiens du hameau. Ils étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour la conduire à la main dans les pas dangereux, & la retenir entre les rochers & dans les petits sauts, contre la violence du courant. Le lendemain matin, après bien des détours, je débouchai dans le *Marañon*, environ à 4 lieues vers le Nord, du lieu où je m'étois embarqué. C'est-là qu'il commence à être navigable. Il devenoit nécessaire d'aggrandir & de fortifier le radeau, qui avoit été proportionné au lit de la petite riviere par où j'étois descendu. La nuit le fleuve crût de 10 pieds, & il fallut transporter à la hâte la feuillée qui me servoit d'abri, que les Indiens construisent avec une adresse & une promptitude admirables. Je fus retenu en ce lieu trois jours, par l'avis,

Lieu où le Marañon commence à être navigable.

où plutôt par l'ordre de mes guides, à qui j'étois obligé de m'en rapporter. Ils eurent tout le tems de préparer la *Balſe*, & moi celui d'obſerver. Je meſurai géométriquement la largeur de la riviere : je la trouvai de 135 toiſes, quoique déja diminuée de 15 à 20 toiſes. Pluſieurs rivieres qu'elle reçoit au-deſſus de *Jaen*, ſont plus larges ; ce qui me fit juger qu'elle devoit être d'une grande profondeur : en effet, avec un cordeau de 28 braſſes, je ne rencontrai le fond qu'au tiers de ſa largeur. Je ne pus ſonder au milieu du lit, où la vîteſſe d'un canot abandonné au courant, étoit d'une toiſe & un quart par ſeconde. Le Barométre plus haut qu'au port de plus de quatre lignes, me fit voir que le niveau de l'eau avoit baiſſé d'environ 50 toiſes, depuis *Chuehunga*, d'où je n'avois mis que huit heures à deſcendre. J'obſervai au même lieu la

Sa largeur.

Sa profondeur.

Sa vîteſſe.

Sa pente.

Latitude. latitude de cinq degrés une minute vers le Sud.

Détroit de Cumbinama. Le 8 je continuai ma route, & je paſſai le détroit de *Cumbinama*, dangereux par les pierres dont il eſt rempli. Il n'a guère plus de vingt toiſes de large. Le lendemain je rencontrai

Détroit de Eſcurrebragas & tournant d'eau. celui d'*Eſcurrebragas*, qui eſt d'une autre eſpéce. Le fleuve arrêté par une côte de roche fort eſcarpée, qu'il heurte perpendiculairement, eſt obligé de ſe détourner ſubitement, en faiſant un angle droit avec ſa premiere direction. Le choc des eaux avec toute la vîteſſe acquiſe par le retréciſſement du canal, a creuſé dans le roc une anſe profonde, où les eaux du bord du fleuve ſont retenues, écartées par la rapidité de celles du milieu. Mon radeau, ſur lequel j'étois alors, pouſſé par le fil du courant dans cet enfoncement, n'y fit que tournoyer pendant une heure & quel-

ques minutes. Les eaux, en circulant, me ramenoient vers le milieu du lit de la riviere, où la rencontre du grand courant formoit des vagues qui auroient infailliblement ſubmergé un canot. La grandeur & la ſolidité du radeau, le mettoient en ſûreté à cet égard : mais j'étois toujours repouſſé par la violence du courant dans le fond de l'anſe, d'où je ne ſortis que par l'adreſſe de quatre Indiens, que j'avois gardés avec un petit canot, à tout événement. Ceux-ci ayant navigué le long du bord terre à terre, gravirent ſur le rocher, d'où ils me jetterent, non ſans peine, des lianes, qui ſont les cordes du pays, avec leſquelles ils remorquerent la *Balſe*, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent remiſe dans le fil de l'eau. Le même jour, je paſſai un troiſiéme détroit, appellé *Guaracayo*, où le lit de la riviere reſſerré entre deux grands ro- Détroit de Guaracayo.

chers, n'a pas trente toiſes de large; celui-ci n'eſt périlleux que dans les grandes crûes. Je rencontrai le même ſoir le grand canot de *Sant-Iago*, qui remontoit pour me venir prendre au port; mais il lui falloit encore ſix jours, pour atteindre ſeulement le lieu d'où j'étois parti le matin, & d'où j'étois deſcendu en dix heures.

Riviere & ville ruinée de Sant-Iago.

Jarrivai le 10 à *Sant-Iago de las Montañas*, hameau aujourd'hui ſitué à l'embouchure de la riviere de même nom, & formé des débris d'une ville qui avoit donné le ſien à la riviere. Ses bords ſont habités par une nation Indienne, appellée *Xibaros*, autrefois Chrétiens, & révoltés depuis un ſiécle contre les Eſpagnols, pour ſe ſouſtraire au travail des mines d'or de leur pays: depuis ce tems, retirés dans des bois inacceſſibles, ils s'y maintiennent dans l'indépendance, & empêchent la navigation de

Xibaros, Indiens révoltés.

cette riviere, par où l'on pourroit descendre commodément en moins de huit jours des environs de *Loxa* & de *Cuenca*, d'où j'étois parti par terre depuis deux mois. La crainte qu'inspirent ces Indiens, a obligé le reste des habitans de *Sant-Iago*, à changer deux fois de demeure, & depuis environ 40 ans, à descendre jusqu'à l'embouchure de la riviere dans le *Marañon*.

Borja Capitale des Missions.

Au-dessous de *Sant-Iago*, on trouve *Borja*, ville à peu près de l'espéce des précédentes, quoique Capitale du Gouvernement de *Maynas*, qui comprend toutes les Missions Espagnoles des bords du *Marañon*. *Borja* n'est séparée de *Sant-Iago*, que par le fameux *Pongo de Manseriché*. *Pongo*, anciennement *Puncu* dans la langue du *Pérou*, signifie *Porte*. On donne ce nom en cette langue à tous les passages étroits, mais celui-ci le porte par excellence. C'est un

Le Pongo de Manseriché, fameux détroit.

chemin que le *Marañon*, tournant à l'Eſt, après plus de deux cent lieues de cours au Nord, s'ouvre au milieu des montagnes de la *Cordeliere*, en ſe creuſant un lit entre deux murailles paralléles de rochers, coupés preſque à plomb. Il y a un peu plus d'un ſiécle que quelques ſoldats Eſpagnols de *Sant-Iago*, découvrirent ce paſſage, & ſe haſarderent à le franchir. Deux Miſſionnaires Jéſuites de la province de *Quito*, les ſuivirent de près, & fonderent en 1639 la Miſſion de *Maynas*, qui s'étend fort loin en deſcendant le fleuve. Arrivé à *Sant-Iago*, j'eſpérois paſſer à *Borja* le même jour, & il ne me falloit guère qu'une heure pour m'y rendre; mais malgré mes Exprès réitérés, & les ordres & recommandations dont nous avons toujours été bien pourvûs, & dont nous avons rarement vû l'exécution, les bois du grand radeau

ſur lequel je devois paſſer le *Pongo*, n'étoient pas encore coupés. Je me contentai de faire fortifier le mien par une nouvelle enceinte, dont je le fis encadrer, pour recevoir le premier effort des chocs, preſque inévitables dans les détours, faute d'un gouvernail, dont les Indiens ne font point uſage pour les radeaux. Quant à leurs canots, ils ſont ſi légers, qu'ils les gouvernent avec la même *Pagaye* qui leur ſert d'aviron.

Le lendemain de mon arrivée à *Sant-Iago*, il ne me fut pas poſſible de vaincre la réſiſtance de mes mariniers, qui ne trouvoient pas encore la riviere aſſez baſſe, pour riſquer le paſſage. Tout ce que je pus obtenir d'eux, fut de la traverſer, pour aller attendre le moment favorable dans une petite anſe voiſine de l'entrée du *Pongo*, où la violence du courant eſt telle, que quoiqu'il n'y ait pas de

ſauts proprement dits, les eaux ſemblent ſe précipiter, & leur choc contre les rochers cauſe un bruit effroyable.

Chemin par terre.

Les quatre Indiens du port de *Jaen*, qui m'avoient ſuivi juſques-là, moins curieux que moi de voir le *Pongo* de près, avoient déja pris les devants par terre, par un chemin de pied, ou plutôt par un eſcalier taillé dans le roc, pour aller m'attendre à *Borja*. Ils me laiſſerent cette nuit comme la précédente, ſeul avec un Négre eſclave ſur mon radeau. Je fus heureux de n'avoir pas voulu l'abandonner, & il m'y arriva une avanture qui n'a peut-être pas d'exemple. Le fleuve, dont la hauteur diminua de 25 pieds en 36 heures, continuoit à décroître à vûe d'œil. Au milieu de la nuit, l'éclat d'une groſſe branche d'un arbre caché ſous l'eau, s'étant engagé entre les piéces de

Accident ſingulier.

bois de mon train, où il pénétroit de plus en plus, à mesure que celui-ci baissoit avec le niveau de l'eau, je me vis au moment, si je n'eusse pas été présent & éveillé, de rester avec le radeau accroché & suspendu en l'air à une branche d'arbre, où le moins qui me pouvoit arriver, étoit de perdre mes Journaux & papiers d'observations, fruit de huit ans de travail. Je trouvai heureusement enfin moyen de dégager le radeau, & de le remettre à flot.

Carte Topographique du Pongo.

Je profitai de mon séjour forcé à *Sant-Iago*, pour mesurer géométriquement la largeur des deux rivieres, & je pris aussi les angles nécessaires pour dresser une Carte topographique du *Pongo*.

Passage du Pongo.

Le 12 Juillet à midi, je fis détacher le radeau & pousser au large; je fus bientôt entraîné au courant de l'eau, dans une galerie étroite & pro-

fonde, taillée en talus dans le roc, & en quelques endroits à plomb ; en moins d'une heure, je me trouvai transporté à *Borja*, trois lieues au-dessous de *Sant-Iago*, suivant l'estime ordinaire. Cependant la *Balse* qui ne tiroit pas un demi-pied d'eau, & qui par le volume de sa charge, présentoit à la résistance de l'air une surface sept à huit fois plus grande qu'au courant de l'eau, ne pouvoit pas prendre toute la vîtesse du courant, & cette vîtesse elle-même diminue considérablement, à mesure que le lit de la riviere s'élargit en approchant de *Borja*. Dans l'endroit le plus étroit je jugeai que nous faisions deux toises par seconde, par comparaison à d'autres vîtesses exactement mesurées.

Ses dimensions.

Le canal du *Pongo*, creusé des mains de la nature, commence une petite demi-lieue au-dessous de *Sant-*

Iago, & va en ſe retréciſſant de plus en plus ; enſorte que de 250 toiſes au moins qu'il a au-deſſous de la rencontre des deux rivieres, il parvient à n'avoir guère que 25 toiſes dans ſon plus étroit. Je ſçais qu'on n'a juſques ici donné de largeur au *Pongo* que 25 vares eſpagnoles, qui ne font guère que 10 de nos toiſes, & qu'on dit communément qu'on paſſe de *Sant-Iago* à *Borja* en un quart d'heure. Pour moi, j'ai remarqué que dans le pas le plus étroit, j'étois au moins à trois longueurs de mon radeau de chaque bord. J'ai compté à ma montre 57 minutes depuis l'entrée du détroit juſques à *Borja*, & tout combiné, je trouve les meſures telles que je viens de les énoncer, & quelque effort que je faſſe pour me rapprocher de l'opinion reçue, j'ai peine à trouver deux lieues de 20 au degré de *Sant-Iago* à *Borja*, au lieu de trois que

l'on compte ordinairement.

Choc du Radeau contre les rochers.

Je heurtai deux ou trois fois rudement dans les détours contre les rochers ; il y auroit de quoi s'effrayer, si on n'étoit pas prévenu. Un canot s'y briseroit mille fois & sans ressource, & on me montra en passant le lieu où périt un Gouverneur de *Maynas* : mais les piéces d'un radeau n'étant ni clouées ni enchevêtrées, la flexibilité des lianes qui les assemblent, fait l'effet d'un ressort qui amortiroit le coup, & on ne prend aucune précaution contre ces chocs à l'égard des radeaux. Le plus grand danger pour ceux-ci, est d'être emportés dans un tournant d'eau hors du courant, comme il m'étoit arrivé plus haut. Il n'y avoit pas un an qu'un Missionnaire, qui y fut entraîné, y resta deux jours sans provisions, & y seroit mort de faim, si une crûe subite du fleuve ne l'eût enfin remis dans le fil de l'eau.

On ne descend en canot le *Pongo*, que quand les eaux sont suffisamment basses, & que le canot peut gouverner, sans être trop maîtrisé du courant. Quand elles sont au plus bas, les canots peuvent aussi remonter avec beaucoup de difficulté, mais jamais les *Balses*.

Description de la Province de Maynas.

Arrivé à *Borja*, je me trouvois dans un nouveau monde, éloigné de tout commerce humain, sur une mer d'eau douce, au milieu d'un labyrinthe de lacs, de rivieres & de canaux, qui pénétrent en tout sens une forêt immense, qu'eux seuls rendent accessible. Je rencontrois de nouvelles plantes, de nouveaux animaux, de nouveaux hommes. Mes yeux accoutumés depuis sept ans à voir des montagnes se perdre dans les nues, ne pouvoient se lasser de faire le tour de l'horison, sans autre obstacle que les seules collines du *Pongo*, qui alloient

bientôt disparoître à ma vûe. A cette foule d'objets variés, qui diversifient les campagnes cultivées des environs de *Quito*, succédoit l'aspect le plus uniforme; de l'eau, de la verdure, & rien de plus. On foule la terre aux pieds sans la voir: elle est si couverte d'herbes touffues, de plantes & de brouſſailles, qu'il faudroit un assez long travail pour en découvrir l'espace d'un pied. Au-

Rareté des pierres.

dessous de *Borja*, & 4 à 500 lieues au-delà en descendant le fleuve, une pierre, un simple caillou, est aussi rare que le seroit un diamant. Les Sauvages de ces contrées, ne sçavent ce que c'est qu'une pierre, n'en ont pas même l'idée. C'est un spectacle divertissant de voir quelques-uns d'entr'eux, quand ils viennent à *Borja*, & qu'ils en rencontrent pour la premiere fois, témoigner leur admiration par leurs signes, s'empresser à

les

les ramaſſer, s'en charger comme d'une marchandiſe précieuſe, & bientôt après les mépriſer & les jetter, quand ils s'apperçoivent qu'elles ſont ſi communes.

Indiens Américains

Avant que de paſſer outre, je crois devoir dire un mot du génie & du caractère des originaires de l'*Amérique Méridionale*, qu'on appelle vulgairement, quoiqu'improprement, *Indiens*. Il n'eſt pas ici queſtion des Créols Eſpagnols ou Portugais, ni des diverſes eſpéces d'hommes produites par le mêlange des *Blancs* d'*Europe*, des *Noirs* d'*Afrique* & des *Rouges d'Amérique*, depuis que les Européens y ſont entrés, & y ont introduit des Négres de *Guinée*.

Leur couleur.

Tous les anciens Naturels du pays ſont baſanés & de couleur rougeâtre, plus ou moins claire ; la diverſité de la nuance a vraiſemblablement pour cauſe principale la différente tempé-

rature de l'air des pays qu'ils habitent, variée depuis la plus grande chaleur de la Zone Torride, jusqu'au froid causé par le voisinage de la nége.

Différence de mœurs.

Cette différence de climats, celle des pays de bois, de plaines, de montagnes & de rivieres; la variété des alimens, le peu de commerce qu'ont entr'elles les nations voisines, & mille autres causes doivent nécessairement avoir introduit des différences dans les occupations & dans les coutumes de ces peuples. D'ailleurs on conçoit bien qu'une nation devenue chrétienne & soumise depuis un ou deux siécles à la domination espagnole ou portugaise, doit infailliblement avoir pris quelque chose des mœurs de ses conquérans, & par conséquent qu'un Indien habitant d'une ville ou d'un village du *Pérou*, par exemple, doit se dis-

tinguer d'un Sauvage de l'intérieur du Continent, & même d'un nouvel habitant des Miſſions établies ſur les bords du *Marañon*. Il faudroit donc, pour donner une idée exacte des Américains, preſqu'autant de deſcriptions qu'il y a de nations parmi eux; cependant, comme toutes les nations d'Europe, quoique différentes entre elles en langues, mœurs & coutumes, ne laiſſeroient pas d'avoir quelque choſe de commun aux yeux d'un Aſiatique qui les examineroit avec attention; auſſi tous les Indiens Américains des différentes contrées que j'ai eu occaſion de voir dans le cours de mon voyage, m'ont paru avoir certains traits de reſſemblance les uns avec les autres; & (à quelques nuances près, qu'il n'eſt guère permis de ſaiſir à un voyageur qui ne voit les choſes qu'en paſſant) j'ai cru reconnoître dans tous un même fonds de caractère.

L'inſenſibilité en fait la baſe. Je laiſſe à décider ſi on la doit honorer du nom d'apathie, ou l'avilir par celui de ſtupidité. Elle naît ſans doute du petit nombre de leurs idées, qui ne s'étend pas au-delà de leurs beſoins. Gloutons juſqu'à la voracité, quand ils ont de quoi ſe ſatisfaire; ſobres, quand la néceſſité les y oblige, juſqu'à ſe paſſer de tout, ſans paroître rien deſirer; puſillanimes & poltrons à l'excès, ſi l'ivreſſe ne les tranſporte pas; ennemis du travail, indifférens à tout motif de gloire, d'honneur ou de reconnoiſſance; uniquement occupés de l'objet préſent, & toujours déterminés par lui; ſans inquiétude pour l'avenir; incapables de prévoyance & de réflexion; ſe livrant, quand rien ne les gêne, à une joie puérile, qu'ils manifeſtent par des ſauts & des éclats de rire immodérés, ſans objet & ſans deſſein; ils paſſent leur vie ſans

penſer, & ils vieilliſſent ſans ſortir de l'enfance, dont ils conſervent tous les défauts.

Si ces reproches ne regardoient que les Indiens de quelques provinces du *Pérou*, auſquels il ne manque que le nom d'eſclaves, on pourroit croire que cette eſpéce d'abrutiſſement naît de la ſervile dépendance où ils vivent; l'exemple des Grecs modernes prouvant aſſez combien l'eſclavage eſt propre à dégrader les hommes. Mais les Indiens des Miſſions & les Sauvages qui jouiſſent de leur liberté, étant pour le moins auſſi bornés, pour ne pas dire auſſi ſtupides que les autres, on ne peut voir ſans humiliation combien l'homme abandonné à la ſimple nature, privé d'éducation & de ſociété, diffère peu de la bête.

Langues d'Amérique, toutes pauvres.

Toutes les langues de l'*Amérique Méridionale* dont j'ai eu quelque no-

tion, ſont fort pauvres; pluſieurs ſont énergiques & ſuſceptibles d'élégance, & ſingulierement l'ancienne langue du *Pérou*; mais toutes manquent de termes pour exprimer les idées abſtraites & univerſelles; preuve évidente du peu de progrès qu'ont fait les eſprits de ces peuples. *Tems*, *durée*, *eſpace*, *être*, *ſubſtance*, *matiere*, *corps*; tous ces mots & beaucoup d'autres n'ont point d'équivalent dans leurs langues : non ſeulement les noms des êtres métaphyſiques, mais ceux des êtres moraux ne peuvent ſe rendre chez eux qu'imparfaitement & par de longues périphraſes. Il n'y a pas de mot propre qui réponde exactement à ceux de *vertu*, *juſtice*, *liberté*, *reconnoiſſance*, *ingratitude*; tout cela paroît fort difficile à concilier avec ce que *Garcilaſſo* rapporte de la police, de l'induſtrie, des arts, du gouvernement & du génie des an-

ciens *Péruviens*. Si l'amour de la patrie ne lui a pas fait illuſion, il faut convenir que ces peuples ont bien dégénéré de leurs ancêtres. Quant aux autres nations de l'*Amérique Auſtrale*, on ignore qu'elles ſoient jamais ſorties de la barbarie.

J'ai dreſſé un vocabulaire des mots le plus d'uſage de diverſes langues Indiennes. La comparaiſon de ces mots avec ceux qui ont la même ſignification en d'autres langues de l'intérieur des terres, peut non-ſeulement ſervir à prouver les diverſes tranſmigrations de ces peuples d'une extrémité à l'autre de ce vaſte continent; mais cette même comparaiſon, quand elle ſe pourra faire avec diverſes langues d'*Afrique*, d'*Europe* & des *Indes Orientales*, eſt peut-être le ſeul moyen de découvrir l'origine des *Américains*. Une conformité de langue bien avérée dé-

Mots Hébreux communs à plusieurs Langues d'Amérique.

cideroit ſans doute la queſtion. Le mot *Abba*, *Baba* ou *Papa*, & celui de *Mama*, qui des anciennes langues d'*Orient*, ſemblent avoir paſſé, avec de légers changemens, dans la plûpart de celles d'*Europe*, ſont communs à un grand nombre de nations d'*Amérique*, dont le langage eſt d'ailleurs très-différent. Si l'on regarde ces mots, comme les premiers ſons que les enfans peuvent articuler, & par conſéquent comme ceux qui ont dû par tout pays être adoptés préférablement par les parents qui les entendoient prononcer, pour les faire ſervir de ſignes aux idées de pere & de mere; il reſtera à ſçavoir pourquoi dans toutes les langues d'*Amérique*, où ces mots ſe rencontrent, leur ſignification s'eſt conſervée ſans ſe croiſer? Par quel haſard dans la langue *Omogua*, par exemple, au centre du Continent ou

dans quelqu'autre pareille, où les mots de *Papa* & de *Mama* ſont en uſage, il n'eſt pas arrivé quelquefois que *Papa* ſignifiât mere, & *Mama* pere, mais qu'on y obſerve conſtamment le contraire comme dans les langues d'Orient & d'Europe ? Il y a beaucoup de vraiſemblance qu'il ſe trouveroit parmi les naturels d'Amérique d'autres termes, dont le rapport bien conſtaté avec ceux d'une autre langue de l'ancien monde, pourroit répandre quelque jour ſur une queſtion juſqu'ici abandonnée aux pures conjectures.

J'étois attendu à *Borja* par le R. P. *Magnin* du canton de *Fribourg*, Miſſionnaire Jéſuite, en qui je trouvai toutes les attentions & prévenances que j'aurois pû eſpérer d'un compatriote & d'un ami. Je n'eus pas beſoin auprès de lui, ni depuis auprès des autres Miſſionnaires de ſon Ordre, des

recommandations de leurs amis de *Quito*, & moins encore des passeports & des ordres de la Cour d'*Espagne* dont j'étois porteur. Outre plusieurs curiosités d'histoire naturelle, ce Pere me fit présent d'une Carte qu'il avoit faite des Missions Espagnoles de *Maynas*, & d'une description des mœurs & coutumes des nations voisines. Pendant mon séjour à *Cayenne*, j'ai aidé M. Artur, Médecin du Roi & Conseiller au Conseil supérieur de cette Colonie, à traduire cet ouvrage d'espagnol en françois; il est digne de la curiosité du public.

Carte des Missions Espagnoles.

J'observai à *Borja* la Latitude de 4 degrés 28 minutes vers le Sud.

Latitude de Borja.

J'en partis le 14. Juillet avec le même Pere qui voulut bien m'accompagner jusqu'à la *Laguna*. Nous laissâmes le 15. du côté du Nord, l'embouchure du *Morona*, qui descend du Volcan de *Sangay*, dont

Bouche du Morona.

les cendres traverſant les provinces *Macas* & de *Quito*, volent quelquefois au-delà de *Guayaquil*. Plus loin, & du même côté nous rencontrâmes les trois bouches de la riviere de *Paſtaça*, dont j'ai parlé plus haut. Elle étoit alors ſi fort débordée, qu'on ne pouvoit mettre pied à terre nulle part, ce qui m'empêcha de meſurer la largeur de la bouche principale que j'eſtimai de 400 toiſes, & preſqu'auſſi large que le *Marañon*. J'obſervai un peu au-delà le même ſoir & le lendemain matin, le Soleil à ſon coucher & à ſon lever, & je trouvai comme à *Quito* 8 degrés $\frac{1}{2}$ de déclinaiſon du Nord à l'Eſt. De deux Amplitudes ainſi obſervées conſécutivement le ſoir & le matin, on peut conclure la déclinaiſon de l'Aiguille Aimantée, ſans connoître celle du Soleil ; il ſuffit d'avoir égard au changement du Soleil en déclinaiſon dans l'intervalle

du Paſtaça.

Remarque ſur la *variation* de l'aiguille aimantée.

des deux obſervations, s'il eſt aſſez conſidérable pour pouvoir être apperçû avec la Bouſſole.

[La Laguna principale Miſſion eſpagnole.

Le 19. nous arrivâmes à la *Laguna*, où m'attendoit depuis ſix ſemaines *Don Pedro Maldonado* Gouverneur de la province *d'Eſmeraldas*, à qui je dois le témoignage public qu'il s'eſt diſtingué, ainſi que ſes deux freres & tous les ſiens, dans toutes les occaſions, entre ceux de qui notre détachement académique a reçû de bons offices, pendant notre long ſéjour dans la province de *Quito*. Je l'avois trouvé diſpoſé à prendre, comme moi, pour paſſer en *Europe*, la route de la riviere des *Amazones*. Il avoit ſuivi le ſecond des trois chemins dont j'ai parlé, en deſcendant le *Paſtaça*, & il étoit arrivé, après bien des fatigues & des dangers, beaucoup plutôt que moi à notre rendez-vous

de la *Laguna*, quoique nous fussions partis à peu près dans le même-tems, l'un de *Quito*, l'autre de *Cuenca*; il avoit fait en route avec la Bouſſole & un *Gnomon* portatif, les obſervations néceſſaires pour décrire le cours de *Paſtaça*, à quoi je l'avois exhorté, en lui en facilitant les moyens.

La *Laguna* eſt un gros village de plus de mille Indiens portant armes, & raſſemblés de diverſes nations. C'eſt la principale Miſſion de toutes celles de *Maynas*. Cette Bourgade eſt ſituée dans un terrein ſec & élevé, ce qui eſt difficile à rencontrer dans ces pays, & ſur le bord d'un grand lac, à 5. lieues au-deſſus de l'embouchure du *Guallaga*, qui a ſa ſource comme le *Marañon*, dans les montagnes à l'Eſt de *Lima*. C'eſt par le *Guallaga*, qu'étoit deſcendu dans l'*Amazone Pedro de Urſoa* dont nous

Guallaga, riviere.

avons parlé. La mémoire de son expédition & celle des événemens qui furent cauſe de ſa funeſte avanture ſe conſervent encore parmi les habitans de *Lamas* petit Bourg voiſin du port où il s'embarqua. La largeur du *Guallaga* à ſa rencontre avec le *Marañon*, pouvoit être alors de 250 toiſes, ou quatre fois auſſi large que la *Seine* au *Pont royal*. Ce n'eſt qu'une riviere très médiocre en comparaiſon de la plûpart de celles dont je ferai mention dans la ſuite.

Obſervations. Je fis à la *Laguna* pluſieurs obſervations de latitude par le Soleil & par les Etoiles, & je la déterminai de 5 degrés 14 minutes. J'y prolongeai mon ſéjour de 24 heures, pour eſſayer d'y obſerver la longitude ; mais je perdis de vûe *Jupiter* dans les vapeurs de l'horiſon, avant que de voir ſortir de l'ombre ſon premier Satellite.

Nous partîmes le 23. de la *Laguna* M. *Maldonado* & moi dans deux canots de 42. à 44. piés de long & seulement de trois de large. Ils étoient formés chacun d'un seul tronc d'arbre. Les rameurs y sont placés depuis la proue jusques vers le milieu, le voyageur & son équipage sont à la pouppe; & à l'abri de la pluie sous un long toît arrondi, fait d'un tissu de feuilles de palmiers entrelassées, que les Indiens préparent avec art. Ce berceau est interrompu & coupé dans son milieu, pour donner du jour au canot, & pour y entrer commodément; un toît volant de même matiere qui glisse sur le toît fixe sert à couvrir, quand on veut, cette ouverture, qui sert tout à la fois de porte & de fenêtre. Canots Indiens.

Nous résolûmes de marcher jour & nuit, pour atteindre s'il étoit possible, les Brigantins ou grands ca-

nots que les Missionnaires Portugais dépêchent tous les ans au *Para*, pour aller chercher leurs provisions. Nos Indiens ramoient le jour, deux seulement faisoient sentinelle pendant la nuit, l'un à proue, l'autre à pouppe, pour conduire le canot dans le fil du courant.

Précautions pour lever la nouvelle Carte du fleuve.

En m'engageant à lever la Carte du cours de l'*Amazone*, je m'étois ménagé une ressource contre l'inaction que m'eût permis une navigation tranquille, que le défaut de variété dans des objets, même nouveaux, eût pû rendre ennuyeuse. Il me falloit être dans une attention continuelle pour observer la Bousole, & la montre à la main, les changemens de direction du cours du fleuve, & le tems que nous employions d'un détour à l'autre, pour examiner les différentes largeurs de son lit & celles des embouchures des

rivieres

rivieres qu'il recevoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des Iſles & leur longueur, & ſurtout pour meſurer la viteſſe du courant & celle du canot, tantôt à terre, tantôt ſur le canot même, par diverſes pratiques dont l'explication ſeroit ici de trop. Tous mes moments étoient remplis : ſouvent j'ai ſondé & meſuré géométriquement la largeur du Fleuve & celle des rivieres, qui viennent s'y joindre ; j'ai pris la hauteur méridienne du Soleil preſque tous les jours, & j'ai obſervé ſouvent ſon Amplitude à ſon lever & à ſon coucher : dans tous les lieux où j'ai ſéjourné, j'ai monté auſſi le Barométre. Je ne ferai plus dorénavant mention de ces obſervations que dans les endroits les plus remarquables, réſervant un plus grand détail pour nos aſſemblées particulieres.

Juillet 1743.

Juillet 1743.

Le 25. nous laissâmes du côté du Nord, la riviere du *Tigre*, qui pourroit bien être plus grande que le fleuve du même nom en Asie, mais qui moins heureusement placée, se perd ici dans une foule de rivieres beaucoup plus considérables. Le même jour nous arretâmes d'assez bonne heure & du même côté à une nouvelle Mission de Sauvages appellés *Yameos*, récemment tirés des bois. Leur langue est d'une difficulté inexprimable, & leur maniere de prononcer est encore plus extraordinaire que leur langue. Ils parlent en retirant leur respiration, & ne font sonner presque aucune voyelle. Ils ont des mots que nous ne pourrions écrire, même imparfaitement, sans employer moins de 9. ou 10. syllabes; & ces mots prononcés par eux semblent n'en avoir que trois ou quatre.

Nation des *Yameos*.

Leur langue.

Poettarrarorincouroac signifie en leur langue le nombre *Trois* : heureusement pour ceux qui ont affaire à eux, leur arithmétique ne va pas plus loin. Quelque peu croyable que cela paroiſſe, ce n'eſt pas la ſeule nation Indienne qui ſoit dans ce cas. La langue *Braſilienne* parlée par des peuples moins groſſiers, eſt dans la même diſette, & paſſé le nombre *Trois*, ils ſont obligés, pour compter, d'emprunter le ſecours de la langue Portugaiſe. *Juillet 1743.*

Les *Yameos* ſont fort adroits à faire de longues Sarbacanes qui ſont l'arme de chaſſe la plus ordinaire des Indiens. Ils y ajuſtent de petites fléches de bois de palmier qu'ils garniſſent, au lieu de plume, d'un petit bourlet de coton, qui remplit exactement le vuide du tuyau. Ils les lancent avec le ſouffle à 30 & 40 pas, & ne manquent preſque jamais leur coup. Un inſtru- Leurs Sarbacanes.

Juillet 1743.

ment ſi ſimple ſupplée avantageuſement chez toutes ces nations au défaut des armes à feu. Ils trempent la pointe de ces petites fléches, ainſi que de celles de leurs arcs, dans un poiſon ſi actif, que quand il eſt récent, il tue en moins d'une minute l'animal à qui la fléche a tiré du ſang. Quoique nous euſſions des fuſils, nous n'avons guère mangé ſur la Riviere de gibier tué autrement, & ſouvent nous avons rencontré la pointe du trait ſous la dent: il n'y a à cela aucun danger; ce venin n'agit que quand il eſt mêlé avec le ſang; alors il n'eſt pas moins mortel à l'homme qu'aux autres animaux. Le contrepoiſon eſt le ſel, & plus ſûrement le ſucre. Je parlerai en ſon lieu des expériences que j'en ai faites à *Cayenne* & à *Leyde*.

Leurs Fléches empoiſonnées.

Le lendemain 26. nous rencontrâmes du côté du Sud l'embouchure de *l'Ucayale*, l'une des plus gran-

L'Ucayale peut-être la vraie ſource du Maranon.

des rivieres qui groſſiſſent le *Maraſñon*. Il y a lieu de douter laquelle des deux eſt le tronc principal dont l'autre n'eſt qu'un rameau. A leur rencontre mutuelle, *l'Ucayale* eſt plus large que le fleuve où il perd ſon nom. Les ſources de *l'Ucayale* ſont auſſi les plus éloignées & les plus abondantes ; il raſſemble les eaux de pluſieurs Provinces du haut *Pérou*, & il a déja reçû *l'Apu-rimac* qui le rend une riviere conſidérable, par la même latitude où le *Marañon* n'eſt encore qu'un torrent ; enfin *l'Ucayale* en rencontrant le *Marañon*, le repouſſe & lui fait changer de direction. D'un autre côté le *Marañon* a fait un plus long circuit, & eſt déja groſſi des rivieres de *S. Iago*, *de Paſtaça*, *de Guallaga*, *&c.* lorſqu'il ſe joint à *l'Ucayale*. De plus, il eſt conſtant que le *Marañon* eſt partout d'une profondeur extraordinaire. Il eſt vrai que *l'Ucayale* n'a jamais

Juillet 1743.

Juillet 1743.

été fondé, & qu'on ignore le nombre & la grandeur des rivieres qu'il reçoit. Tout cela me persuade que la question ne pourra être décidée sans appel, tant que *l'Ucayale* ne sera pas mieux connu. Il commençoit à l'être lorsque les Missions récemment établies sur ses bords furent abandonnées après le soulévement des *Cunivos* & des *Piros*, qui massacrerent leur Missionnaire en 1695.

Au dessous de *l'Ucayale* la largeur du *Marañon* croît sensiblement, & le nombre de ses îles augmente. Le 27. au matin, nous abordâmes à la Mission de *Saint-Joachin*, composée de plusieurs nations Indiennes, & surtout de celle des *Omaguas*, nation autrefois puissante, & qui peuploit encore il y a un siécle les isles & les bords de *l'Amazone*, dans la longueur d'environ 200 lieues au dessous du *Napo*. Ils ne passent pas ce-

Mission de Saint Joachin. Nation des Omaguas.

pendant pour originaires du pays : & il y a quelque apparence qu'ils ſont venus s'établir ſur les bords du *Maraῆon* en deſcendant quelqu'une des rivieres qui ont leur ſource dans le nouveau Royaume de Grenade, pour fuir la domination des Eſpagnols, lorſqu'ils en firent la conquête. *Juillet 1743.*

Une nation qui porte le même nom d'*Omagua*, & qui habite vers la ſource d'une de ces rivieres, l'uſage des vêtements qu'on a trouvé établi chez les ſeuls *Omaguas* parmi les nations qui peuplent les bords de l'*Amazone*, quelques veſtiges de la cérémonie du Baptême, & quelques traditions défigurées, confirment la conjecture de leur tranſmigration. Le *P. Samuel Fritz* les avoit tous convertis à la Religion Chrétienne, à la fin du dernier ſiécle, & l'oncomptoit alors dans leur pays 30. villages marqués de leurs noms ſur la Carte de ce

Juillet 1743.

Pere; nous n'en avons plus vû que les ruines ou plutôt la place. Tous leurs habitants effrayés par les incursions de quelques brigands du *Para* qui venoient les faire esclaves chez eux, se sont dispersés dans les bois & dans les Missions Espagnoles & Portugaises.

Nation des Omaguas.

Le nom d'*Omaguas* dans la langue du *Pérou*, ainsi que celui de *Cambevas* que leur donnent les Portugais du *Para* dans la langue du *Brésil*, signifie *tête platte*; en effet ces peuples ont la bizarre coutume de presser entre deux planches le front des enfans qui viennent de naître, pour leur procurer cette étrange figure, & pour les faire mieux ressembler, disent-ils, à la pleine Lune. La langue des *Omaguas* est aussi douce & aussi aisée à prononcer & même à apprendre, que celle des *Yameos* est rude & difficile: elle n'a aucun rapport à celle du *Pérou* ni à celle du *Brésil* qu'on

parle, l'une au-deſſus, & l'autre au-deſſous du pays des *Omaguas* le long de la Riviere des *Amazones*. *Juillet 1743.*

Les *Omaguas* font grand uſage de deux ſortes de plantes, l'une que les Eſpagnols nomment *Floripondio*, dont la fleur a la figure d'une cloche renverſée, & qui a été décrite par le *P. Feuillée*; l'autre qui dans la langue *Omagua* ſe nomme *Curupa*, & dont j'ai rapporté la graine: l'une & l'autre eſt purgative. Ces peuples ſe procurent par leur moyen une yvreſſe qui dure 24. heures, pendant laquelle ils ont des viſions fort étranges; ils prennent auſſi la *Curupa* réduite en poudre, comme nous prenons le tabac; mais avec plus d'appareil. Ils ſe ſervent d'un tuyau de rozeau terminé en fourche, & de la figure d'un Y: ils inſérent chaque branche dans une narine; cette opération ſuivie d'une aſpiration violente, leur fait faire une Floripondio, Curupa, plantes.

Juillet 1743.

grimace fort ridicule aux yeux d'un Européen, qui veut tout rapporter à ſes uſages.

Fertilité du pays.

On peut juger quelle doit être l'abondance & la variété des plantes dans un pays que l'humidité & la chaleur contribuent également à rendre fertile. Celles de la province de *Quito* n'auront pas échappé aux recherches de M. *Jos. de Juſſieu* notre compagnon de voyage ; mais j'oſe dire que la multitude & la diverſité des arbres & des plantes qu'on rencontre ſur les bords de la Riviere des *Amazones*, dans l'étendue de ſon cours depuis la *Cordeliere des Andes*, juſqu'à la Mer, & ſur les bords de diverſes rivieres qui ſe perdent dans celle-ci donneroient pluſieurs années d'exercice au plus laborieux Botaniſte, & occuperoient plus d'un Deſſinateur. Je n'entends ici parler que du travail qu'exigeroit la deſcription exacte de

ces plantes & leur réduction en claſſes, en genres & en eſpéces. Que ſera-ce ſi l'on y fait entrer l'examen des vertus qui ſont attribuées à pluſieurs d'entr'elles, par les naturels du pays ? examen qui eſt ſans doute la partie la plus intéreſſante d'une pareille étude. Il ne faut pas douter que l'ignorance & le préjugé n'aient beaucoup multiplié & exagéré ces vertus ; mais le *Quinquina*, l'*Ypecacuana*, le *Simaruba*, la *Salſe pareille*, le *Guayac*, le *Cacao*, la *Vanille*, &c. ſeroient-elle les ſeules plantes utiles que l'Amérique renfermeroit dans ſon ſein, & leur grande utilité connue & avérée n'eſt-elle pas propre à encourager à de nouvelles recherches ? Tout ce que j'ai pû faire a été de recueillir des graines dans les lieux de mon paſſage, toutes les fois que cela m'a été poſſible.

Juillet 1743.

Le genre de plantes qui m'a paru en général frapper le plus les yeux des

Singularités de quelques Lianes.

Juillet 1743.

nouveaux venus, par ſa ſingularité, ce ſont ces lianes ou ſorte d'oſiers, dont j'ai déja fait mention, qui tiennent lieu de cordes, & qui ſont fort ordinaires en *Amérique* dans tous les pays chauds & couverts de bois. Elles ont cela de commun, qu'elles montent en ſerpentant autour des arbres & des arbuſtes qu'elles rencontrent, & qu'après être parvenues juſqu'à leurs branches, & quelquefois à une très-grande hauteur, elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement, s'enfoncent dans la terre, y reprennent racine & s'élévent de nouveau, montant & deſcendant alternativement. D'autres filamens portés obliquement par le vent ou par quelque haſard, s'attachent ſouvent aux arbres voiſins, & forment une confuſion de cordages pendans & tendus en tout ſens, qui offre aux yeux le même aſpect que les manœuvres d'un vaiſſeau. Il

n'y a preſque aucune de ces lianes à laquelle on n'attribue quelque propriété particuliere, dont quelques-unes ſont bien confirmées ; telle eſt l'*Ypecacuana*. J'en ai vû en pluſieurs endroits une eſpéce qui a une odeur d'ail, ſi forte & ſi marquée, que cela ſeul la rend reconnoiſſable. Il y en a d'auſſi groſſes, & même de plus groſſes que le bras ; quelques-unes étouffent l'arbre qu'elles embraſſent, & le font réellement mourir à force de l'étreindre ; ce qui leur a fait donner par les Eſpagnols le nom de *Matapalo*, ou *tue-bois*. Il arrive quelquefois que l'arbre ſéche ſur pied, ſe pourrit & ſe conſume, & qu'il ne reſte que les ſpires de la liane qui forment une eſpéce de colonne torſe iſolée & à jour, que l'art auroit bien de la peine à imiter.

Julllet 1743.

Les gommes, les réſines, les baumes, tous les ſucs enfin qui découlent par inciſion de diverſes ſortes d'ar-

Gommes, Réſines, Baumes.

Juillet 1743.

bres, ainsi que les différentes huiles qu'on en tire, sont sans nombre. L'huile qu'on extrait du fruit d'un palmier appellé *Unguravé*, est, dit-on, aussi douce, & paroît à quelques-uns aussi bonne au goût que l'huile d'olive. Il y en a comme celle d'*Andiroba*, qui donnent une fort belle lumiere, sans aucune mauvaise odeur. En plusieurs endroits les Indiens, au lieu d'huile, s'éclairent avec le *Copal* entouré de feuilles de Bananier; en d'autres avec certaines graines enfilées dans une baguette pointue, qui étant enfoncée en terre, leur tient lieu de chandelier. La résine appellée *Cahuchu** dans les pays de la Province de *Quito* voisins de la Mer, est aussi fort commune sur les bords du *Marañon*, & sert aux mêmes usages. Quand elle est fraîche, on lui donne avec des moules la forme qu'on veut; elle est impénétrable à la pluie mais

Cahout-chou, Résine élastique.

* Prononcez *Cahout-chou*.

ce qui la rend plus remarquable, c'eſt ſa grande élaſticité. On en fait des bouteilles qui ne ſont pas fragiles, des bottes, des boules creuſes qui s'applatiſſent quand on les preſſe, & qui dès qu'elles ne ſont plus gênées, reprennent leur premiere figure. Les Portugais du *Para* ont appris des *Omaguas* à faire avec la même matiere des pompes ou ſeringues qui n'ont pas beſoin de piſton : elles ont la forme de poires creuſes, percées d'un petit trou à leur extrémité où ils adaptent une canule. On les remplit d'eau, & en les preſſant, lorſqu'elles ſont pleines, elles font l'effet d'une ſeringue ordinaire. Ce meuble eſt fort en uſage chez les *Omaguas*. Quand ils s'aſſemblent entr'eux pour quelque fête, le maître de la maiſon ne manque pas d'en préſenter une par politeſſe à chacun des conviés, & ſon uſage précéde toujours parmi

Juillet 1743.

Coutume ſinguliere des Omaguas.

eux les repas de cérémonie.

Juillet 1743.

Nous changeâmes de canots & d'équipages à *Saint Joachin*, d'où nous partîmes le 29. Juillet compaſſant notre marche dans le deſſein d'arriver à l'embouchure du *Napo* à tems pour y obſerver la nuit du 3. Aouſt une *Emerſion* du premier Satellite de *Jupiter* Je n'avois depuis mon départ aucun point déterminé en Longitude, pour corriger mes diſtances eſtimées d'Eſt à Oueſt : d'ailleurs les voyages d'*Orellana*, de *Texeira* & du P. d'*Acuña*, qui ont rendu le *Napo* célébre, & la prétention des Portugais ſur le domaine des bords du fleuve des *Amazones* juſqu'au *Napo*, rendoit ce point important à fixer. Je fis mon obſervation fort heureuſement, malgré divers obſtacles, & je recueillis par-là le premier fruit des peines que m'avoit coûté le tranſport d'une Lunette de 18 pieds, dans des bois & des montagnes,

Obſervations de Latitude & de Longitude à l'Embouchure du Napo.

montagnes, pendant une route de plus de 150 lieues. Mon Compagnon de voyage rempli du même zéle me fut en cette occaſion & dans pluſieurs autres où il m'aida, d'un grand ſecours, par ſon intelligence & ſon activité. J'obſervai d'abord la hauteur Méridienne du Soleil dans une iſle vis-à-vis de la grande embouchure du *Napo*. Je trouvai 3 degrés 24 minutes de Latitude Auſtrale. Je jugeai la largeur totale du *Marañon* de 900 toiſes au-deſſous de l'iſle, n'ayant pu en meſurer qu'un bras géométriquement. Le *Napo* me parut avoir 600 toiſes de large au-deſſus des iſles qui partagent ſes bouches. Enfin j'obſervai le même ſoir l'*Emerſion* du premier *Satellite*, & je pris auſſi-tôt après la hauteur de deux Etoiles, pour en conclure l'heure. Les intervalles des obſervations furent meſurés avec une bonne montre; de

Juillet 1743.

Août 1743.

cette maniere je pus me dispenser de monter & de régler une pendule, ce qui n'eût guère été possible, & qui eût demandé du tems. Je trouve par le calcul la différence des Méridiens entre *Paris* & l'embouchure du *Napo*, de quatre heures trois quarts. Cette détermination sera plus exacte quand on aura l'heure de l'observation actuelle, en quelque lieu dont la position en longitude soit connue, & où cette *Emersion* ait été visible.

Aussi-tôt après mon observation de Longitude, nous nous remîmes en chemin : & le lendemain matin premier Août nous prîmes terre, dix à douze lieues au dessous de l'embouchure du *Napo*, à *Pévas*, aujourd'hui la derniere des Missions Espagnoles sur les bords du *Marañon*. Le P. *Fritz* les avoit étendues à plus de 200. lieues au-delà ; mais les Portugais en 1710. se sont mis en possession de la

plus grande partie de ces terres. Les nations Sauvages voiſines des bords du *Napo* n'ont jamais été entiérement ſubjuguées par les Eſpagnols. Quelques-unes d'entr'elles ont maſſacré en différents tems les Gouverneurs & les Miſſionnaires qui avoient tenté de les réduire. Il y a quinze ou vingt ans que les PP. Jéſuites de *Quito* ont renouvellé d'anciens établiſſements, & formé ſur les bords de cette riviere de nouvelles Miſſions aujourd'hui très-floriſſantes. *Août* 1743.

Le nom de *Pévas* que porte la Bourgade où nous abordâmes, eſt celui d'une nation Indienne qui fait partie de ſes habitans; mais on y a raſſemblé des Indiens de diverſes nations, dont chacune parle une langue différente, ce qui eſt ordinaire par toute l'*Amérique*. Il arrive quelquefois qu'une langue n'eſt entendue que de deux ou trois familles, reſte miſérable d'un Pevas Nation & Village.

Août 1743. Anthropophages.

peuple détruit & dévoré par un autre : car quoiqu'il n'y ait pas aujourd'hui d'Anthropophages le long des bords du *Marañon*, il y a encore dans les terres, particulierement du côté du Nord, & en remontant *l'Yupura*, des Indiens qui mangent leurs priſonniers. La plûpart des nouveaux habitans de *Pevas* ne ſont pas encore Chrétiens, ce ſont des Sauvages nouvellement tirés de leur *Fort*. Il n'eſt juſqu'ici queſtion que d'en faire des hommes, ce qui n'eſt pas un petit ouvrage.

Je ne dois m'étendre dans l'occaſion préſente ſur les mœurs & ſur les coutumes de ces nations & d'un ſi grand nombre d'autres que j'ai rencontrées, qu'autant qu'elles peuvent avoir quelque rapport à la Phyſique ou à l'Hiſtoire Naturelle ; ainſi je ne ferai point de deſcription de leurs danſes, de leurs inſtruments, de leurs feſtins, de leurs armes, de leurs uſ-

tenſiles de chaſſe & de pêche, de leurs ornemens bizarres d'os d'animaux & de poiſſons paſſés dans leurs narines & dans leurs lévres, de leurs joues criblées de trous, qui ſervent d'étui à des plumes d'oiſeaux de toutes couleurs : mais les Anatomiſtes trouveront peut-être quelques réflexions à faire ſur l'extenſion monſtrueuſe du lobe de l'extrémité inférieure de l'oreille de quelques-uns de ces peuples, ſans que pour cela ſon épaiſſeur en ſoit diminuée ſenſiblement. Nous avons été ſurpris de voir de ces bouts d'oreilles longs de quatre à cinq pouces, percés d'un trou de dix-ſept à dix-huit lignes de diamétre, & on nous a aſſuré que nous n'avions rien vû de ſingulier en ce genre. Ils inſérent d'abord dans le trou un petit cylindre de bois, auquel ils en ſubſtituent un plus gros, à meſure que l'ouverture s'aggrandit, juſqu'à ce que le

Août 1743.

Uſages biſares.

Oreilles monſtrueuſes.

Août 1743.

bout de l'oreille leur pende ſur les épaules. Leur grande parure eſt de remplir ce trou d'un gros bouquet ou d'une touffe d'herbes & de fleurs qui leur ſert de pendant d'oreille.

S. Paul, premiere Miſſion des Portugais.

On compte ſix à ſept journées de marche, que nous fîmes en trois jours & trois nuits, de *Pévas*, derniere Miſſion Eſpagnole, à St. *Paul* la premiere des Miſſions Portugaiſes, deſſervie par des Religieux de l'ordre du *Mont Carmel*. Dans cet intervalle on ne rencontre aucune habitation ſur les bords du fleuve. C'eſt-là que commencent les grandes iſles anciennement habitées par les *Omaguas*. Le lit de la riviere s'y élargit ſi conſidérablement, qu'un ſeul de ſes bras a quelquefois 8 à 900 toiſes. Comme cette grande étendue donne beaucoup de priſe au vent, il y excite de vraies tempêtes, qui ont ſouvent ſubmergé des canots. Nous eſſuyâmes

Largeur du fleuve.

deux orages dans notre trajet de *Pévas* à *S. Paul*; mais la grande expérience des Indiens fait qu'il eſt rare qu'on ſe trouve ſurpris au milieu du Fleuve, & il n'y a de danger preſſant que lorſqu'on n'a pas le tems de chercher un abri à l'embouchure de quelque petite riviere ou ruiſſeau qui ſe rencontre fréquemment. Dès que le vent ceſſe, le courant du fleuve qui briſe les vagues, lui a bien-tôt rendu ſa premiere tranquillité.

Août 1743. Tempetes.

Un des plus grands périls de cette navigation eſt la rencontre de quelque tronc d'arbre déraciné, engravé dans le ſable ou le limon, & caché ſous l'eau qui mettroit le canot en danger de tourner ou de s'ouvrir, comme il nous arriva une fois en approchant de terre pour couper un bois dont on vantoit les vertus pour l'Hydropiſie. Pour éviter cet inconvénient, on s'éloigne des bords: quant aux arbres

Danger de cette navigation.

Août. 1743. entraînés par le courant, comme ils flotent on les voit de loin, & il eſt aiſé de s'en garantir.

Je ne parle pas d'un autre accident beaucoup plus rare, mais toujours funeſte dont on court encore le riſque en côtoyant de trop près les bords du fleuve. C'eſt la chute ſubite de quelque arbre, ou par caducité, ou parce que le terrein qui le ſoûtenoit a été inſenſiblement miné par les eaux. Pluſieurs canots en ont été briſés & engloutis avec tous les rameurs. Sans quelque événement de cette eſpéce, il ſeroit inoüi qu'un Indien ſe fût noyé.

Indiens guerriers

Il n'y a aujourd'hui aucune nation guerriere ennemie des Européens ſur les bords du *Marañon*, toutes ſe ſont ſoumiſes ou retirées au loin. Cependant il y a encore des endroits où il ſeroit dangereux de coucher à terre. Il y a quelques années que le fils d'un

Gouverneur Eſpagnol dont nous avons connu le pere à *Quito*, ayant entrepris de deſcendre la riviere, fut ſurpris dans le bois, & maſſacré par des Sauvages du dedans des terres qu'un malheureux hazard lui fit rencontrer près des bords du Fleuve, où ils ne viennent qu'à la dérobée. Le fait nous a été conté par ſon camarade de voyage échappé au même danger, & aujourd'hui établi dans les Miſſions Portugaiſes.

Août 1743.

Le Miſſionnaire de *S. Paul* prévenu de notre arrivée, nous tenoit prêt un grand canot, pirogue ou brigantin équippé de quatorze rameurs avec un Patron. Il nous donna de plus un guide Portugais dans un autre canot, & nous reçûmes de lui & des autres Religieux de ſon ordre chez qui nous avons ſéjourné, un traitement qui nous fit oublier que nous étions au centre de l'*Amérique*, éloignés

Paralléle des Miſſions Portugaiſes & Eſpagnoles

Août 1743.

de 500 lieues de terres habitées par des Européens. A *S. Paul* nous commençâmes à voir aulieu de maisons & d'Eglises de roseaux, des chapelles & des presbytères de maçonnerie, de terre & de brique, & des murailles blanchies proprement. Nous fûmes encore agréablement surpris, de voir au milieu de ces déserts des chemises de toile de *Bretagne* à toutes les femmes Indiennes, des coffres avec des serrures & des clefs de fer dans leurs ménages, & d'y trouver des aiguilles, de petits miroirs, des couteaux, des ciseaux, des peignes, & divers autres petits meubles d'*Europe* que les Indiens se procurent tous les ans au *Para* dans les voyages qu'ils y font pour y porter le *Cacao* qu'ils recueillent sans culture sur les bords du Fleuve. Le commerce avec le *Para* donne à ces Indiens & à leurs Missionnaires un air d'aisance, qui distingue au

premier coup d'œil les Miſſions Portugaiſes, des Miſſions Caſtillanes du haut du *Maranõn*, dans leſquelles tout ſe reſſent de l'impoſſibilité où ſont les Miſſionnaires de la Couronne d'Eſpagne de ſe fournir d'aucune des commodités de la vie, n'ayant aucun commerce avec les *Portugais* leurs voiſins, en deſcendant le Fleuve; & tirant tout de *Quito* où à peine envoient-ils une fois l'année, & dont-ils ſont plus ſéparés par la *Cordeliere*, qu'ils ne le ſeroient par une mer de mille lieues.

Août 1743.

Les canots dont ſe ſervent les Portugais, & dont nous nous ſervîmes depuis *Saint-Paul*, ſont beaucoup plus grands & plus commodes que les canots Indiens, avec leſquels nous avions navigué dans les Miſſions Eſpagnoles. Le tronc d'arbre qui fait tout le corps des canots Indiens, ne fait chez les Portugais que la carène. Ils le fendent

Canots Portugais.

Août 1743.

premierement, & l'évuident avec le fer; ils l'ouvrent enſuite, par le moyen du feu, pour augmenter ſa largeur : mais comme le creux diminue d'autant, ils lui donnent plus de hauteur par des bordages qu'ils y ajoûtent, & qu'ils lient par des courbes au corps du bâtiment. Le gouvernail eſt placé dans ces canots, de maniere que ſon jeu n'embarraſſe nullement la cabanne ou petite chambre qui eſt ménagée à la pouppe. Quelques-uns de ces brigantins ont ſoixante pieds de long ſur ſept de large, & trois & demi de creux; il y en a de plus grands encore & de quarante rameurs. La plûpart ont deux mâts, & vont à la voile; ce qui eſt d'une grande commodité pour remonter le Fleuve à la faveur du vent d'Eſt, qui y regne depuis le mois d'Octobre juſques vers le mois de Mai. Il y a quatre ou cinq ans qu'un

de ces brigantins de médiocre grandeur, ponté & agréé par un Capitaine Marchand François qui s'y embarqua avec trois Mariniers François, prit le large en haute mer, au grand étonnement des habitans du *Para*, & fit en ſix jours du *Para* à *Cayenne* un trajet qu'on verra que je n'ai fait qu'en deux mois, dans un bâtiment du même port; obligé que j'étois de me laiſſer conduire terre à terre, à la mode du pays; ce qui d'ailleurs me convenoit mieux pour lever ma Carte. *Août 1743.*

Nous nous rendîmes en cinq jours & cinq nuits de navigation de *Saint-Paul* à *Coari*, non compris environ deux jours de ſéjour dans les Miſſions intermédiaires de *Yviratuha*, *Traquatuha*, *Paraguari* & *Tefé*. *Coari* eſt la derniere des ſix peuplades des Miſſionnaires Carmes Portugais; les cinq premieres ſont formées des dé- Miſſions des Carmes Portugais.

Août 1743.

bris de l'ancienne Miſſion du Pere *Samuel Fritz*, & compoſées d'un grand nombre de diverſes nations, la plûpart tranſplantées. Toutes les ſix ſont ſituées ſur la rive Auſtrale du Fleuve, où les terres ſont plus hautes, & à l'abri des inondations. Entre *Saint-Paul* & *Coari* nous rencontrâmes pluſieurs grandes & belles rivieres, qui viennent ſe perdre dans celle des *Amazones*. Du côté du Sud, les principales ſont *Yutay*, plus grande que celle d'*Yuruca*, qui la ſuit, & dont je meſurai l'embouchure de 362 toiſes, celle de *Tefé* que le P. *d'Acuña* nomme *Tapi*, & celle de *Coari*, qui ne paſſoit il y a quelques années que pour un lac; toutes courent du Sud au Nord, & deſcendent des montagnes à l'Eſt de *Lima*, & au Nord de *Cuſco*. Toutes ſont navigables pluſieurs mois en remontant depuis leurs embouchures; & divers Indiens ont

Rivieres; Yutay, Yuruca, Tefé, Coari, du côté du Sud.

rapporté qu'ils avoient vû sur les bords de celle de *Coari* dans le haut des terres, un pays découvert, des mouches & quantité de bêtes à cornes (dont ils rapporterent des dépouilles;) objets nouveaux pour eux, & qui prouvent que les sources de ces rivieres arrosent des pays fort différens du leur, & sans doute voisins des Colonies Espagnoles du haut *Pérou*, où l'on sçait que les bestiaux se sont fort multipliés. L'*Amazone* reçoit aussi du côté du Nord dans cet intervalle, deux grandes & célébres rivieres, la premiere est celle *d'Yça*, qui descend comme le *Napo* des environs de *Pasto* au Nord de *Quito*, dans les Missions Franciscaines de *Sucumbios*, où elle se nomme *Putumayo*, la seconde est l'*Yupura*, qui a ses sources un peu plus vers le Nord que le *Putumayo*, & qui dans sa partie supérieure se nomme *Caquetà*, nom

Août 1743.

Putumayo; Yupura ou Caquetà, du côté du Nord.

Août 1743.

totalement inconnu à ſes embouchures dans l'*Amazone*. Je dis ſes embouchures, car il y en a effectivement ſept ou huit formées par autant de bras qui ſe détachent ſucceſſivement du canal principal, & ſi loin les uns des autres, qu'il y a plus de cent lieues de diſtance de la premiere bouche à la derniere. Les Indiens leur donnent divers noms, ce qui les a fait prendre pour différentes Rivieres. Ils appellent *Yupura* un des plus conſidérables de ces bras ; & en me conformant à l'uſage des Portugais qui ont étendu ce nom, en remontant, j'appelle *Yupura* non-ſeulement le bras ainſi nommé anciennement par les Indiens, mais auſſi le tronc d'où ſe détachent ce bras & les ſuivans. Tout le pays qu'ils arroſent eſt ſi bas, que dans le tems des crues de l'*Amazone*, il eſt totalement inondé, & qu'on paſſe en canot d'un bras à l'autre, & à des lacs dans

dans l'intérieur des terres. Les bords de l'*Yupura* ſont habités en quelques endroits par ces nations féroces dont j'ai parlé, qui ſe détruiſent mutuellement, & dont pluſieurs mangent encore leurs priſonniers. Cette riviere, non plus que les différens bras qui entrent plus bas dans l'*Amazone*, ne ſont guère fréquentés d'autres Européens, que de quelques Portugais du *Para*, qui y vont en fraude acheter des Eſclaves. Nous reviendrons à l'*Yupura*, en parlant de *Rio Negro*.

Août 1743.

C'eſt dans ces quartiers qu'étoit ſitué un village Indien, où *Texeira* en remontant le Fleuve en 1637. reçut en troc des anciens habitans quelques bijoux d'un or qui fut eſſayé à *Quito*, & jugé de 23 carats. Il donna à ce lieu le nom de *Village de l'Or*. A ſon retour il y planta une borne, & en prit poſſeſſion pour la Couronne

Village de l'Or.

Borne plantée par Texeira.

Août 1743.

de *Portugal* le 26. Août 1639. par un acte qui se conserve dans les Archives du *Para*, où je l'ai vû. Cet acte signé de tous les officiers de son détachement, porte que ce fut *sur une terre haute vis-à-vis des Bouches de la Riviere d'Or.*

Yquiari, Riviere d'Or.

Le P. d'*Acuña* assûre que par divers chemins qu'il indique, on remonte de l'*Yupura* dans l'*Yquiary*, qu'il nomme la riviere *d'Or*. Il ajoûte que les habitans de l'*Yquiari* faisoient commerce de ce métal avec les * *Manaos* leurs voisins, & ceux-ci avec les Indiens des bords de l'*Amazone*, desquels il acheta lui-même une paire de pendans d'oreilles d'or. Le P. *Fritz* rapporte dans son Journal, qu'en 1687. c'est-à-dire, cinquante ans après le P. d'*Acuña*, il

* Le P. *Fritz* écrit *Manaves*. La traduction Françoise de la Relation du P. *d'Acuña* défigure ce mot, ainsi que beaucoup d'autres, en écrivant *Mavagus*. Les Portugais l'écrivent aujourd'hui *Manaos* & *Manaus*, indifféremment, & prononcent *Manaous*.

avoit vû arriver huit à dix canots de *Manaos*, qui de leurs habitations sur les rivages de l'*Yurubech*, étoient venus à la faveur de l'inondation, pour commercer chez les *Yurimaguas* ses Catéchumènes, sur la rive septentrionale de l'*Amazone*. Il dit encore qu'ils avoient coutume d'apporter entre autres choses de petites lames d'or batu, que ces mêmes *Manaos* recevoient en échange des Indiens de l'*Yquiari*. Tous ces lieux & ces rivieres sont placés sur la Carte de ce Pere. Tant de témoignages conformes, & chacun d'eux respectable, ne permettent pas de douter de la vérité de ces faits ; cependant le Fleuve, le lac, la mine d'or, la borne, & même le *Village de l'Or* attesté par la déposition de tant de témoins, tout a disparu comme un Palais enchanté, & sur les lieux on en a perdu jusqu'à la mémoire.

Août 1743.

La mémoire en est perdue sur les lieux.

Août 1743.

Dès le tems du P. *Fritz*, les Portugais oubliant le titre sur lequel ils fondent leur prétention, soutenoient déja que la borne plantée par *Texeira* étoit située plus haut que la province d'*Omaguas*; & dans le même tems le P. *Fritz*, Missionnaire de la Couronne d'Espagne, donnant dans une autre extrémité, prétendoit qu'elle n'avoit été posée qu'aux environs de la riviere de *Cuchivara* plus de 200 lieues plus bas. Il est arrivé ici ce qui arrive presque toujours dans les disputes, chacun a exagéré ses prétentions. Quant à la borne plantée dans le *village de* l'*Or*, si on examine bien le Canton où est située la quatriéme Mission Portugaise, en descendant, appellée *Paraguari*, sur le bord Austral de l'*Amazone*, quelques lieues audessus de l'embouchure de *Tefé*, (où j'ai observé 3 degrés 20 minutes de Latitude Australe) on trouvera qu'il réunit tous les caractères qui dési-

Situation de la Borne

gnent la ſituation de ce fameux village, dans l'Acte de *Texeira*, daté de *Guayaris*, & dans la Relation du P. *d'Acuña*. L'*Yupura* dont l'embouchure principale eſt vis-à-vis de *Paraguari*, ſera par conſéquent *Rio de Ouro*, dont les bouches mentionnées dans le même Acte étoient vis-à-vis du Village. Il reſte à ſçavoir que ce que ſont devenus l'*Yurubech* & l'*Yquiari*, auquel le P. d'*Acuña* donne le nom de *Riviere d'Or*, & où il dit qu'on remonte par l'*Yupura;* c'eſt ce que j'ai eu un peu plus de peine à découvrir : je crois cependant avoir éclairci ce point, & peut-être trouvé le fondement de la fable du *Lac Parime* & du *Dorado* ; mais l'ordre & la clarté demandent que cette diſcuſſion ſoit remiſe à l'article de la riviere *Noire*.

Août 1743.

Amazones d'Amérique.

Dans le cours de notre navigation, nous avions queſtionné par-tout

les Indiens des diverſes nations, & nous nous étions informé d'eux avec grand ſoin, s'ils avoient quelque connoiſſance de ces femmes belliqueuſes qu'*Orellana* prétendoit avoir rencontrées & combatues, & s'il étoit vrai qu'elles vivoient éloignées du commerce des hommes, ne les recevant parmi elles qu'une fois l'année, comme le rapporte le P. *d'Acuña* dans ſa Relation, où cet article mérite d'être lû par ſa ſingularité. Tous nous dirent qu'ils l'avoient oüi raconter ainſi à leurs Peres, ajoûtant mille particularités, trop longues à répéter, qui toutes tendent à confirmer qu'il y a eu dans ce continent une république de femmes qui vivoient ſeules ſans avoir d'hommes parmi elles, & qu'elles ſe ſont retirées du côté du Nord, dans l'intérieur des terres, par la riviere *Noire*, ou par une de celles qui deſcendent du même côté dans le *Marañon*.

Un Indien de S. *Joachin d'Omaguas*, nous avoit dit que nous trouverions peut-être encore à *Coari* un vieillard, dont le Pere avoit vû les *Amazones*. Nous apprîmes à *Coari* que l'Indien qui nous avoit été indiqué, étoit mort ; mais nous parlâmes à son fils, qui paroissoit âgé de 70 ans, & qui commandoit les autres Indiens du même village. Celui-ci nous assura que son grand pere avoit, en effet, vû passer ces femmes à l'entrée de la riviere de *Cuchiuara*, qu'elles venoient de celle de *Cayamé*, qui débouche dans l'*Amazone* du côté du Sud entre *Tefé* & *Coari* ; qu'il avoit parlé à quatre d'entr'elles, dont une avoit un enfant à la mammelle : il nous dit le nom de chacune d'elles ; il ajoûta qu'en partant de *Cuchiuara*, elles traverserent le *Grand Fleuve*, & prirent le chemin de la riviere *Noire*. J'obmets certains détails peu vraisemblables, mais qui

Témoignages en faveur de leur réalité.

ne font rien au fonds de la choſe. Plus bas que *Coari*, les Indiens nous dirent par-tout les mêmes choſes avec quelques variétés dans les circonſtances ; mais tous furent d'accord ſur le point principal.

En particulier ceux de *Topayos*, dont il ſera fait mention en ſon lieu plus expreſſément, ainſi que de certaines pierres vertes connues ſous le nom de *pierres des Amazones*, diſent qu'ils en ont hérité de leurs peres, & que ceux-ci les ont eues des *Cougnantainſecouima*, c'eſt-à-dire en leur langue, des femmes ſans mari, chez l'eſquelles, ajoûtent ils, on en trouve une grande quantité.

Un Indien, habitant de *Mortigura* Miſſion voiſine du *Para*, m'offrit de me faire voir une riviere, par où on pouvoit remonter ſelon lui juſqu'à peu de diſtance du pays actuellement, diſoit-il, habité par les *Ama-*

zones. Cette riviere ſe nomme *Irijo*,& j'ai paſſé depuis à ſon embouchure, entre *Macapa* & le cap de *Nord*. Selon le rapport du même Indien, à l'endroit où cette riviere ceſſe d'être navigable à cauſe des ſauts, il falloit, pour pénétrer dans le pays des *Amazones*, marcher pluſieurs jours dans les bois du côté de l'Oueſt,& traverſer un pays de montagnes.

Un vieux Soldat de la garniſon de *Cayenne*, aujourd'hui habitant proche des ſauts de la riviere d'*Oyapoc*, m'a aſſuré que dans un détachement dont il étoit qui fut envoyé dans les terres pour reconnoître le pays en 1726, ils avoient pénétré chez les *Amicouanes*, nation à longues oreilles, qui habite au-de-là des ſources de l'*Oyapoc* & près de celles d'une autre riviere qui ſe rend dans l'*Amazone*, & que là il avoit vû au col de leurs femmes & de leurs filles de ces

mêmes pierres vertes dont je viens de parler; & qu'ayant demandé à ces Indiens d'où ils les tiroient, ceux-ci lui répondirent qu'elles venoient de chez les femmes *qui n'avoient point de mari*, dont les terres étoient à ſept ou huit journées plus loin du côté de l'Occident. Cette nation des *Amicouanes* habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivieres ne ſont pas encore navigables; ainſi ils n'avoient vraiſemblablement pas reçû cette tradition des Indiens de l'*Amazone*, avec leſquels ils n'avoient pas de commerce: ils ne connoiſſoient que les nations contigues à leurs terres, parmi leſquelles les François du détachement de *Cayenne* avoient pris des guides & des interprétes.

Il faut d'abord remarquer que tous les témoignages que je viens de rapporter, d'autres que j'ai paſſé ſous ſilence, ainſi que ceux dont il eſt fait

mention dans les informations faites en 1726, & depuis par deux gouverneurs Eſpagnols * de la province de *Venezuela*, s'accordent en gros ſur le fait des *Amazones*; mais ce qui ne mérite pas moins d'attention, c'eſt que tandis que ces diverſes relations déſignent le lieu de la retraite des *Amazones* Américaines, les unes vers l'Orient, les autres au Nord, & d'autres vers l'Occident; toutes ces directions différentes concourent à placer le centre commun où elles aboutiſſent dans les montagnes au centre de la *Guiane*, & dans un canton où les Portugais du *Para*, ni les François de *Cayenne* n'ont pas encore pénétré. Malgré tout cela, j'avoue que j'aurois bien de la peine à croire que nos *Amazones* y fuſſent actuellement établies, ſans qu'on eût de leur

Il y a peu d'apparence qu'elles ſubſiſtent aujourd'hui

* Don Diego Portales qu'on ſçait qui vivoit encore à Madrid il y a quelques années, & Don Franciſco Torralva ſon ſucceſſeur.

nouvelles plus positives, de proche en proche, par les Indiens voisins des Colonies Européennes des côtes de la *Guiane*; mais cette nation ambulante pourroit bien avoir encore changé de demeure ; & ce qui me paroît plus vraisemblable que tout le reste, c'est qu'elles ayent perdu avec le tems leurs anciens usages, soit qu'elles aient été subjuguées par une autre nation, soit qu'ennuyées de leur solitude, les filles aient à la fin oublié l'aversion de leurs meres pour les hommes. Ainsi quand on ne trouveroit plus aujourd'hui de vestiges actuels de cette République de femmes, ce ne seroit pas encore assez pour pouvoir affirmer qu'elle n'a jamais existé.

D'ailleurs il suffit pour la vérité du fait, qu'il y ait eu en *Amérique* un peuple de femmes, qui n'eussent pas d'hommes vivants en société avec elles. Leurs autres coutumes, & par-

ticulierement celle de ſe couper une mammelle, que le Pere d'*Acuña* leur attribue ſur la foi des Indiens, ſont des circonſtances acceſſoires & indépendantes, & ont vraiſemblablement été altérées, & peut-être ajoûtées, par les Européens préoccupés des uſages qu'on attribue aux anciennes *Amazones* d'*Aſie*; & l'amour du merveilleux les aura fait depuis adopter aux Indiens dans leurs récits. En effet il n'eſt pas dit que le *Cacique* qui avertit *Orellana* de ſe garder des *Amazones*, qu'il nommoit en ſa langue *Comapuyaras*, ait fait mention de la mammelle coupée, & notre Indien de *Coari* dans l'hiſtoire de ſon ayeul qui vit quatre *Amazones*, dont une allaitoit actuellement un enfant, ne parle point non plus de cette particularité ſi propre à ſe faire remarquer.

Je reviens au fait principal. Si pour le nier on alléguoit le défaut de vraiſemblance & l'eſpéce d'impoſſibilité

morale qu'il y a qu'une pareille République de femmes pût s'établir & subsiſter, je n'inſiſterois pas ſur l'exemple des anciennes *Amazones* Aſiatiques, ni des *Amazones* modernes d'*Afrique* *, puiſque ce que nous en liſons dans les Hiſtoriens anciens & modernes eſt au moins mêlé de beaucoup de fables, & ſujet à conteſtation. Je me contenterois de faire remarquer que ſi jamais il y a pû avoir des *Amazones* dans le monde, c'eſt en *Amérique*, où la vie errante des femmes qui ſuivent ſouvent leurs Maris à la guerre, & qui n'en ſont pas plus heureuſes dans leur domeſtique, a dû leur faire naître l'idée & leur fournir des occaſions fréquentes de ſe dérober au joug de leurs tyrans, en cherchant à ſe faire un établiſſement, où elles puſſent vivre dans l'indépendance, & du moins n'être pas réduites à

Malheureuſe condition des Femmes Indiennes.

* Voyez la *Deſcription de l'Ethiopie Orientale* par le P. *Juan dos Santos* Dominicain Portugais, & le P. *Labat*.

la condition d'eſclaves & de bêtes de ſomme. Une pareille réſolution priſe & exécutée n'auroit rien de plus extraordinaire ni de plus difficile, que ce qui arrive tous les jours dans toutes les Colonies Européennes d'*Amérique*, où il n'eſt que trop ordinaire que des eſclaves maltraités ou mécontents, fuient par troupes dans les bois & quelquefois ſeuls, quand ils ne trouvent pas à qui s'aſſocier, & qu'ils y paſſent ainſi pluſieurs années, & quelquefois toute leur vie dans la ſolitude.

Il y a toute apparence qu'il y a eu des Amazones en Amérique.

Je ſçais que tous, ou la plûpart des Indiens de *l'Amérique Méridionale* ſont menteurs, crédules, entêtés du merveilleux ; mais aucun de ces Peuples n'a jamais entendu parler des *Amazones* de *Diodore de Sicile*, & de *Juſtin*. Cependant il étoit déja queſtion d'*Amazones* parmi les Indiens du centre de l'*Amérique*, avant que les Eſpagnols y euſſent pénétré,

& il en a été mention depuis chez des Peuples qui n'avoient jamais vû d'Européens. C'eſt ce que prouve l'avis donné par le Cacique à *Orellana* & à ſes gens, ainſi que les traditions rapportées par le P. *d'Acuña* & par le P. *Baraze*.* Croira-t-on que des Sauvages de contrées éloignées ſe ſoient accordés à imaginer, ſans aucun fondement, le même fait ; & que cette prétendue fable ait été adoptée ſi uniformément & ſi univerſellement à *Maynas*, au *Para*, à *Cayenne*, à *Venezuela*, parmi tant de nations qui ne s'entendent point, & qui n'ont aucune communication ?

Au reſte je n'ai pas fait ici l'énumération ** de tous les Auteurs & Voyageurs de toutes les nations de l'*Europe*, qui depuis plus de deux

* Lettres édifiantes & curieuſes, *tome X.*

** Améric Veſpuce, Hulderic Shmidel, Orellana, Berrio, Walter Raleigh, les PP. d'Acuña, d'Artieda, Barazi, &c.

ſiécles

siécles ont affirmé l'existence des *Amazones* Américaines, & dont quelques-uns prétendent les avoir vûes. Je me suis contenté de rapporter les nouveaux témoignages que nous avons eu occasion, M. *Maldonado* & moi, de recueillir dans notre route. On peut voir cette question traitée dans l'apologie du premier tome du Théâtre Critique du célébre Pere *Feijoo*, Bénédictin Espagnol, faite par son sçavant Disciple le P. *Sarmiento*, de la même Congrégation. *Août 1743.*

Le 20. Août nous partîmes de *Coari* avec un nouveau canot & de nouveaux Indiens. La langue du *Pérou*, qui étoit familiere à M. *Maldonado* & à nos domestiques, & dont j'avois aussi quelque teinture, nous avoit servi à nous entendre avec les Naturels du pays dans toutes les Missions Espagnoles, où l'on a tâché d'en faire une Langue générale. A Départ de Coari.

Août 1743.

Langues du Pérou & du Bréſil, devenues générales dans les Miſſions qui en dépendent.

S. *Paul* & à *Tefé* nous avions eu des Interprétes Portugais qui parloient la Langue du *Bréſil*, pareillement introduite dans toutes les Miſſions Portugaiſes; mais n'en ayant point trouvé à *Coari*, où nous ne pûmes arriver, malgré notre diligence, qu'après le départ du grand canot du Miſſionnaire pour le *Para*, nous nous trouvâmes parmi des Indiens, avec qui nous ne pouvions converſer que par ſignes, ou à l'aide d'un court Vocabulaire que j'avois fait de queſtions écrites dans leur langue; mais qui malheureuſement ne contenoit pas les réponſes. Je ne laiſſai pas de tirer d'eux quelques éclairciſſements, ſurtout pour les noms de Rivieres. Je remarquai auſſi qu'ils connoiſſoient pluſieurs Etoiles fixes, & qu'ils donnoient des noms d'animaux au diverſes Conſtellations. Ils appellent les *Hyades*, ou la tête du Taureau, *Tapi-*

ira Rayouba, d'un nom qui signifie aujourd'hui en leur langue *Mâchoire de Bœuf*; je dis aujourd'hui, parce que depuis que l'on a transporté des bœufs d'*Europe* en *Amérique*, les *Brasiliens*, ainsi que les Naturels du *Pérou*, ont appliqué à ces animaux, le nom qu'ils donnoient, chacun dans leur langue maternelle, à l'*Elan*, le plus grand des Quadrupédes qu'ils connussent avant la venue des Européens. *Août 1743.*

Le lendemain de notre départ de *Coari*, continuant à descendre le Fleuve, nous laissâmes du côté du Nord une embouchure de l'*Yupura*, environ à cent lieues de distance de la premiere, & le jour suivant du côté du Sud, les bouches de la riviere aujourd'hui appellée *Purus*, & autrefois *Cuchivara*, du nom d'un village voisin de son embouchure: c'est dans ce village que l'ayeul du vieux Indien de *Coari* avoit reçû la visite des *Amazo-* Riviere de Purus.

nes. Cette riviere n'eſt pas inférieure aux plus grandes qui groſſiſſent le *Marañon* de leurs eaux; & ſi l'on en croit les Indiens, elle lui eſt égale. Sept à huit lieues au-deſſous de cette jonction, voyant le Fleuve ſans iſles, & large de 1000 à 1200 toiſes, je fis voguer fortement contre le courant, pour ſonder, en maintenant le bateau, autant qu'il étoit poſſible, à la même place, & je ne trouvai pas fond à 103 braſſes.

Août 1743.

Sonde.

Riviere Noire.

Le 23. nous entrâmes dans *Rio Negro*, ou la riviere *Noire*, autre mer d'eau douce, que l'*Amazone* reçoit du côté du Nord. La Carte du P. *Fritz*, qui n'eſt jamais entré dans *Rio Negro*, & la derniere Carte d'*Amérique* de *Deliſle*, d'après celle du P. *Fritz*, font courir cette riviere du Nord au Sud, tandis qu'il eſt certain, par le rapport de tous ceux qui l'ont remontée, qu'elle vient de l'Oueſt

& qu'elle court à l'Eſt, en inclinant un peu vers le Sud. Je ſuis témoin par mes yeux, que telle eſt ſa direction pluſieurs lieues au-deſſus de ſon embouchure dans l'*Amazone*, où *Rio Negro* entre ſi parallélement, que ſans la tranſparence de ſes eaux qui l'ont fait nommer *Riviere Noire*, on la prendroit pour un bras de l'*Amazone*, ſéparé par une iſle. Nous remontâmes *Rio Negro* deux lieues, juſqu'au Fort que les Portugais y ont bâti ſur le bord Septentrional, à l'endroit le plus étroit, que je meſurai de 1203 toiſes, & où j'obſervai 3 degrés 9 minutes de Latitude. C'eſt le premier établiſſement Portugais qu'on rencontre au Nord de la riviere des *Amazones*, en la deſcendant. *Rio Negro* eſt fréquenté par les Portugais depuis plus d'un ſiécle, & ils y font un grand commerce d'eſclaves. Il y a continuellement un détachement

Août 1643.

Fort Portugais.

Sa latitude.

Août 1743.

de la garniſon du *Para* campé ſur ſes bords, pour tenir en reſpect les nations Indiennes qui les habitent, & pour favoriſer le commerce des eſclaves, dans les limites preſcrites par les loix de *Portugal*; & tous les ans ce camp volant, à qui on donne le nom de *Troupe de Rachat*, pénétre plus avant dans les terres. Le Capitaine Commandant du Fort de la *Riviere Noire* étoit abſent lorſque nous y abordâmes; je ne m'y arrêtai que vingt-quatre heures.

Miſſions des bords de la Riviere Noire.

Toute la partie découverte des bords de *Rio Negro* eſt peuplée de Miſſions Portugaiſes, des mêmes Religieux du *Mont Carmel* que nous avions rencontrés en deſcendant l'*Amazone*, depuis que nous avions laiſſé les Miſſions Eſpagnoles. En remontant des quinze jours, des trois ſemaines & plus dans la *Riviere Noire*, on la trouve encore plus large qu'à ſon

embouchure, à cauſe du grand nombre d'iſles & de lacs qu'elle forme. Dans tout cet intervalle le terrein ſur ſes bords eſt élevé, & n'eſt jamais inondé : le bois y eſt moins fouré, & c'eſt un pays tout différent des bords de l'*Amazone*.

Nous ſçûmes étant au Fort de la riviere *Noire*, des nouvelles plus particulieres de la communication de cette riviere avec *l'Orinoque*, & par conſéquent de *l'Orinoque* avec L'*Amazone*. Je ne ferai point l'énumération des différentes preuves de cette communication, que j'avois ſoigneuſement recueillies pendant ma route; la plus déciſive étoit alors le témoignage non ſuſpect d'une Indienne des Miſſions Eſpagnoles * des bords de *l'Orinoque*, à qui j'avois parlé, & qui étoit venue en canot de chez el-

Communication de l'Orinoque avec l'Amazone par la Riviere Noire.

* De la nation *Cauriacani* & du village & Miſſion de Sainte Marie de *Bararuma*.

le au *Para*. Toutes ces preuves deviennent désormais inutiles, & cédent à une derniere. Je viens d'apprendre par une lettre écrite du *Para* par le R. *P. Jean Ferreyra Recteur* du Collége des Jésuites, que les Portugais du camp volant de la *Riviere Noire* (l'année derniere 1744) ayant remonté de riviere en riviere, ont rencontré le Supérieur des Jésuites des Missions Espagnoles des bords de l'*Orinoque*, avec lequel les mêmes Portugais sont revenus par le même chemin, & sans débarquer, jusqu'à leur camp de la *Riviere Noire*, qui fait la communication de l'*Orinoque* avec l'*Amazone*. Ce fait ne peut donc plus aujourd'hui être révoqué en doute; c'est envain que pour y jetter quelque incertitude, on réclameroit l'autorité de l'Auteur récent de l'*Orinoque illustré*, qui après avoir été long-tems Missionnaire sur les

bords de l'*Orinoque*, traitoit encore en 1741. cette communication d'impoſſible. * Il ignoroit alors ſans doute que ſes propres lettres au Commandant Portugais, & à l'Aumônier de la *Troupe de Rachat*, étoient venues de ſa miſſion de l'*Orinoque* par cette même route réputée imaginaire, juſqu'au *Para*, où je les ai vûes en original entre les mains du Gouverneur ; mais cet Auteur eſt aujourd'hui lui-même pleinement déſabuſé à cet égard, ainſi que je l'ai appris de M. *Bouguer*, qui l'a vû l'année derniere à *Carthagène* d'*Amérique*.

La communication de l'*Orinoque* & de l'*Amazone*, récemment avérée peut d'autant plus paſſer pour une découverte en Géographie, que quoique la jonction de ces deux Fleuves ſoit marquée ſans aucune équivoque ſur les anciennes Cartes, tous les

* V. *el Orinoco illuſtrado*. Madrid. 1741. pag. 18.

Géographes modernes l'avoient ſupprimée dans les nouvelles, comme de concert, & qu'elle étoit traitée de chimérique par ceux qui ſembloient devoir être le mieux informés de ſa réalité. Ce n'eſt probablement pas la premiere fois que les vraiſemblances & les conjectures purement plauſibles l'ont emporté ſur des faits atteſtés par des Relations de voyages, & que l'eſprit de critique pouſſé trop loin a fait nier déciſivement ce dont il étoit ſeulement encore permis de douter.

Mais comment ſe fait cette communication de l'*Orinoque* avec l'*Amazone* ? Une Carte détaillée de la riviere *Noire* que nous aurons quand il plaira à la Cour de *Portugal*, pourroit ſeule nous en inſtruire exactement. En attendant, voici l'idée que je m'en ſuis formée, en comparant les diverſes notions que j'ai recueillies

dans le cours de mon voyage à toutes les Relations, Mémoires & Cartes tant imprimées que manuscrites que j'ai pû découvrir & consulter tant sur les lieux que depuis mon retour, & surtout aux ébauches de Cartes que nous avons souvent tracées nous-mêmes mon compagnon de voyage & moi, sous les yeux & d'après le récit des Missionnaires & des navigateurs les plus intelligens parmi ceux qui avoient remonté & descendu l'*Amazone* & la riviere *Noire*.

Le Caquetà source commune de l'Orinoque, de la Riviere Noire & de l'Yupura.

De toutes ces notions combinées & éclaircies l'une par l'autre, il résulte qu'un petit village Indien, dans la province de *Mocoa* (à l'Orient de celle de *Pasto*, par un dégré de latitude Nord) donne son nom de *Caquetà* à une riviere sur les bords de laquelle il est situé. Plus bas, ce Fleuve se partage en trois bras, dont l'un coule au Nord-Est, & c'est le fameux

Orinoque, qui a ſon embouchure vis-à-vis l'iſle de *la Trinité* ; l'autre prend ſon cours à l'Eſt déclinant un peu vers le Sud ; & c'eſt celui qui plus bas a été nommé *Rio Negro* par les Portugais. Un troiſiéme bras encore plus incliné vers le Sud eſt l'*Yupura* dont il a été déja parlé tant de fois : celui-ci, comme on l'a remarqué, en ſon lieu ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres. Il reſte à ſçavoir s'il ſe détache du tronc plus haut que les deux bras précédents, ou ſi lui même eſt un rameau de ce ſecond bras appellé *Rio Negro* : c'eſt ſur quoi je n'ai que des conjectures ; mais pluſieurs raiſons me portent à croire que le premier ſyſtême eſt le plus vraiſemblable. Quoi qu'il en ſoit ; il eſt du moins certain que l'*Yupura*, une fois reconnu pour une branche du *Caquetà*, dont le nom eſt ignoré ſur les bords de l'*Amazone*, tout ce que dit le P.

d'*Acuña* du *Caquetà* & de l'*Yupura* devient facile à entendre & à concilier. On ſçait que la diverſité des noms donnés aux mêmes lieux & particulierement aux mêmes rivieres par les différents peuples qui habitent leurs bords, a toujours été l'écueil des Géographes.

Lac d'Or de Parime, Ville de Manoa del Dorado.

C'eſt dans cette Iſle, la plus grande du monde connu, ou plutôt dans cette nouvelle *Méſopotamie*, formée par l'*Amazone* & l'*Orinoque* liés entr'eux par la *Riviere Noire*, qu'on a long-tems cherché le prétendu Lac doré de *Parime* & la Ville imaginaire de *Manoa del Dorado*; recherche qui a coûté la vie à tant d'hommes & entre autres à *Walter Raleigh*, fameux navigateur, & l'un des plus beaux eſprits d'*Angleterre*, dont la tragique hiſtoire eſt aſſez connue. Il eſt aiſé de voir par les expreſſions du P. d'*Acuña*, que de ſon tems on n'étoit rien moins

que déſabuſé de cette belle chimère. Je demande encore grace pour un petit détail Géographique, qui appartient trop au fond de mon ſujet, pour l'obmettre, & qui peut ſervir à débrouiller l'origine d'un roman, auquel la ſoif de l'or a ſeul pû prêter quelque vraiſemblance. Une Ville dont les toits & les murailles étoient couvertes de lames d'or, un Lac dont les ſables étoient de même métal.

Il faut ſe rappeller ici ce qui a été rapporté plus haut au ſujet de la riviere *d'Or*, & les faits déja cités, tirés des Relations des PP. *d'Acuña* & *Fritz*.

Nation Manaos.

Les *Manaos*, au rapport de ce dernier autheur étoient une nation belliqueuſe, redoutée de tous ſes voiſins. Elle a long-tems réſiſté aux armes des *Portugais*, dont à préſent elle eſt amie : il y en a pluſieurs aujourd'hui fixés dans les peuplades & les Miſſions des bords de la riviere *Noi-*

re. Quelques-uns font encore des courſes dans les terres chez des nations ſauvages, & les *Portugais* ſe ſervent d'eux pour leur commerce d'eſclaves. C'étoient deux de ces Indiens *Manaos* qui avoient pénétré juſqu'à *l'Orinoque*, & qui avoient enlevé & vendu aux *Portugais* l'Indienne Chrétienne dont j'ai parlé. Le P. *Fritz* dit expreſſément dans ſon journal, que ces *Manaos* qu'il vit venir trafiquer avec les *Indiens* des bords de l'*Amazone*, & qui tiroient leur or de l'*Yquiari*, avoient leurs habitations ſur les bords de la riviere nommée *Yurubech*. A force de perquiſitions, j'ai appris qu'en remontant l'*Yupura* pendant cinq journées, on rencontroit à main droite un *Lac* qu'on traverſoit en un jour, appellé *Marahi*, ou *Para-hi*, qui dans la langue du *Bréſil*, voudroit dire *Eau de Riviere*, & que de là traînant le ca-

not, quand le fond manque, en des endroits qui ſont inondés dans le tems des débordements, on entroit dans une riviere appellée *Yurubach*, par laquelle on deſcendoit en cinq jours dans la riviere *Noire;* enfin que celle-ci, quelques journées plus haut, en recevoit une autre appellée *Quiquiari*, qui avoit pluſieurs ſauts, & qui venoit d'un pays de montagnes & de mines. Peut-on douter que ce ne ſoient là l'*Yurubech* & l'*Yquiari* des PP. *d'Acuña* & *Fritz*. Celui-ci, ſur le rapport des Indiens, dont il eſt difficile de tirer des notions claires & diſtinctes, ſurtout quand il faut ſe ſervir d'Interpréte, donne à ces deux rivieres un cours différent du véritable; il fait tomber l'*Yurubech* dans l'*Yquiari;* & celui-ci dans un grand Lac au milieu des terres; mais leurs noms ſont à peine altérés. On voit ſur la Carte du P. *Fritz* une grande peuplade

L'Yquiari & l'Yurubech retrouvés.

peuplade de *Manaos* dans le même canton ; il la nomme *Yenefiti*. Je n'ai pû en ſçavoir de nouvelles poſitives, ce qui n'a rien d'extraordinaire, la nation *Manaos* ayant été tranſplantée & diſperſée ; mais il paroît très-vraiſemblable que de la capitale des *Manaos*, on ait forgé la ville de *Manoa*. Je ne m'arrête point à chercher dans *Mara-hi* ou *Para-hi* l'étymologie de *Parime*. Je m'en tiens aux faits conſtants. Les *Manaos* ont eu dans ce canton une peuplade conſidérable ; les *Manaos* étoient voiſins d'un grand *Lac* & même de pluſieurs grands *Lacs*, car ils ſont très fréquents dans un pays bas & ſujet aux inondations. Les *Manaos* tiroient de l'or de l'*Yquiari*, & en faiſoient de petites lames : voilà des faits vrais, qui ont pû à l'aide de l'exagération, donner lieu à la fable de la ville de *Manoa* & du *Lac doré*. Si l'on trouve qu'il y a encore bien loin

Conjecture ſur la fable de Manoa & du lac doré.

des petites lames d'or des *Manaos*, aux toits d'or de la ville de *Manoa*, & qu'il n'y a pas moins loin des paillettes de ce Métal, dérobées des mines par les eaux de l'*Yquiari*, au sable d'or de *Parime*; on ne peut nier que d'une part l'avidité & la préoccupation des Européens qui vouloient à toute force trouver ce qu'ils cherchoient, & de l'autre le génie menteur & exagératif des Indiens intéreſſés à écarter des hôtes incommodes, ont pû facilement rapprocher des objets ſi éloignés en apparence, les altérer & les défigurer au point de les rendre méconnoiſſables. L'hiſtoire des découvertes du nouveau monde, fournit plus d'un exemple de pareilles métamorphoſes.

Nouveau voyage pour découvrir le lac de Parime.

J'ai entre les mains un extrait de Journal & une ébauche de Carte du voyageur *, vraiſemblablement le

* Nicolas Hortſman, natif de Hildesheim.

plus moderne de ceux qui se sont jamais entêtés de cette découverte. Il m'a été communiqué au *Para*, par l'auteur même, qui en l'année 1740. remonta la riviere d'*Essequebe*, dont l'embouchure dans l'Océan est entre la riviere de *Surinam* & l'*Orinoque*. Après avoir traversé des lacs & de vastes campagnes, tantôt traînant, tantôt portant son canot, avec des peines & des fatigues incroyables, & sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit, il parvint enfin à une riviere qui coule au Sud, & par laquelle il descendit dans *Rio Negro*, où elle entre du côté du Nord. Les Portugais lui ont donné le nom de riviere *Blanche*, & les Hollandois d'*Essequebe* celui de *Parima;* sans doute parce qu'ils ont cru qu'elle conduisoit au lac *Parime*, comme le même nom a été donné à *Cayenne* à une autre riviere, par une raison semblable. Au reste on

croira, si l'on veut, que le lac *Parime* est un de ceux que traversa le voyageur que je viens de citer; mais il leur avoit trouvé si peu de ressemblance au portrait qu'il s'étoit fait du *Lac doré*, qu'il m'a paru très-éloigné d'applaudir à cette conjecture.

Août 1743.

Les eaux claires & cristallines de la riviere *Noire* avoient à peine perdu leur transparence en se mêlant avec les eaux blanchâtres & troubles de l'*Amazone*, lorsque nous rencontrâmes du côté du Sud la premiere embouchure d'une autre riviere qui ne céde guère à la précédente, & qui n'est pas moins fréquentée des Portugais. Ceux-ci l'ont nommée *Rio* de la *Madera* ou *riviere du Bois*, peut-être à cause de la quantité d'arbres qu'elle charrie dans le tems de ses débordements. C'est assez pour donner une idée de l'étendue de son cours, de dire qu'ils l'ont remontée en 1741.

Riviere de la Madera ou du Bois.

jusqu'aux environs de *Santa Cruz de la Sierra*, ville épiscopale du haut *Pérou*, située par 17 degrés & demi de Latitude Australe. Cette riviere porte le nom de *Mamore*, dans sa partie supérieure, où sont les Missions des *Moxes* dont les Jésuites de la province de *Lima* ont donné une Carte en 1713. qui a été insérée dans le *t. XII des Lettres édifiantes & curieuses* : mais la source la plus éloignée de la *Madera* est voisine des mines du *Potosi*, & peu distante de l'origine du *Pilcomayo*, qui va se jetter dans le grand Fleuve de la *Plata*.

Août 1743.

Largeur de l'Amazone.

L'*Amazone* au-dessous de la riviere *Noire* & de la *Madera*, a communément une lieue de large ; quand elle forme des isles, elle en a quelquefois deux & trois, & dans le tems des inondations, elle n'a plus de limites. C'est ici que les Portugais du *Para*, commencent à lui donner le nom de riviere des *Amazones* ; plus haut ils ne

Lieu où elle commence à porter ce nom.

Août 1743.

la connoiſſent que ſous celui de *Rio de Solimoes*, riviere des poiſons, nom qui lui a probablement été donné à cauſe des fléches empoiſonnées dont nous avons parlé, qui ſont l'arme la plus ordinaire des habitans de ſes bords.

Riviere des Amazones proprement dite.

Le 28. nous laiſſâmes à main gauche la riviere de *Jamundas*, que le P. d'*Acuña* nomme *Cunuris*, & prétend être celle où *Orellana* fut attaqué par ces femmes guerrieres, qu'il appella *Amazones*. Un peu au-deſſous nous prîmes terre du même côté au pied du Fort Portugais de *Pauxis*, où le lit du Fleuve eſt reſſerré dans un détroit de 905 toiſes de large. Le flux & le reflux de la Mer parvient juſqu'à ce détroit, du moins il y eſt ſenſible par le gonflement des eaux du Fleuve, qui s'y fait remarquer de douze en douze heures, & qui retarde chaque jour comme ſur les cô-

Détroit de Pauxis, Fort Portugais.

Les marées y ſont ſenſibles.

Août 1734.

tes. La plus grande hauteur du flux que j'ai meſurée au *Para*, n'étant guère que de dix pieds & demi dans les grandes marées, il s'enſuit que le Fleuve, depuis *Pauxis* juſqu'à la Mer, c'eſt-à-dire ſur deux cens & tant de lieues de cours, ou trois cens ſoixante lieues, ſelon le P. *d'Acuña*, ne doit avoir guère plus de dix pieds & demi de pente; ce qui s'accorde avec la hauteur du Mercure, que je trouvai au Fort de *Pauxis*, 14 toiſes au-deſſus du niveau de l'eau, d'environ une ligne un quart moindre qu'au *Para*, au bord de la Mer.

On conçoit bien que le flux qui ſe fait ſentir au Cap de *Nord*, à l'embouchure de la riviere des *Amazones*, ne peut parvenir au détroit de *Pauxis*, à 200 & tant de lieues de la mer, qu'en pluſieurs jours, au lieu de cinq ou ſix heures, qui eſt le tems ordinaire que la mer emploie

A plus de 200 lieues de la Côte.

Progrès des Marées par ondulations.

à remonter. Et en effet depuis la Côte jusqu'à *Pauxis*, il y a une vingtaine de *parages* qui désignent, pour ainsi dire, les journées de la marée, en remontant le Fleuve. Dans tous ces endroits l'effet de la haute mer se manifeste à la même heure que sur la Côte ; & supposant, pour plus de clarté, que ces différents parages sont éloignés l'un de l'autre d'environ douze lieues, le même effet des marées se fera remarquer dans leurs intervalles à toutes les heures intermédiaires, à sçavoir dans la supposition des douze lieues, une heure plus tard de lieue en lieue, en s'éloignant de la mer. Il en est de même du reflux aux heures correspondantes. Au surplus, tous ces mouvements alternatifs, chacun en son lieu, sont sujets aux retardemens journaliers, comme sur les Côtes. Cette espéce de marche des marées par ondulations a vraisemblablement lieu en

pleine mer, & il paroît qu'elle doit retarder de plus en plus, depuis le point où commence le refoulement des eaux jusques sur les Côtes. La proportion dans laquelle décroît la vîtesse des marées en remontant dans le Fleuve, deux courants opposés qu'on remarque dans le tems du flux, l'un à la surface de l'eau, l'autre à quelque profondeur; deux autres, dont l'un remonte le long des bords du Fleuve & s'accélère; tandis que l'autre au milieu du lit de la riviere, descend & retarde; enfin deux autres courants opposés qui se rencontrent souvent dans le voisinage de la mer dans des canaux de traverse naturels, où le flux entre à la fois par deux côtés opposés: tous ces faits dont j'ignore que plusieurs aient été observés, leurs différentes combinaisons, divers autres accidens des marées, sans doute plus fréquents & plus

Divers accidents des Marées.

Août 1743.

variés qu'ailleurs dans un Fleuve où elles remontent vraiſemblablement à une plus grande diſtance de la mer qu'en aucun autre endroit du monde connu, donneroient lieu ſans doute à des remarques curieuſes & peut-être nouvelles : mais pour donner moins à la conjecture, il faudroit une ſuite d'obſervations exactes ; ce qui demanderoit un long ſéjour dans chaque lieu, & un délai qui ne convenoit guère à la juſte impatience où j'étois de revoir la *France* après une abſence qui avoit déja duré près de neuf ans. Je n'ai pas laiſſé d'examiner aux environs du *Para* & dans le voiſinage du Cap de *Nord*, un autre Phénoméne des grandes marées, plus ſingulier que tous les précédents ; j'en parlerai en ſon lieu.

Nous fûmes reçûs à *Pauxis*, comme nous l'avions été par-tout depuis que nous voyagions ſur les terres de

Portugal. Le Commandant * nous tint au Fort quatre jours, & un jour à sa maison de Campagne; il nous accompagna ensuite jusqu'à la forteresse de *Curupa*, six à sept journées au-dessous de *Pauxis*, & à moitié chemin du *Para*. Les ordres les plus précis de sa Majesté Portugaise & les plus favorables pour la sûreté & la commodité de mon passage, m'avoient devancé en tous lieux: ils s'étendoient à tous ceux qui m'accompagnoient, & j'ai dû les agréments que ces ordres m'ont procuré sur ma route & au *Para*, à un Ministre qui aime les Sciences & qui en connoît l'utilité; le même dont la vigilance ne s'étoit point lassée de pourvoir à tous les besoins de notre nombreuse compagnie pendant notre long séjour à *Quito*.

Août 1743.

Ordres de de la Cour de Portugal.

En moins de seize heures de marche, nous nous rendîmes de *Pau-*

Riviere & Fort Portugais de Topayos.

* El Capitam Manuel Maziel Parente.

xis à la fortereſſe de *Topayos*, à l'entrée de la riviere du même nom; celle-ci eſt encore une des rivieres du premier ordre. Elle deſcend des mines du *Bréſil*, en traverſant des pays inconnus habités par des nations Sauvages & guerrieres, que les Miſſionnaires Jéſuites travaillent à apprivoiſer.

Septemb. 1743.

Nation de Tupinambas.

Des débris du bourg de *Tupinambara*, ſitué autrefois dans une grande iſle, à l'embouchure de la riviere de la *Madera*, s'eſt formé celui de *Topayos*, & ſes habitans ſont preſque tout ce qui reſte de la vaillante nation des *Tupinambas*, dominante il y a deux ſiécles dans le *Bréſil*, où ils ont laiſſé leur langue. On peut voir leur hiſtoire & leurs longues pérégrinations dans la relation du P. *d'Acuña*.

Pierres vertes, dites *Pierres d'Amazones.*

C'eſt chez les *Topayos*, qu'on trouve aujourd'hui, plus aiſément que partout ailleurs, de ces pierres vertes,

connues sous le nom de *Pierres* des *Amazones*, dont on ignore l'origine,& qui ont été fort recherchées autrefois, à cause des vertus qu'on leur attribuoit, de guérir de la Pierre, de la Colique néphrétique & de l'Epilepsie *. Il y en a eu un traité imprimé sous le nom de *Pierre Divine*. La vérité est qu'elles ne différent, ni en couleur, ni en dureté *du Jade* Oriental ; elles résistent à la lime,& on n'imagine pas par quel artifice les anciens *Américains* ont pû les tailler & leur donner diverses figures d'animaux. C'est sans doute ce qui a donné lieu à une fable, peu digne d'être réfutée. On a débité fort sérieusement que cette pierre n'étoit autre que le limon de la riviere, auquel on donnoit la forme qu'on désiroit en le paîtris-

Taillées par les Indiens, sans fer ni acier.

* V. Lett. 23. de *Voiture* à Mlle. *Paulet*. Differt. sur la riviere des *Amazones*, qui précede la traduction de la Relation du P. d'*Acuña*. Voyage aux isles de l'Amérique par le P. *Labat*.

ſant quand il étoit récemment tiré, & qui acquéroit enſuite à l'air cette extrême dureté. Quand on accorderoit gratuitement cette merveille, dont quelques gens crédules ne ſe ſont déſabuſés qu'après avoir eſſayé inutilement un procédé ſi ſimple, il reſteroit un autre problême de même eſpéce à propoſer à nos Lapidaires. Ce ſont des Emeraudes arrondies, polies & percées de deux trous coniques, diamétralement oppoſés ſur un axe commun, telles qu'on en trouve encore aujourd'hui au *Pérou* ſur les bords de la riviere de S. *Iago*, dans la province d'*Eſmeraldas*, à quarante lieues de *Quito*, avec divers autres monumens de l'induſtrie de ſes anciens habitans. Quant aux pierres vertes, elles deviennent tous les jours plus rares, tant parce que les Indiens, qui en font grand cas, ne s'en défont pas volontiers, qu'à cauſe du

Emeraudes taillées.

grand nombre qui a passé en *Europe*.

Septemb. 1743.

Le 4. nous commençâmes à voir distinctement des montagnes du côté du Nord, à douze ou quinze lieues dans les terres. C'étoit un spectacle nouveau pour nous, qui depuis le *Pongo* avions navigué deux mois sans voir le moindre côteau. Ce que nous appercevions étoient les collines antérieures d'une longue chaîne de montagnes, qui s'étend de l'Oueſt à l'Eſt, & dont les sommets sont les points de partage des eaux de la *Guiane*. Celles qui prennent leur pente du côté du Nord, forment les rivieres de la côte de *Cayenne* & de *Surinam*; & celles qui coulent vers le Sud, après un cours fort peu étendu, viennent se perdre dans l'*Amazone*. C'eſt dans ces montagnes que se sont retirées les *Amazones* d'*Orellana*, suivant la tradition du pays. Une autre tradition qui n'eſt pas moins établie,

Montagnes & mines.

Septemb. 1743.

& dont on prétend avoir eu des preuves plus réelles, c'eſt que ces montagnes abondent en mines de divers métaux. Ce dernier point n'eſt cependant pas plus éclairci que l'autre, quoique d'une nature à exciter l'attention d'un plus grand nombre de Curieux.

Variation de l'Aiguille Aimantée.

Le 5. au ſoir j'obſervai au Soleil couchant, la variation de la Bouſſole, de 5 degrés & demi du Nord à l'Eſt. N'ayant pas trouvé où mettre pied à terre, je fis mon obſervation ſur le tronc d'un arbre déraciné, que le courant avoit pouſſé ſur le bord du Fleuve. Nous eûmes la curioſité de le meſurer, & nous trouvâmes ſa longueur entre les racines & les branches de 84 pieds, & ſa circonférence de 24 pieds, quoiqu'il fût deſſéché & dépouillé de ſon écorce. Par celui-ci que le hazard nous fit rencontrer, par la grandeur des *Pirogues*

Arbre d'une grandeur énorme.

rogues dont j'ai parlé, creuſées dans un ſeul tronc d'arbre, & par une table d'une ſeule piéce de huit à neuf pieds de long, ſur quatre & demi de large, d'un bois dur & poli, que nous vîmes depuis chez le Gouverneur du *Para*; on peut juger de quelle hauteur & de quelle beauté ſont les bois des bords de l'*Amazone* & de pluſieurs rivieres qui tombent dans celle-ci.

Septemb. 1743.

Fort Portugais de Paru.

Le 6. à l'entrée de la nuit nous laiſſâmes le canal principal de l'*Amazone*, vis-à-vis du Fort de *Paru* ſitué ſur le bord ſeptentrional & nouvellement rebâti par les *Portugais*, ſur les ruines d'un vieux Fort que les *Hollandois* y ont eu. Là, pour éviter de traverſer la riviere de *Xingu* à ſon embouchure où il s'eſt perdu beaucoup de canots, nous entrâmes de l'*Amazone* dans *Xingu*, par un canal naturel de communication. Les iſles qui diviſent la bouche de *Xingu* en

Riviere de Xingu.

Septemb. 1743. plusieurs canaux, m'empêcherent de mesurer sa largeur géométriquement ; mais à la vûe elle n'a pas moins d'une lieue. C'est la même riviere que le P. *d'Acuña* nomme * *Paranaiba*, & le P. *Fritz* dans sa Carte *Aoripana* ; *Xingu* est le nom *Indien* d'un village où il y a une Mission à quelques lieues en remontant la riviere. Elle descend, ainsi que celle de *Topayos*, des Mines du *Brésil* ; elle a un saut, sept à huit journées au-dessus de son embouchure ; ce qui ne l'empêche pas d'être navigable, en remontant pendant plus de deux mois. Ses bords abondent en deux sortes d'arbres aromatiques, l'un appellé *Cuchiri*, & l'autre *Puchiri*. Leurs fruits sont à peu près de la grosseur d'une olive ; on les rape comme la noix muscade, & on s'en sert aux mêmes usages. L'écorce du premier a la saveur & l'odeur

Epiceries.

* Les rivieres ont divers noms dans les différentes langues

du clou de girofle, que les *Portugais* nomment *Cravo;* ce qui a fait appeller par corruption l'arbre qui produit cette écorce, bois de *Crabe*, par les *François* de *Cayenne*. Si les épiceries qui nous viennent de l'*Orient*, laiſſoient quelque choſe à déſirer en ce genre, celles-ci ſeroient plus connues en *Europe*. Elles entrent dans la compoſition de diverſes liqueurs fortes en *Italie* & en *Angleterre*.

Septemb. 1743.

Depuis la rencontre de *Xingu* avec l'*Amazone*, la largeur de celle-ci eſt ſi conſidérable, qu'elle ſuffiroit pour faire perdre de vûe un bord de l'autre, quand les grandes iſles qui ſe ſuccédent les unes aux autres permettroient à la vue de s'étendre. Là nous commençâmes à être entiérement délivrés des *Mouſtiques*, *Maringoins* & moucherons de toute eſpéce, la plus grande incommodité que nous ayons eue dans le cours de notre naviga-

Largeur de l'Amazone au deſſous de Xingu.

Moucherons divers.

Septemb. 1743.

tion. Ils ſont ſi inſupportables, que les Indiens mêmes ne voyagent point ſans un Pavillon de toile de coton, pour ſe mettre à l'abri pendant la nuit. Il y a des tems & des lieux, & particuliérement dans le pays des *Omaguas*, où l'on eſt continuellement enveloppé d'un nuage épais de ces inſectes volants, dont les piquûres cauſent une démangeaiſon exceſſive. C'eſt un fait conſtant & digne de remarque, que depuis l'embouchure de *Xingu*, il ne s'en trouve plus, du moins à peine en voit-on ſur la rive droite de l'*Amazone*, en deſcendant, tandis que le bord oppoſé en eſt continuellement infeſté. Après avoir réfléchi, & examiné la ſituation des lieux, j'ai jugé que cette différence étoit produite par le changement de direction du cours de la riviere en cet endroit. Elle tourne au Nord, & le vent d'Eſt

Terme fixe où ceſſe l'incommodité des mouchegons.

qui y eſt preſque continuel, doit porter ces inſectes ſur la rive Occidentale.

Septemb. 1743.

Nous arrivâmes le 9. au matin à la Fortereſſe Portugaiſe de *Curupa*, bâtie par les *Hollandois*, lorſqu'ils étoient les maîtres du *Bréſil*. Le Lieutenant de Roi * nous reçut avec des honneurs extraordinaires. Les trois jours de notre ſéjour furent une fête continuelle, & il nous traita avec une magnificence qui viſoit à la profuſion, & que le pays ne ſembloit pas promettre. *Curupa* eſt une petite ville Portugaiſe, où il n'y a d'autres Indiens que les eſclaves des habitans. Elle eſt dans une ſituation agréable, dans un terrein élevé, ſur le bord Auſtral du Fleuve, à huit journées au-deſſus du *Para*.

Curupa, ville Portugaiſe & Fortereſſe.

Depuis *Curupa* où le flux & reflux deviennent très-ſenſibles, les bateaux ne marchent plus qu'à la faveur des

Navigation par les Marées.

* El Capitam mor Joſeph de Souza e Menezes.

Septemb. 1743.

marées. Quelques lieues au-dessous de cette place, un petit bras de l'*Amazone*, appellé *Tagipuru*, se détache du grand canal qui tourne au Nord, & prenant une route toute opposée vers le Sud, il embrasse la grande isle de *Joanes* ou de *Marayo*, défigurée dans toutes les Cartes; delà il revient au Nord par l'Est, décrivant un demi-cercle, & bientôt il se perd, pour ainsi dire, dans une mer formée par le concours de plusieurs grandes rivieres, qu'il rencontre successivement. Les plus considérables sont premierement *Rio de dos Bocas*, ou riviere des deux Bouches, formée de la rencontre des rivieres de *Guanapu* & de *Pacajas*, large de plus de deux lieues à son embouchure, & que toutes les anciennes Cartes nomment, ainsi que *Laet*, riviere du *Para*. En second lieu, la riviere des *Tocantins*, plus large encore que la précédente,

Tagipuru, bras détourné qui conduit au Para.

Riviere de dos Bocas.

Des Tocantins.

& qui se remonte plusieurs mois, descendant comme *Topayos* & *Xingu*, des mines du *Brésil*, dont elle apporte quelques fragments parmi son sable; & enfin la riviere de *Muju*, que j'ai trouvée, à deux lieues au-dedans des terres, large de 749 toises, & sur laquelle nous rencontrâmes une Frégate de *sa Majesté Portugaise*, qui remontoit à voiles déployées, pour aller chercher, plusieurs lieues plus haut, des bois de Menuiserie, rares & précieux par-tout ailleurs. C'est sur le bord Oriental de *Muju* qu'est située la ville du *Para*, immédiatement au-dessous de l'embouchure de la riviere de *Capim*, qui vient d'en recevoir une autre appellée *Guama*. Il n'y a que la vûe d'une Carte qui puisse donner une idée distincte de la position de cette ville, sur le concours de tant de rivieres, & faire connoître que ce n'est pas sans fon-

Septemb. 1743.

De Muju.

Situation de la ville du Para.

dement que ſes habitans ſont fort éloignés de ſe croire ſur le bord de l'*Amazone*, dont il eſt vraiſemblable qu'une ſeule goute ne baigne pas le pied des murailles de leur ville; à peu près comme on peut dire que les eaux de la *Loire* n'arrivent pas à *Paris*, quoique la *Loire* communique avec la *Seine* par le canal de *Briare*. En effet il y a lieu de croire que la grande quantité d'eaux courantes qui ſéparent la terre ferme du *Para* d'avec l'iſle de *Joanes* ne ſeroit pas diminuée ſenſiblement, quand la communication de ces eaux avec l'*Amazone* ſeroit interceptée par l'obſtruction ou la déviation du petit bras de ce Fleuve, qui vient, pour ainſi dire, prendre poſſeſſion de toutes ces rivieres, en leur faiſant perdre leur nom. Tout ceci ne ſera, ſi l'on veut, qu'une queſtion de nom; & je ne laiſſerai pas de dire, pour m'accommoder

au langage reçu, que le *Para* eſt ſur l'embouchure Orientale de la riviere des *Amazones* : il ſuffit d'avoir expliqué comment cela ſe doit entendre.

Je fus conduit de *Curupa* au *Para*, ſans être conſulté ſur le choix de ma route, entre des iſles, par des canaux étroits & remplis de détours qui traverſent d'une riviere à l'autre, & par le moyen deſquels on évite le danger de les traverſer à leur embouchure. Ce qui faiſoit ma ſûreté, & ce qui eût fait de plus la commodité d'un autre Voyageur, devenoit extrêmement incommode pour moi, dont le but principal étoit la conſtruction de ma Carte. Il me fallut redoubler d'attention, pour ne pas perdre le fil de mes routes dans ce *Dédale* tortueux d'iſles & de canaux ſans nombre.

Septemb. 1743. Route de Curupa au Para.

Je n'ai point encore parlé des poiſſons ſinguliers, qui ſe rencon-

Animaux du pays.

trent dans l'*Amazone*, ni des différentes espéces d'animaux rares qu'on voit sur ses bords. Cet article seul fourniroit la matiere d'un ouvrage, & cette seule étude demanderoit un voyage exprès, & un voyageur qui n'eût d'autre occupation. Je ne ferai mention que de quelques-uns des plus singuliers.

Poissons.

Lamentin ou Poisson Bœuf.

Je dessinai à S. *Paul* d'*Omaguas*, d'après nature, le plus grand des poissons connus d'eau douce, à qui les Espagnols & les Portugais ont donné le nom de *Vache marine*, ou de *Poisson Bœuf*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Phoca* ou *Veau marin*. Celui dont il est question, paît l'herbe des bords de la riviere: sa chair & sa graisse ont assez de rapport à celles du veau. La femelle a des mammelles qui lui servent à allaiter ses petits. Quelques-uns ont rendu la ressemblance avec le Bœuf encore plus

complette, en attribuant à ce poiſſon des cornes dont la nature ne l'a pas pourvû. Il n'eſt pas amphibie, à proprement parler, puiſqu'il ne ſort jamais de l'eau entierement, & n'en peut ſortir, n'ayant que deux nâgeoires aſſez près de la tête, en forme d'aîlerons de 16 pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras & de pieds; il ne fait qu'avancer ſa tête hors de l'eau, pour atteindre l'herbe ſur le rivage. Celui que je deſſinai étoit femelle, ſa longueur étoit de ſept pieds & demi de Roi, & ſa plus grande largeur de deux pieds : j'en ai vû depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de ſon corps ; ils ſont ronds, & n'ont que trois lignes de diamétre ; l'ouverture de ſes oreilles eſt encore plus petite, & ne paroît qu'un trou d'épingle. Quelques-uns ont cru ce poiſſon particulier à la riviere des

Amazones ; mais il n'eſt pas moins commun dans l'*Orinoque*. Il ſe trouve auſſi, quoique moins fréquemment, dans l'*Oyapoc* & dans pluſieurs autres rivieres des environs de *Caienne* & de la côte de la *Guyane*, & vraiſemblablement ailleurs. C'eſt le même qu'on nomme *Lamentin* à *Cayenne* & dans les *Iſles Françoiſes* d'*Amérique* ; mais je crois l'eſpéce un peu différente. Il ne ſe rencontre pas en haute Mer, il eſt même rare près des embouchures des rivieres, mais on le trouve à plus de mille lieues de la Mer, dans la plûpart des grandes rivieres qui deſcendent dans celle des *Amazones*, comme dans le *Guallaga*, le *Paſtaça*, &c. Il n'eſt arrêté dans l'*Amazone*, que par le *Pongo* de *Borja* dont nous avons parlé ; mais cette barriere n'eſt pas un obſtacle pour un autre poiſſon appellé *Mixano*, auſſi petit que l'autre eſt grand, & dont

Le Mixano.

plusieurs ne sont pas si longs que le doigt. Ils arrivent tous les ans à *Borja* en foule quand les eaux commencent à baisser vers la fin de Juin. Ils n'ont rien de singulier que la force avec laquelle ils remontent contre le courant. Comme le lit étroit de la riviere les rassemble nécessairement près du détroit, on les voit traverser en troupes d'un bord à l'autre, & vaincre alternativement sur l'un ou sur l'autre rivage la violence avec laquelle les eaux se précipitent dans ce canal étroit. On les prend à la main, quand les eaux sont basses, dans les creux des rochers du *Pongo*, où ils se reposent pour reprendre des forces, & dont ils se servent comme d'échellons pour remonter.

Sorte de Lamproie.

J'ai vû aux environs du *Para*, une espéce de *Lamproie*, dont le corps comme celui de la *Lamproie* ordinaire, est percé d'un grand nombre d'ou-

vertures, mais qui a de plus la même propriété que la *Torpille*; celui qui la touche avec la main, ou même avec un bâton, reſſent un engourdiſſement douloureux dans le bras, & quelquefois en eſt, dit-on, renverſé. Je n'ai pas été témoin de ce dernier fait. M. *de Reaumur* a développé le myſtère du reſſort caché qui produit cet effet ſurprenant dans la *Torpille*. *

Tortues. Les *Tortuës* de l'*Amazone*, ſont fort recherchées à *Cayenne*, comme plus délicates que toutes les autres. Il y en a ſur ce Fleuve de diverſes grandeurs & de diverſes eſpéces, & en ſi grande abondance, qu'elles ſeules & leurs œufs pourroient ſuffire à la nourriture des habitans de ſes bords. Il y en a auſſi de terre qui ſe nomment *Jabutis* dans la langue du *Bréſil*, & qu'on préfere au *Para* aux autres eſpéces. Toutes ſe conſervent, & ſur-

* Voyez Mémoires de l'Acad. de l'Année 1714.

tout ces dernieres, plusieurs mois hors de l'eau sans aliments sensibles.

La Nature semble avoir favorisé la paresse des Indiens, & avoir été au-devant de leurs besoins : les Lacs & les Marais qui se rencontrent à chaque pas sur les bords de l'*Amazone* & quelquefois bien avant dans les terres, se rempliſſent de poissons de toutes sortes, dans le tems des crûes de la riviere, & lorsque les eaux baissent, ils y demeurent renfermés comme dans des étangs ou réservoirs naturels, où on les pêche avec la plus grande facilité. Pêche à discrétion.

Dans la province de *Quito*, dans les divers pays traversés par l'*Amazone*, au *Para* & à *Cayenne*, on trouve plusieurs espéces de plantes, différentes de celles qui sont connues en Europe, & dont les feuilles ou les racines jettées dans l'eau, ont la propriété d'enivrer le poisson. En cet Herbes qui enivrent le poisson.

état il flotte sur l'eau, & on le peut prendre à la main. Les Indiens, par le moyen de ces plantes & des palissades avec lesquelles ils barrent l'entrée des petites rivieres, pêchent autant de poisson qu'ils en veulent : ils le font fumer sur des claies, pour le conserver : ils emploient rarement le sel à cet usage; cependant ceux de *Maynas* tirent du sel fossile d'une montagne voisine des bords du *Guallaga* ; les Indiens sujets des Portugais le tirent du *Para*, où l'on en apporte d'*Europe*.

Crocodiles. Les *Crocodiles* sont fort communs dans tout le cours de l'*Amazone* & même dans la plûpart des rivieres que l'*Amazone* reçoit. Il s'en trouve quelquefois de 20. pieds de long; peut-être y en a-t-il de plus grands. J'en avois déja vû un grand nombre sur la riviere de *Guayaquil*. Ils restent des heures & des journées entieres sur la vase, étendus au Soleil

leil & immobiles ; on les prendroit pour des troncs d'arbres ou de longues piéces de bois, couvertes d'une écorce raboteuſe & deſſéchée. Comme ceux des bords de l'*Amazone* ſont moins chaſſés & moins pourſuivis, ils craignent peu les hommes. Dans le tems des inondations ils entrent quelquefois dans les cabanes d'Indiens ; & il y a plus d'un exemple que cet animal féroce a enlevé un homme d'un canot, à la vûe de ſes camarades, & l'a dévoré, ſans qu'il pût être ſecouru.

QUADRUPEDES. Tigres.

Le plus dangereux ennemi du *Crocodile*, & peut-être l'unique qui oſe entrer en lice avec lui, c'eſt le *Tigre*. Ce doit être un ſpectacle rare que leur combat, dont la vûe ne peut guère être que l'effet d'un heureux hazard. Voici ce que les Indiens en racontent. Le *Crocodile* met la tête hors de l'eau, pour ſaiſir le *Tigre* quand il vient boire au bord de la riviere, comme

le *Crocodile* attaque en pareille occaſion les bœufs, les chevaux, les mulets, & tout ce qui ſe préſente. Le *Tigre* enfonce ſes griffes dans les yeux du *Crocodile*, l'unique endroit où il trouve à l'offenſer, à cauſe de la dureté de ſon écaille; mais celui-ci en ſe plongeant dans l'eau y entraîne le *Tigre*, qui ſe noie plutôt que de lâcher priſe. Les *Tigres* que j'ai vû en *Amérique*, & qui y ſont communs dans tous les pays chauds & couverts de bois, ne m'ont paru différer ni en beauté ni en grandeur de ceux d'*Afrique*. Il y en a une eſpéce dont la peau eſt brune ſans être mouchetée. Les Indiens ſont fort adroits à combattre les *Tigres* avec le ſponton, ou la demi-pique, qui eſt leur arme ordinaire de voyage.

Lions. Je n'ai rencontré que dans la province de *Quito*, & non ſur les bords de *l'Amazone* l'animal que les Indiens

du *Pérou* nomment en leur Langue *Puma*, & les Eſpagnols d'*Amérique*, *Lion*. Je ne ſçais s'il mérite ce nom, le mâle n'a point de criniere, & il eſt beaucoup plus petit que les Lions Africains. Je ne l'ai pas vû vivant, mais empaillé.

Il ne ſeroit pas étonnant que les *Ours*, qui n'habitent guère que les pays froids, & qu'on trouve dans pluſieurs montagnes du *Pérou*, ne ſe rencontraſſent point dans les bois du *Marañon*, dont le climat eſt ſi différent ; cependant j'y ai entendu faire mention d'un animal appellé *Ucumari*, & c'eſt préciſément le nom Indien de l'*Ours* dans la langue du *Pérou* ; je n'ai pû m'aſſurer ſi l'animal eſt le même. Ours.

L'*Elan* qui ſe rencontre dans quelques cantons boiſés de la Cordeliere de *Quito*, n'eſt pas rare dans les bois de l'*Amazone*, ni dans ceux de la *Guia-* Elan.

ne. Je donne ici le nom d'*Elan* à l'animal que les *Eſpagnols* & les *Portugais* connoiſſent ſous le nom de *Danta*; on le nomme *Uagra* dans la langue du *Pérou*; *Tapiira* dans celle du *Bréſil*, *Maypouri* dans la langue *Galibi* ſur les côtes de la *Guiane*. Comme la terre ferme voiſine de l'iſle de *Cayenne* fait partie du Continent que traverſe l'*Amazone*, & eſt contigue aux terres arroſées par ce Fleuve, on trouve dans l'un & dans l'autre pays la plûpart des mêmes animaux.

Coati. J'ai deſſiné en paſſant chez les *Yameos*, une eſpéce de *Bellette* qui ſe familiariſe aiſément: je ne pûs ni prononcer ni écrire le nom qu'on me dit qu'elle portoit; je l'ai retrouvée depuis aux environs du *Para* où on la nomme *Coati*, dans la langue du *Bréſil*. *Laet* en fait mention.

Singes, Sapajous Sahuins. Les *Singes* ſont le gibier le plus ordinaire, & le plus du goût des Indiens de l'*Amazone*. Dans tout le

cours de ma navigation sur ce Fleuve, j'en ai tant vû, & j'ai oüi parler de tant d'espéces différentes, que la seule énumération en seroit longue. Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier, & d'autres aussi petits qu'un rat ; je ne parle pas de la petite espéce connue sous le nom de *Sapajoux*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron, & quelquefois moucheté de fauve. Ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps, la tête petite & quarrée, les oreilles pointues & saillantes comme les chiens & les chats, & non comme les autres Singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air & le port d'un petit lion. On les nomme *Pinchés* à *Maynas*, & à *Cayenne*, *Tamarins*. J'en ai eu plusieurs que je n'ai pû conserver ; ils sont de l'espéce appel-

lée *Sahuins* dans la langue du *Bréſil*; & par corruption en François *Sagoins*; *Laet* en parle & cite l'*Ecluſe* & *Lery*. Celui dont le Gouverneur du *Para* m'avoit fait préſent, étoit l'unique de ſon eſpéce qu'on eût vû dans le pays; le poil de ſon corps étoit argenté, & de la couleur des plus beaux cheveux blonds; celui de ſa queue étoit d'un marron luſtré, approchant du noir. Il avoit une autre ſingularité plus remarquable; ſes oreilles, ſes joues, & ſon muſeau étoient teints d'un vermillon ſi vif, qu'on avoit peine à ſe perſuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, & il étoit encore en vie, lorſque j'écrivois ceci preſque à la vûe des côtes de France, où je me faiſois un plaiſir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préſerver du froid, la rigueur de la ſaiſon l'a vraiſemblablement fait mou-

rir. Comme je n'ai eu aucune commodité sur le vaisseau pour le mettre sécher au four, de la maniere que M. *de Réaumur* a imaginée pour conserver les oiseaux, tout ce que j'ai pû faire a été de le conserver dans l'eau de vie ; ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans cette description.

Il y a encore plusieurs autres animaux rares ; mais dont la plûpart ont été décrits, & se rencontrent en diverses parties de l'*Amérique*, tels que diverses espéces de sangliers & de lapins, le *Pac*, le *Fourmilier*, le *Porc-Epic*, le *Paresseux*, le *Tatou*, ou *Armadille*, & beaucoup d'autres dont j'ai dessiné quelques-uns, ou dont les desseins exécutés par M. *de Morainville*, sont restés entre les mains de M. *Godin*

tout cela se trouve dans Buffon.

Il n'est pas étonnant que dans des pays aussi chauds & aussi humides

REPTILES. Serpents.

que ceux dont nous parlons les Serpents & les Couleuvres de tout genre ſoient communs. J'ai lû, dans je ne ſçai quelle relation, que tous ceux de l'*Amazone* ſont ſans venin : il eſt certain que quelques-uns ne ſont nullement malfaiſants ; mais les morſures de pluſieurs ſont preſque toujours mortelles. Un des plus dangereux, eſt le *Serpent* à *Sonnette*, ou à *Grelot*, qui eſt aſſez connu. Telle eſt encore la couleuvre appellée *Coral*, remarquable par la variété & la vivacité de ſes couleurs ; mais le plus rare & le plus ſingulier de tous, eſt un grand Serpent amphibie de vingt-cinq à trente pieds de long, & de plus d'un pied de groſſeur, à ce qu'on aſſûre, que les Indiens *Maynas* appellent *Yacu Mama*, ou *Mere de l'eau*, & qui, dit-on, habite ordinairement ces grands lacs, formés par l'épanchement des eaux du Fleuve au-dedans des terres. On

en raconte des faits dont je douterois encore, ſi je croyois les avoir vûs, & que je ne me hazarde à répéter ici que d'après l'Auteur récent déja cité de l'*Orinoque illuſtré*, qui les rapporte fort ſérieuſement. Non-ſeulement, ſelon les Indiens, cette monſtrueuſe Couleuvre engloutit un chevreuil tout entier; mais ils affirment qu'elle attire invinciblement par ſa reſpiration les animaux qui l'approchent, & qu'elle les dévore. Divers *Portugais du Para* entreprirent de me perſuader des choſes preſque auſſi peu vraiſemblables, de la maniere dont une autre groſſe Couleuvre tue les hommes avec ſa queue. Je ſoupçonne que c'eſt la même eſpéce qui ſe trouve dans les bois de *Cayenne*. Là tout ſon merveilleux ſe réduit à un fait confirmé par expérience; c'eſt qu'on peut en être mordu & en porter les marques ſans danger; quoique

ſes dents ſoient bien propres à inſpirer la terreur : j'en ai apporté deux peaux, dont une n'a guère moins de quinze pieds de longueur, toute deſſéchée qu'elle eſt, & a plus d'un pied de large. Sans doute, il y en a de plus grandes. Je ſuis redevable de ces peaux & de diverſes autres curioſités d'Hiſtoire naturelle aux PP. Jéſuites de *Cayenne*, à M. de *Lille Adam*, Commiſſaire de la Marine, à M. *Artur* Médecin du Roi, & à pluſieurs Officiers de la garniſon.

Ver qui croît dans la chair.

Le ver appellé chez les *Maynas* *Suglacuru*, & à *Cayenne* ver *Macaque*, prend ſon accroiſſement dans la chair des animaux & des hommes ; il y croît juſqu'à la groſſeur d'une féve, & cauſe une douleur inſupportable ; il eſt aſſez rare. J'ai deſſiné à *Cayenne* l'unique que j'ai vû, & j'ai conſervé le ver même dans l'eſprit de vin ; on dit qu'il naît dans la plaie fai-

te par la piquûre d'une ſorte de Mouſtique ou de Maringoin; mais juſqu'ici l'animal qui dépoſe l'œuf, n'eſt pas encore connu.

Chauve-Souris.

Les Chauve-Souris, qui ſucent le ſang des chevaux, des mulets & même des hommes, quand ils ne s'en garantiſſent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, ſont un fléau commun à la plûpart des pays chauds de l'*Amérique*. Il y en a de monſtrueuſes pour la groſſeur ; elles ont entierement détruit à *Borja* & en divers autres endroits le gros bétail que les Miſſionnaires y avoient introduit, & qui commençoit à s'y multiplier.

on en peut voir la gravure dans Buffon. leur figure est horrible.

Oiseaux.

La quantité des différentes eſpéces d'Oiſeaux dans les forêts du *Maranon*, paroît plus grande encore que celle des Quadrupédes. On remarque qu'il n'y en a preſque aucun qui ait le chant agréable: c'eſt principalement par l'éclat & par la diverſité

des couleurs de leurs plumages qu'ils se font remarquer. Rien n'égale la beauté des plumes du *Colibri*, dont plusieurs Auteurs ont parlé, & qui se trouve en *Amérique* dans toute la *Zone Torride*. Je remarquerai seulement que quoiqu'il passe communément pour n'habiter que les pays chauds, je n'en ai vû nulle part en plus grande quantité, que dans les jardins de *Quito*, dont le climat tempéré approche plus du froid que de la grande chaleur. Le *Toucan*, dont le bec rouge & jaune est monstrueux à proportion de son corps, & dont la langue qui ressemble à une plume déliée, passe pour avoir de grandes vertus, n'est pas non plus particulier au pays dont je parle. Les espéces de *Perroquets* & d'*Aras* différents en grandeur, en couleur & en figure, sont sans nombre ; les plus rares parmi les *Perroquets*, sont ceux qui sont entierement jaunes,

Colibri.

Toucan.

Perroquets & Aras.

avec un peu de vert à l'extrémité des aîles. Je n'en ai vû qu'au *Para* deux de cette ſorte. On n'y connoît point l'eſpéce griſe qui a le bout des aîles couleur de feu, & qui eſt ſi commune en *Guinée*.

Les *Maynas*, les *Omaguas* & divers autres Indiens font quelques ouvrages de plumes ; mais qui n'approchent pas de l'art, ni de la propreté de ceux des *Mexicains*. Ouvrages de plumes.

Les Indiens des bords de l'*Oyapoc* ont l'adreſſe de procurer artificiellement aux Perroquets des couleurs naturelles, différentes de celles qu'ils ont reçues de la nature, en leur tirant les plumes, & en les frottant avec du ſang de certaines Grenouilles ; c'eſt là ce qu'on appelle à *Cayenne*, *tapirer un Perroquet* : peut-être le ſecret ne conſiſte-t-il qu'à mouiller de quelque liqueur âcre l'endroit qui a été plumé ; peut-être même n'eſt-il Oiſeaux peints artificiellement.

besoin d'aucun apprêt, & c'eſt une expérience à faire. En effet il ne paroît pas plus extraordinaire de voir dans un oiſeau renaître des plumes rouges ou jaunes, au lieu des vertes qui lui ont été arrachées, que de voir repouſſer du poil blanc en la place du noir ſur le dos d'un cheval qui a été bleſſé.

Cahuitahu. Entre pluſieurs oiſeaux ſinguliers, j'en ai vû un au *Para* de la grandeur d'une Oie, dont le plumage n'a rien de remarquable; mais dont le haut des aîles eſt armé d'un ergot ou corne très-aigue, ſemblable à une groſſe épine d'un demi-pouce de long. Il a de plus au-deſſus du bec une autre petite corne déliée & flexible, de la longueur du doigt; il ſe nomme *Cahuitahu* dans la Langue Braſilienne, d'un nom qui imite ſon cri.

Oiſeau Trompette L'oiſeau appellé *Trompetero* par les

Eſpagnols dans la province de *Maynas*, eſt le même qu'on nomme *Agami* au *Para* & à *Cayenne*. Il eſt fort familier, & n'a rien de particulier que le bruit qu'il fait quelquefois, qui lui a fait donner le nom d'oiſeau *Trompette*. C'eſt mal à propos que quelques-uns ont pris ce ſon pour un chant, ou pour un ramage. Il paroît qu'il ſe forme dans un organe tout différent, & préciſément oppoſé à celui de la gorge.

Le fameux oiſeau appellé au *Pérou Contur*, & par corruption *Condor*, que j'ai vû en pluſieurs endroits des montagnes de la province de *Quito*, ſe ſe trouve auſſi, ſi ce qu'on m'a aſſûré eſt vrai, dans les pays bas des bords du *Marañon*. J'en ai vû planer au-deſſus d'un troupeau de moutons. Il y a apparence que la vûe du Berger les empêchoit de rien entreprendre. C'eſt une opinion univerſelle- Condor.

ment répandue que cet oiſeau enléve un Chevreuil, & qu'il a quelquefois fait ſa proie d'un enfant. On prétend que les Indiens lui préſentent pour appât une figure d'enfant d'une argile très-viſqueuſe, ſur laquelle il fond d'un vol rapide, & qu'il y engage ſes ſerres de maniere qu'il ne lui eſt plus poſſible de s'en dépêtrer.

Septemb. 1743. Arrivée au Para.

Le 19. de Septembre, près de quatre mois après mon départ de *Cuenca*, j'arrivai à la vûe du *Para*, que les Portugais nomment le *grand Para*, c'eſt-à dire, la *grande riviere* dans la langue du *Bréſil*; nous prîmes terre à une habitation dépendante du Collége des PP. Jéſuites. Le Provincial* nous y reçut, & le Recteur ** nous y retint huit jours, & nous y procura tous les amuſements de la campa-

* Le R. P. Joſeph de Souza.

** Le R. P. Jean Ferreyra.

gne,

gne, tandis qu'on nous préparoit un logement dans la ville. Nous trouvâmes le 27. en arrivant au *Para* une maiſon commode & richement meublée, avec un jardin d'où l'on découvroit l'horiſon de la mer, & dans une ſituation telle que je l'avois deſirée, pour la commodité de mes obſervations. Le Gouverneur * & Capitaine général de la Province nous fit un accueil auquel avoient dû nous préparer les ordres qu'il avoit donnés ſur notre paſſage, aux Commandans des Fortereſſes, & ſes recommandations aux Provinciaux des différents Miſſionnaires que nous avions rencontrés. *Septemb.* 1743.

Nous crûmes en arrivant au *Para*, à la ſortie des bois de l'*Amazone*, nous voir tranſportés en *Europe*. Nous trouvâmes une grande ville, des rues Ville du Para.

* Ses titres ſont : Excellentiſſimo Senhor Joan de Abreu e Caſtelbranco, Governador e Capitam general do Eſtado do Maranham.

bien alignées, des maisons riantes, la plûpart rebâties depuis trente ans en pierre & en moilon, des Eglises magnifiques.

Septemb. 1743.

Son Commerce.

Le commerce direct du *Para* avec *Lisbonne*, d'où il vient tous les ans une flotte marchande, donne aux gens aisés la facilité de se pourvoir de toutes leurs commodités. Ils reçoivent les marchandises d'*Europe* en échange des denrées du pays, qui sont, outre quelque or en poudre qu'on apporte de l'intérieur des terres du côté du *Brésil*, toutes les diverses productions utiles, tant des rivieres qui viennent se perdre dans l'*Amazone*, que des bords même de ce Fleuve, telles que l'écorce du bois de *Clou*, la Salsepareille, la Vanille, le Sucre, le Caffé, & sur-tout le Cacao, qui est la monnoie courante du pays, & qui fait la richesse des habitans.

Sa Latitude

La Latitude du *Para* n'avoit proba-

blement jamais été obſervée à terre, & on m'aſſura en y arrivant que j'étois préciſément ſous la Ligne Equinoctiale. La Carte du P. *Fritz* place cette ville par un degré de Latitude Auſtrale. J'ai trouvé par pluſieurs obſervations qui s'accordent, 1 degré 28 minutes, ce qui ne diffère pas ſenſiblement de la Latitude de la Carte de *Laet*, qui n'a été ſuivie, que je ſçache, par aucun des Géographes poſtérieurs. On trouve dans le nouveau Routier Portugais le *Para* par 1 deg. 40 m. Quant à ſa Longitude, j'ai de quoi l'établir exactement par l'Eclipſe de Lune que j'y obſervai le premier Nov. 1743. & par deux Immerſions du premier Satellite de *Jupiter*, des 6. & 29. Déc. de la même année. En attendant les obſervations correſpondantes en quelque lieu dont la Longitude ſoit connue, n'y en ayant point eu à *Paris*, j'ai jugé par le cal-

Septemb. 1743.

Sa Longitude.

Novemb. Decemb. 1743.

Decemb. 1743. cul la différence du Méridien du *Para* à celui de *Paris* d'environ 3 heures 24 minutes à l'Occident. Je passe sous silence mes Observations sur la Déclinaison & l'Inclinaison de l'Aiguille Aimantée, & sur les marées qui sont assez irrégulieres au *Para*.

Expériences sur la Pesanteur. Une observation plus importante, & qui avoit un rapport immédiat à la Figure de la Terre, objet principal de notre voyage, étoit celle de la longueur du Pendule de tems moyen, ou plûtôt la différence de longueur de ce Pendule à *Quito* & au *Para* : l'une de ces deux villes étant au bord de la mer ; l'autre 14 à 1500 toises au-dessus de son niveau ; & toutes deux sous la Ligne Equinoctiale : car un degré & demi, n'est ici d'aucune conséquence. J'étois en état de déterminer cette différence par le moyen d'un Pendule invariable de 28 pouces de long, que je

décrirai ailleurs, qui conserve ses oscillations sensiblement pendant plus de 24 heures, & avec lequel j'avois fait un grand nombre d'expériences à *Quito* & sur la montagne de *Pichincha*, 750 toises au-dessus du sol de *Quito*. Par le moyen résultat de neuf expériences faites au *Para*, dont les deux plus éloignées ne donnent que trois oscillations de différence, sur 98740, j'ai trouvé que mon Pendule faisoit au *Para* en 24 heures de tems moyen 31 ou 32 vibrations plus qu'à *Quito*, & 50 ou 51 vibrations plus qu'à *Pichincha*. Je conclus de ces expériences que sous l'Equateur deux corps dont l'un péseroit 1600 livres, & l'autre 1000 livres au niveau de la mer, étant transportés, le premier à 1450, le second à 2200 toises de hauteur, perdroient chacun plus d'une livre de leur poids; à peu près comme il devroit arriver, si

Decemb. 1734.

Changements dans la Pesanteur.

Decemb. 1743. on faisoit les mêmes expériences sous le 22 & le 28^e^ Paralléle, suivant la Table de M. *Newton;* ou vers le 20 & 25^e^, à en juger par la comparaison des Expériences immédiates faites sous l'Equateur & en divers endroits d'*Europe*. Les nombres précédents ne sont qu'approchés, & je me réserve le droit d'y faire de légers changements, en y appliquant les équations convenables, lorsque je donnerai le détail de mes Expériences du Pendule.

Obstacles au départ du Para.

Pendant mon séjour au *Para*, je fis aux environs quelques petits voyages en canot, & j'en profitai pour le détail de ma Carte. Je ne pouvois la terminer sans voir la vraie embouchure de l'*Amazone*, & sans suivre son bord Septentrional jusqu'au Cap de *Nord*, où finit son cours. Cette raison & plusieurs autres m'ayant déterminé à me rendre du *Para* à *Cayenne*, d'où je pouvois repasser droit en *France* sur le vaisseau du Roi, qu'on y at-

tendoit ; je ne profitai pas comme M. *Maldonado*, de l'occaſion de la flotte Portugaiſe qui partit pour *Liſbonne* le 3. Décembre 1743. & je me vis retenu juſqu'à la fin du même mois au *Para*, moins par la menace qu'on me faiſoit des vents contraires, qui regnent en cette ſaiſon, que par la difficulté de former un équipage de Rameurs ; la petite vérole qui faiſoit alors un grand ravage, ayant mis en fuite la plûpart des Indiens des villages circonvoiſins. *Decemb.* 1743.

On remarque au *Para* que cette maladie eſt encore plus funeſte aux Indiens des Miſſions nouvellement tirées des bois, & qui vont nuds, qu'aux Indiens vêtus, qui ſont nés ou qui habitent depuis long-tems parmi les Portugais. Les premiers, eſpéce d'animaux amphibies, auſſi ſouvent dans l'eau que ſur terre, endurcis depuis leur enfance aux injures Petite Vérole mortelle aux Indiens.

Decemb. 1743.

de l'air, ont peut-être la peau plus compacte que celle des autres hommes; & on seroit porté à croire que cela seul peut rendre en eux l'éruption de la petite vérole plus difficile. L'habitude où sont ces mêmes Indiens de se frotter le corps de *Roucou*, de *Genipa*, & de diverses huiles grasses & épaisses, qui doivent à la longue obstruer les pores, contribue peut-être aussi à augmenter la difficulté; cette conjecture est confirmée par une autre remarque. Les esclaves Négres transportés d'*Afrique*, & qui ne sont pas dans le même usage, résistent mieux à ce mal que les Naturels du pays. Quoi qu'il en soit, un Indien Sauvage, nouvellement tiré des bois, attaqué naturellement de cette maladie, est pour l'ordinaire, un homme mort; mais pourquoi n'en est il pas de même de la petite vérole artificielle? Il y a quinze ou seize ans qu'un Mission-

naire Carme des environs du *Para* voyant tous ſes Indiens mourir l'un après l'autre, & ayant appris par la lecture d'une Gazette le ſecret de l'*Inoculation*, qui faiſoit alors beaucoup de bruit en *Europe*, jugea prudemment qu'en uſant de ce reméde, il rendroit au moins douteuſe une mort qui n'étoit que trop certaine, en n'employant que les remédes ordinaires. Un raiſonnement auſſi ſimple n'avoit pû manquer de ſe préſenter à tous ceux qui étoient capables de réflexion, & qui voyant le ravage de la maladie, entendoient parler des ſuccès de la nouvelle opération; mais ce Religieux fut le premier en *Amérique* qui eut le courage d'en venir à l'exécution. Il avoit déja perdu la moitié de ſes Indiens; beaucoup d'autres tomboient malades journellement: il oſa faire inſérer la petite vérole à tous ceux qui n'en avoient

Decemb. 1743.

L'Inoculation les ſauve tous.

Décemb. 1743.

pas encore été attaqués, & il n'en perdit plus un seul. Un autre Miſſionnaire de la riviere *Noire* ſuivit ſon exemple avec le même ſuccès.

Après des expériences ſi authentiques, on jugera ſans doute, que dans la contagion de 1743, qui cauſoit ma détention au *Para*, tous ceux qui avoient des eſclaves Indiens, uſerent d'une recette ſi ſalutaire pour ſe les conſerver. Je le croirois moi-même, ſi je n'avois été témoin du contraire: du moins on n'y penſoit pas encore lorſque je partis du *Para*. Il eſt vrai que la moitié des Indiens n'étoient pas encore morts.

Départ du Para.

Je m'embarquai le 29. Décembre, au *Para* pour *Cayenne*, dans un canot du Général, avec un équipages de vingt-deux rameurs & toutes les commodités que je pouvois déſirer, pourvû de rafraîchiſſements, & muni de recommandations pour les

RR. PP. Franciscains de la réforme de S. *Antoine*, qui ont leurs Missions dans l'isle de *Marajo* ou de *Joanes*, & qui devoient me fournir en passant chez eux un nouvel équipage d'Indiens, pour continuer ma route; Cependant le défaut de communication entre le *Para* & *Cayenne*, & divers contre-tems m'empêcherent de trouver un bon Pilote *pratique*, dans quatre villages de ces Peres où j'abordai les premiers jours de Janvier 1744. Privé de ce secours, & livré au peu d'expérience & à la timidité de mes rameurs Indiens, & surtout à celle du *Mamelus* * ou *Métis* Portugais qu'on m'avoit donné pour les commander en leur langue, & qui se persuada que j'étois aussi à ses ordres; je fus retenu deux mois, dans une route que je pouvois faire en moins de quinze jours; & ce retardement m'empê-

Decemb. 1743.

Janvier 1744.

* Mamelus est le nom qu'on donne au Brésil aux enfans des Portugais & des femmes Indiennes.

Janvier 1744.

cha de pouvoir obſerver à terre la Cométe qui parut en ce tems-là. Elle ſe perdit dans les rayons du Soleil avant que je puſſe être rendu à *Cayenne*.

Iſle de Joanes ou de Marayo.

Quelques lieues au deſſous du *Para*, je traverſai la bouche Orientale de l'*Amazone* ou le bras du *Para*, ſéparé de la vraie embouchure ou de la bouche Occidentale, par la grande iſle connue ſous le nom de *Joanes*, & plus ordinairement au *Para*, ſous le nom de *Marajo*.* Cette iſle occupe ſeule preſque tout l'eſpace qui ſépare les deux embouchures du Fleuve. Elle eſt d'une figure irréguliere & a plus de 150 lieues de tour. Dans toutes les Cartes, on lui a ſubſtitué une multitude de petites iſles qui ſembleroient placées au hazard ſi elles ne paroiſſoient copiées ſur la Carte

* Les Indiens prononcent *Marayo*, & les Portugais *Marajo*. Il en eſt de même de pluſieurs autres noms Indiens.

du *Flambeau de la Mer*, remplie en cette partie de détails auſſi faux que circonſtanciés. Le bras du *Para*, à l'endroit où je le traverſai cinq ou ſix lieues au-deſſous de cette ville, a déja plus de trois lieues de large, & va en s'élargiſſant de plus en plus. Je cotoyai l'iſle en marchant au Nord, pendant trente lieues, juſqu'à ſa derniere pointe appellée *Maguari*, au-delà de laquelle je tournai à l'Oueſt, en ſuivant toujours la côte de l'iſle qui court plus de quarante lieues ſans preſque s'écarter de la Ligne Equinoctiale. Je paſſai à la vûe de deux grandes iſles, que je laiſſai vers le Nord, l'une appellée *Machiana*, l'autre *Caviana*, aujourd'hui déſertes, anciennement habitées par la nation des *Arouas*, qui, quoique diſperſée a conſervé ſa langue particuliere. Le terrein de ces iſles, ainſi que celui d'une grande partie de celle de *Marajo*, eſt en-

Janvier 1744.

Janvier 1744.

tierement noyé & presque inhabitable. Je quittai la côte de *Marajo*, à l'endroit où elle se replie vers le Sud, & je retombai dans le vrai lit ou le canal principal de l'*Amazone*, vis-à-vis du nouveau Fort de *Macapa*, situé sur le bord Occidental du Fleuve, & transporté par les Portugais deux lieues au Nord de l'ancien. Il ne seroit pas possible de traverser en cet endroit le Fleuve dans des canots ordinaires, si le canal n'étoit retréci par de petites isles, à l'abri desquelles on *navigue* avec plus de sûreté, en prenant son tems pour passer de l'une à l'autre. De la derniere isle à *Macapa*, il ne laisse pas d'y avoir encore plus de deux lieues. Dans ce dernier trajet, je repassai enfin & pour la derniere fois du Sud au Nord la Ligne Equinoctiale, dont je m'étois rapproché insensiblement depuis le lieu de mon embarquement. J'observai au nouveau Fort de *Ma-*

Macapa, Fort Portugais.

capa, ou plutôt sur le terrein destiné à bâtir le nouveau Fort, les 18. & 19. Janv. trois minutes de Latit. Septent. *Janvier 1744.*

Le sol de *Macapa*, est élevé de deux à trois toises au-dessus du niveau de l'eau. Il n'y a que le bord du Fleuve qui soit couvert d'arbres, le dedans des terres est un pays uni, le premier que j'eusse rencontré de cette nature, depuis la Cordeliere de *Quito*. Les Indiens assurent qu'il continue ainsi en avançant du côté du Nord, & qu'on peut aller à cheval delà jusqu'aux sources de *l'Oyapoc*, par de grandes plaines découvertes, qui ne sont interrompues que par de petits bouquets de bois clair. Des environs des sources de l'*Oyapoc*, on voit du côté du Nord, les montagnes de l'*Aprouague*, qu'on apperçoit aussi très distinctement en Mer, à plusieurs lieues de distance de la Côte; & à plus forte raison les voit-on, des

Terrein propre à mesurer une Méridienne.

Janvier 1744.

hauteurs voiſines de *Cayenne*. Tout ceci ſuppoſé, il eſt clair qu'en partant de *Cayenne*, par 5 degrés de Latitude Nord, & marchant vers le Sud, on auroit pû meſurer commodément deux, trois & peut-être quatre degrés du Méridien, ſans ſortir des terres de *France*, & reconnoître, chemin faiſant, cet intérieur des terres, qui ne l'a pas été juſqu'ici. Enfin ſi l'on eût voulu, on eût pû, avec des paſſeports de *Portugal*, pouſſer la meſure juſqu'au paralléle de *Macapa*; c'eſt-à-dire, juſqu'à l'Equateur même. L'exécution de ce projet eût été plus facile que je ne le croyois moi-même, lorſque je le propoſai à l'Académie un an avant qu'il fût queſtion du voyage de *Quito*, où l'on a cru trouver plus de facilité. Si mon idée eût été goûtée, il y a toute apparence que nous ſerions de retour depuis bien des années; mais ce n'étoit que par

par l'inſpection des lieux, qu'on pouvoit s'aſſurer que ce que je propoſois, étoit praticable. *Janvier* 1744.

Entre *Macapa* & le Cap de *Nord*, dans l'endroit où le grand canal du Fleuve ſe trouve le plus reſſerré par les iſles, & ſur-tout vis-à-vis de la grande bouche de l'*Arawary*, qui entre dans l'*Amazone* du côté du Nord, le flux de la Mer offre un phénoméne ſingulier. Pendant les trois jours les plus voiſins des pleines & des nouvelles Lunes, tems des plus hautes marées, la Mer au lieu d'employer près de ſix heures à monter, parvient en une ou deux minutes à ſa plus grande hauteur: on juge bien que cela ne peut ſe paſſer tranquillement. On entend d'une ou de deux lieues de diſtance, un bruit effrayant qui annonce la *Pororoca*. C'eſt le nom que les Indiens de ces cantons donnent à ce terrible *Flot*. A meſure qu'il approche, le bruit

Pororoca, phénoméne ſingulier des marées.

Janvier 1744.

augmente, & bientôt l'on voit un promontoire d'eau de 12 à 15 pieds de haut, puis un autre, puis un troiſiéme, & quelquefois un quatriéme, qui ſe ſuivent de près, & qui occupent toute la largeur du canal; cette lame avance avec une rapidité prodigieuſe, briſe & raſe en courant tout ce qui lui réſiſte. J'ai vû en quelques endroits, un grand terrein emporté par la *Pororoca*, de très-gros arbres déracinés, des ravages de toutes ſortes. Partout où elle paſſe, le rivage eſt net, comme s'il eût été balayé avec ſoin. Les canots, les Pirogues, les barques même n'ont d'autre moyen de ſe garantir de la fureur de cette *Barre*, (c'eſt le nom François qu'on lui donne à *Cayenne*,) qu'en mouillant dans un endroit où il y ait beaucoup de fond. Je n'entrerai pas ici dans un plus grand détail du fait, ni de ſon explication. Je ne ferai qu'en

indiquer les cauſes, en diſant qu'après l'avoir examiné avec attention en divers endroits, j'ai toujours remarqué que cela n'arrivoit que lorſque le *Flot* montant & engagé dans un canal étroit, rencontroit en ſon chemin un banc de ſable, ou un haut fond qui lui faiſoit obſtacle ; que c'étoit là & non ailleurs que commençoit ce mouvement impétueux & irrégulier des eaux, & qu'il ceſſoit un peu au-delà du banc, quand le canal redevenoit profond, ou s'élargiſſoit conſidérablement. On dit qu'il arrive quelque choſe d'aſſez ſemblable aux iſles *Orcades*, au Nord de l'*Ecoſſe* & à l'entrée de la *Garonne* aux environs de *Bordeaux*, où l'on appelle cet effet des marées, le *Maſcaret*.

Janvier 1744.

La crainte du Chef de mes Indiens de ne pouvoir en cinq jours qui nous reſtoient, juſqu'aux grandes marées de la pleine Lune, gagner le

Janvier 1744.

cap de *Nord*, dont nous n'étions plus qu'à quinze lieues, & au-delà duquel nous pouvions trouver un abri, les fit réſoudre, malgré mes repréſentations, à attendre neuf jours entiers, dans une iſle déſerte, que la pleine Lune fût bien paſſée. Nous nous rendîmes de là au cap de *Nord*, en moins de deux jours ; le lendemain, jour du dernier quartier, & des plus petites marées, nous échouâmes ſur un banc de vaſe, & la Mer en baiſſant ſe retira fort loin de nous. Le jour ſuivant, le flux ne parvint pas juſqu'au canot : enfin je reſtai là à ſec près de ſept jours, pendant leſquels mes rameurs, dont la fonction avoit ceſſé, n'avoient d'autre occupation que d'aller chercher fort loin de l'eau ſaumâtre, en s'enfonçant dans la vaſe juſqu'à la ceinture. Pour moi, j'eus tout le tems de répéter mes obſervations à la vûe du cap de *Nord*, & de

Février 1744.

Le canot reſte à ſec pendant ſept jours.

Cap de Nord, ſa Latitude.

m'ennuyer de me trouver toujours par 1 degré 51 minutes de Latitude Septentrionale. Mon canot enchaſſé dans un limon durci, étoit devenu un obſervatoire ſolide. Je trouvai la variation de la Bouſſole de 4 degrés *Nord-Eſt*, deux degrés & demi moindre qu'à *Pauxis*; enfin j'eus auſſi le loiſir, pendant une ſemaine entiere de promener ma vûe de toutes parts, ſans appercevoir autre choſe que des *Mangliers*, au lieu de ces hautes montagnes dont les pointes ſont repréſentées avec un grand détail, dans les deſcriptions des côtes, jointes aux cartes du *Flambeau de la Mer*, livre traduit en toutes les langues, & qui en cette partie ſemble plutôt fait pour égarer, que pour guider les navigateurs. Enfin aux grandes marées de la nouvelle Lune ſuivante, le commencement de cette même *Barre* ſi redoutée nous remit à flot, non ſans danger, ayant enlevé

Février 1744.

Variation de l'aiguille aimantée.

Erreur dangereuſe des Cartes.

Février 1744.

le canot & l'ayant fait labourer dans la vaſe, avec plus de rapidité que je n'en avois éprouvé dans les courants du *Pongo*, au haut du Fleuve que je venois de parcourir, & dont je voyois enfin l'embouchure. Ma Carte du cours de l'*Amazone* finiſſoit là; cependant je continuai de lever la côte & d'obſerver les Latitudes juſqu'à *Cayenne*.

Baye & riviere de Vincent Pinçon.

Quelques lieues à l'Oueſt du *Banc des ſept jours*, & par la même hauteur, je rencontrai une autre bouche de l'*Arawari*, aujourd'hui fermée par les ſables. Cette bouche & le profond & large canal qui y conduit en venant du côté du Nord, entre le continent du cap de *Nord*, & les iſles qui couvrent ce Cap, ſont la riviere & la Baye de *Vincent Pinçon*. Les Portugais du *Para* ont eu leurs raiſons pour les confondre avec la riviere d'*Oyapoc*, dont l'embouchure ſous le

Cap d'*Orange*, eſt par 4. degrés 15 minutes de Latitude Nord. L'article du traité d'*Utrecht* qui paroît ne faire de l'*Oyapoc*, & de la riviere de *Pinçon*, qu'une ſeule & même riviere, n'empêche pas qu'elles ne ſoient en effet à plus de 50 lieues l'une de l'autre. Ce fait ne ſera conteſté par aucun de ceux qui auront conſulté les anciennes Cartes & lû les Auteurs originaux, qui ont écrit de l'*Amérique* avant l'établiſſement des Portugais au *Bréſil*. J'obſervai au fort François d'*Oyapoc*, le 23. & 24. Février 3 degrés 55 min. de Latitude Nord; ce fort eſt ſitué à ſix lieues en remontant la riviere de même nom, ſur le bord Septentrional. *Février 1744.*

Enfin après deux mois de navigation par Mer, & même par terre, je parle ſans exagération, puiſque la Côte eſt ſi platte entre le Cap de *Nord* & l'iſle de *Cayenne*, que le gouvernail Arrivée à Cayenne.

Février 1744.

touchoit continuellement, ou plutôt ne ceſſoit pas de ſillonner dans la vaſe, n'y ayant quelquefois pas un pied d'eau à demi-lieue au large; j'arrivai du *Para* à *Cayenne*, le 26 Fév. 1744.

Expérience ſur la peſanteur.

Perſonne n'ignore que ce fut en cette iſle, que M. *Richer* de cette Académie fit en 1672 la découverte de l'inégalité de la peſanteur, ſous les différents Paralléles, & que ſes expériences ont été les premiers fondements des Théories de M. *Huygens* & de M. *Newton*, ſur la figure de la Terre. Une des raiſons qui m'avoit déterminé à venir à *Cayenne*, étoit l'utilité qu'il y auroit d'y répéter les mêmes expériences; auſquelles nous étions fort exercés, & qui ſe font aujourd'hui avec bien plus d'exactitude qu'autrefois. J'apporte une régle d'acier, qui eſt, ſuivant mes obſervations, la meſure exacte de la longueur abſolue du Pendule ſimple à *Cayenne*;

mais j'attends une beaucoup plus grande préciſion de la comparaiſon du nombre d'oſcillations que faiſoit mon Pendule fixe à *Cayenne* en 24 heures, au nombre de ſes vibrations en tems égal à *Paris*, auſſi-tôt que je pourrai l'éprouver. Cette comparaiſon donnera fort exactement l'excès du Pendule à ſecondes de *Cayenne*, ſur le Pendule à ſecondes de *Paris*, dont la longueur abſolue déterminée par M. *de Mairan*, qui a renchéri ſur tous ceux qui l'ont précédé dans cette recherche, peut à juſte titre être réputée la véritable. On pourroit auſſi prendre pour terme fixe la longueur du Pendule obſervée à *Quito*, par différentes méthodes, & avec différens inſtrumens ſur laquelle MM. *Godin*, *Bouguer* & moi ſommes d'accord, preſque dans le centiéme de ligne. De quelque point que l'on parte, la différence du nombre d'oſcillations en 24 heures du même Pendule, à *Quito*, au

Février. 1744.

Para & à *Paris*, tirée d'une longue suite d'expériences en chaque lieu, donnera la mesure absolue du Pendule Equinoctial au bord de la Mer, la plus propre de toutes à devenir d'un commun accord une *Mesure Universelle*. Eh! combien ne seroit-il pas à souhaiter qu'il y en eût une telle du moins entre les Mathématiciens! La diversité des langues, inconvénient qui durera encore bien des siécles, n'apporte-t'elle pas déja assez d'obstacles au progrès des sciences & des arts, par le défaut d'une suffisante communication entre les divers peuples, sans l'augmenter encore, pour ainsi dire, de propos délibéré, en affectant de se servir de différentes mesures & de différents poids, en chaque pays & en chaque lieu; tandis que la nature nous présente, dans la longueur du Pendule à secondes, sous l'Equateur, un modéle invariable, propre à fixer en tous lieux les poids & les mesu-

Février. 1744.

Modéle d'une mesure universelle.

res, & qui invite tous les Philoſophes à l'adopter.

Février. 1744.

Mon premier ſoin en arrivant à *Cayenne*, fut de diſtribuer à diverſes perſonnes des graines de *Quinquina*, qui n'avoient alors que huit mois, j'eſpérois par-là réparer la perte des jeunes plantes du même arbre, dont les dernieres, que mes précautions avoient juſques-là garanties des chaleurs & des accidents du voyage, venoient d'être enlevées par un coup de Mer, qui faillit à ſubmerger mon canot ſur le Cap d'*Orange*. Les ſemences n'ont point levé à *Cayenne*, & je n'oſois guère m'en flatter, vû la délicateſſe des graines qui avoient été expoſées à de grandes chaleurs. Je n'ai pas encore eu de nouvelles de celles que j'ai fait remettre aux PP. Miſſionnaires Jéſuites du haut de l'*Oyapoc*, dont le terrein de montagnes & le climat moins ardent eſt beaucoup plus ref-

Graines de Quinquina.

Février. 1744.

Obſervations de Latitude & de Longitude.

ſemblant à celui de *Loxa*, où j'avois recueilli les graines.

J'ai obſervé à la ville de *Cayenne* la même Latitude que M. *Richer*, d'environ 5 deg. 56 min. vers le Nord. J'ai d'abord été ſurpris de trouver par quatre obſervations du premier Satellite de *Jupiter*, qui s'accordent entr'elles, la différence des Méridiens entre *Cayenne* & *Paris*, d'environ un degré moindre qu'elle n'eſt marquée dans le Livre de *la Connoiſſance des Tems*. Mais j'ai ſçu depuis que M. *Richer* n'avoit fait aucune obſervation des Satellites de *Jupiter* à *Cayenne*, & que la Longitude de cette place n'avoit été déduite de ſes autres obſervations que d'une maniere très-indirecte, & fort ſujette à erreur. Un plus grand détail n'eſt propre que pour nos Aſſemblées particulieres, non plus que celui de mes Obſervations des marées, & de la Déclinaiſon & de

l'Inclinaiſon de l'Aiguille aimantée, faites dans lemême lieu.

Février. 1744.

Ayant remarqué que de *Cayenne* on voyoit fort diſtinctement les montagnes de *Courou*, dont on eſtimoit la diſtance de dix lieues, je jugeai que ce lieu d'où l'on pourroit appercevoir le feu & entendre le bruit du canon du Fort de *Cayenne*, ſeroit propre à meſurer la vîteſſe du ſon dans un climat ſi différent de celui de *Quito*, où nous en avions fait pluſieurs expériences. M. d'*Orvilliers*, Commandant de la Place, voulut bien, non-ſeulement donner les ordres néceſſaires, mais ſe fit un plaiſir de partager avec moi le travail; M. *Freſneau* Ingénieur du Roi ſe chargea des ſignaux d'avis, de meſurer de ſon côté la vîteſſe du vent, & de pluſieurs autres détails. De cinq expériences faites en deux jours différens, & dont quatre s'accordent dans la demi-ſeconde, ſur

Expériences ſur la viteſſe du Son.

Février 1744.

un intervalle de 110 secondes de tems, la distance fut géométriquement conclue de 20230 toises, par une suite de triangles liés à une base de 1900 toises, actuellement mesurée deux fois, sur une plage unie: & le moyen résultat me donna pour la vîtesse du son, déduction faite de la vîtesse du vent, 183 toises & demie par seconde, au lieu de 175. que nous avions trouvé à *Quito*. La piéce de canon qui servit à ces expériences, étoit de douze livres de balle.

Remarques Topographiques.

Je tirai parti des angles que j'avois déja mesurés, & des distances connues, pour déterminer géométriquement la position de trente ou quarante points, tant dans l'isle de *Cayenne*, que dans le Continent & sur la Côte; entr'autres celle de quelques rochers, & particulierement de celui qu'on nomme le *Connétable*, qui sert de point de reconnoissance aux vais-

ſeaux. Je pris auſſi les angles d'élévation des Caps & des Montagnes les plus apparentes. Leur hauteur bien connue fourniroit aux Pilotes un moyen beaucoup plus ſûr que celui de l'eſtime, pour connoître à la vûe des terres, ſans calcul, & à l'aide d'une ſimple Table, la diſtance où ils ſont d'une Côte. On ne ſçait que trop combien il importe de le ſçavoir exactement dans les aterrages. Ce n'eſt pas le ſeul ſecours que la Géométrie offre aux Marins, & dont ils ont négligé juſqu'ici de faire uſage.

Février 1744.

Hauteur des montagnes & des Caps, utile à connoître aux Marins.

Dans une autre tournée que je fis encore avec M. d'*Orvilliers* hors de l'iſle, en remontant quelques rivieres du Continent, nous meſurâmes leurs détours par routes & diſtances, & j'obſervai quelques Latitudes; ce ſont autant de matériaux, qui, avec les principaux points que j'avois déja déterminés, pourront ſervir à faire

Projet de Carte des environs de Cayenne.

Février 1744.

une Carte exacte de cette Colonie, dont nous n'avons jusqu'ici aucune qui mérite ce nom.

Expériences sur les fléches empoisonnées.

Pendant mon séjour à *Cayenne* j'eus la curiosité d'essayer si le venin des fléches empoisonnées, que je gardois depuis plus d'un an, conserveroit encore son activité, & en même tems si le sucre étoit effectivement un contre-poison aussi efficace qu'on me l'avoit assûré. L'une & l'autre expérience furent faites en présence du Commandant de la Colonie, de plusieurs Officiers de la garnison & du Médecin du Roi. Une poule légérement blessée, en lui soufflant avec une sarbacane une petite fléche dont la pointe étoit enduite du venin il y avoit au moins treize mois, a vécu un demi quart-d'heure; une autre piquée dans l'aîle avec une de ces mêmes fléches, nouvellement trempée dans le venin délayé avec de l'eau,

&

& ſur le champ retirée de la plaie, parut s'aſſoupir une minute après ; bientôt les convulſions ſuivirent, & quoiqu'on lui fit alors avaler du ſucre, elle expira. Une troiſiéme piquée avec la même fléche retrempée dans le poiſon, ayant été ſecourue à l'inſtant avec le même reméde, ne donna aucun ſigne d'incommodité. J'ai refait les mêmes expériences à *Leyden* en préſence de pluſieurs * célébres Profeſſeurs de la même Univerſité, le 23. Janvier de cette année. Le poiſon dont la violence a dû être rallentie par le long tems & par le froid, n'a fait ſon effet qu'après cinq ou ſix minutes ; mais le ſucre a été donné ſans ſuccès. La poule qui l'avoit avalé, a ſeulement paru vivre un peu plus long-tems que l'autre. L'expérience ne fut pas répétée. Ce poiſon eſt un extrait fait par le moyen du

Juillet 1744.

* MM. Muſſenbroek, Vanſvieten, Albinus.

Juillet 1744.

feu, des ſucs de diverſes plantes, & particulierement de certaines Lianes. On aſſûre qu'il entre plus de trente ſortes d'herbes ou de racines dans le venin fait chez les *Ticunas*, qui eſt celui dont j'ai fait l'épreuve, & qui eſt le plus eſtimé entre les diverſes eſpéces connues le long de la riviere des *Amazones*. Les Indiens le compoſent toujours de la même maniere, & ſuivent à la lettre le procédé qu'ils ont reçû de leurs ancêtres, auſſi ſcrupuleuſement que les Pharmaciens parmi nous procédent dans la compoſition de la Thériaque *d'Andromachus*, ſans obmettre le moindre ingrédient preſcrit; quoique probablement cette grande multiplicité ne ſoit pas plus néceſſaire dans le poiſon Indien, que dans l'antidote d'*Europe*.

Remarque. On ſera ſans doute ſurpris que chez des gens qui ont à leur diſpoſition un inſtrument ſi ſûr & ſi prompt, pour

satisfaire leurs haines, leurs jalousies & leurs vengeances, un poison aussi subtil ne soit funeste qu'aux singes & aux oiseaux des bois. Il est encore plus étonnant qu'un Missionnaire toujours craint & quelquefois haï de ses *Néophytes*, envers lesquels son ministère ne lui permet pas d'avoir toutes les complaisances qu'ils voudroient exiger de lui, vive parmi eux sans crainte & sans défiance. Ce n'est pas tout: ces gens si peu dangereux, sont des hommes sauvages, & le plus souvent sans aucune idée de Religion.

Juillet 1744.

Ayant appris à *Cayenne* le fait merveilleux & toujours nouveau de la multiplication des *Polypes*, découvert par M. *Trembley*, & depuis confirmé par les expériences de MM. *de Réaumur*, *de Jussieu*, & d'un grand nombre de Physiciens, je fis quelques épreuves sur de grands *Polypes* de Mer fort communs sur cette côte.

Polypes de Mer.

Août 1744. Mes premieres tentatives ne me réuſſirent pas, & ma maladie m'empêcha de les répéter, comme je me le propoſois.

Retardement à Cayenne. Près de cinq mois d'attente à *Cayenne*, ſans voir arriver le vaiſſeau du Roi qu'on attendoit, & ſans y recevoir de nouvelles de *France*, dont j'étois privé depuis cinq ans, avoient fait ſur moi plus d'impreſſion, que neuf années de voyage & de fatigues. Je fus attaqué d'une maladie de langueur, & d'une jauniſſe dont le remède le plus efficace pour moi, fut la réponſe extrêmement polie que je reçûs de M. *Mauricius*, Gouverneur de la Colonie Hollandoiſe de *Surinam*; il m'offroit ſa maiſon à *Surinam*, le choix d'un embarquement pour la *Hollande*, & un paſſeport même en cas de rupture entre la *France* & les *Etats Généraux*. Je ne perdis pas un moment, & après un ſéjour de ſix mois à *Cayenne*,

Départ de Cayenne pour Surinam.

j'en partis convalescent le 22 Août 1744, sur le canot du Roi, que M. d'*Orvilliers* voulut bien me donner pour me conduire à *Surinam*, avec un Sergent de la garnison pour guide, qui ne commandoit qu'aux rameurs. Aussi ce voyage fut-il plus court, que celui du *Para* à *Cayenne*: je n'arrêtai en chemin que le tems nécessaire pour rendre complet l'équipage d'Indiens. Le P. Missionnaire de *Senamary*, m'en procura le plus grand nombre, malgré la terreur panique d'une contagion imaginaire à *Surinam*, dont le faux bruit s'étoit répandu parmi eux. En déduisant le tems des séjours volontaires & forcés, je fis en soixante & quelques heures le trajet de *Cayenne* à la riviere de *Surinam*, où j'entrai le 27. *Août* 1744.

Le 28. je remontai la riviere pendant cinq lieues & je me rendis à *Paramaribo*, capitale de la Colonie Hol- Arrivée à Paramaribo.

Septemb. 1744.

landoise de *Surinam*, dont le Gouverneur enchérit par les effets, sur ses offres obligeantes. J'y observai la Latitude de 5 degrés 49 minutes Septentrionale, & j'y fis quelques autres observations pendant les cinq jours que j'y séjournai; je m'embarquai le 3 de Septembre, sur un vaisseau marchand, qui partoit pour *Amsterdam*.

Latitude.

Embarquement pour Amsterdam.

Rencontre d'un Corsaire Anglois.

Le 29. le mauvais tems me dispensa de manifester mon passeport à un Corsaire Anglois, qui l'auroit apparemment peu respecté, puisque sous pavillon Hollandois, il nous lâcha de prime abord toute sa bordée à boulet, pour nous faire mettre notre chaloupe à la Mer.

Novemb. 1744.

Le 6 Novembre à l'entrée de la *Manche*, & par un aussi gros tems, un Corsaire de *S. Malo* nous fit la même proposition, mais plus poliment; & s'étant approché à portée de la voix, il se contenta enfin de l'assu-

Rencontre d'un Corsaire François.

rance que je lui donnai, en me faiſant connoître, qu'il perdoit ſon tems avec nous. Nous embarquâmes le 16 à l'entrée du *Texel*, un Pilote Côtier pour nous conduire dans le Port; mais obligés de fuir la terre que nous cherchions, nous errâmes pendant les quinze jours les plus courts de l'année & par des Brouillards continuels, toujours la ſonde à la main, dans une Mer remplie de bas fonds & d'écueils. Nous vîmes une nuit les feux de *Scheveling*, qui ne s'apperçoivent guère impunément; nous reconnûmes enfin la Terre de *Vlie-land*, tandis que nos Pilotes ſe jugeoient par leur eſtime à la vûe du *Texel*. Le 30 Novembre au ſoir, je débarquai à *Amſterdam*, où j'ai ſéjourné & à la *Haye* plus de deux mois, en attendant les paſſeports qui m'étoient néceſſaires pour traverſer avec ſûreté les *Pays-Bas*. Je ſuis redevable de ceux d'*Angleterre*,

Novemb. 1744.

Danger.

Débarquement.

Décemb. 1744. *Janvier* 1745.

Janvier 1745. à la politeſſe de M. *Trevor*, Miniſtre de cette Couronne, qui les accorda ſans difficulté à M. l'*Abbé de la Ville*, Miniſtre de *France*; & j'ai dû ceux du Miniſtre de la Reine de *Hongrie*, aux ſoins officieux de M. le Comte *de Bentink*. Enfin le 23. Février de cette année 1745. je ſuis arrivé à *Paris*, près de dix ans après en être parti. *FIN.*

Février 1745.

Arrivée à Paris.

FAUTES A CORRIGER.

Page 35 *ligne* 21 *Chuehunga, liſez Chuchunga.*
pag. 49 *lig.* 11 Creols, *liſ.* Creoles.
pag. 52 au commencement, *liſ.* en marge *Caractère des Indiens.*
Ibid. lig. 18 livran, *liſ.* livrant.
pag. 56 *lig.* 21, ôtez le point interrogant, & mettez un point & virgule.
pag. 56 *lig.* 22 *Omogua*, *liſ. Omagua.*
pag. 57 *lig.* 7 ôtez le point interrogant, & mettez un point.
pag. 64. *lig.* 12 permis, *liſ.* permiſe.
pag. 80 *lig.* 7 du 1 Août *liſ.* du 31 au 1 Août.
pag. 87 *lig.* 9 rencontre, *liſ.* rencontrent.
pag. 96 *lig.* 15 ce nom, en remontant, *liſ.* ce nom en remontant.
pag. 110. *lig.* 3. ſubſiſter, *liſ.* ſubſiſter.
pag. 130 *lig.* 13. ont pû, *liſ.* n'aient pû.
pag. 156. *lig.* 5. *Caienne*, *liſ. Cayenne.*
Ibid. lig. 6. *Guyane*, *liſ. Guiane.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra, SALUT. Notre ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES Nous a très-humblement fait expoſer, que depuis qu'il Nous a plû lui donner par un Réglement nouveau de nouvelles marques de notre affection, Elle s'eſt appliquée avec plus de ſoin à cultiver les Sciences, qui ſont l'objet de ſes exercices ; enſorte qu'outre les Ouvrages qu'elle a déja donnés au Public, Elle ſeroit en état d'en produire encore d'autres, s'il Nous plaiſoit lui accorder de nouvelles Lettres de Privilége, attendu que celles que Nous lui avons accordées en date du ſix Avril 1693. n'ayant point eû de tems limité, ont été déclarées nulles par un Arrêt de notre Conſeil d'Etat du 13. Août 1704. celles de 1713. & celles de 1717. étant auſſi expirées ; & déſirant donner à notredite Académie en corps, & en particulier à chacun de ceux qui la compoſent, toutes les facilités & les moyens qui peuvent contribuer à rendre leurs travaux utiles au Public, Nous avons permis & permettons par ces préſentes à notredite Académie, de faire vendre ou débiter dans tous les lieux de notre obéiſſance, par tel Imprimeur ou Libraire qu'elle voudra choiſir, *Toutes les Recherches ou Obſervations journalieres, ou Relations annuelles de tout ce qui au-*

ra été fait dans les assemblées de notredite Académie Royale des Sciences ; comme aussi les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression; & ce pendant le tems & espace de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons defenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance: comme aussi à tous Imprimeurs Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus spécifiés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, feuilles même séparées, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de notredite Académie, ou de ceux qui auront droit d'Elle, & ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que notredite Académie, se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1723. & qu'avant que de les

exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état, avec les Approbations & Certificats qui en auront été donnés, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin : & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir notredite Académie, ou ceux qui auront droit d'Elle & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la Copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huissier, ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau le douziéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent trente-quatre, & de notre Regne le vingtiéme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. Num. 792. fol. 775. conformément aux Réglemens de 1723. qui font défenses,

art. IV. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire distribuer aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'art. CVIII. du même Réglement. A Paris le 15. Novembre 1734.

G. MARTIN Syndic.

30998

LETTRE
A
MADAME***
SUR
L'EMEUTE POPULAIRE
EXCITE'E

En la Ville de Cuenca au Perou
le 29. d'Août 1739.

CONTRE
LES ACADE'MICIENS
DES SCIENCES,

Envoyés pour la mesure de la Terre.

Audeat ille (palam,) *qui vidit, dicere vidi.*
Juv. Sat. XVI.

M. DCC. XLVI.

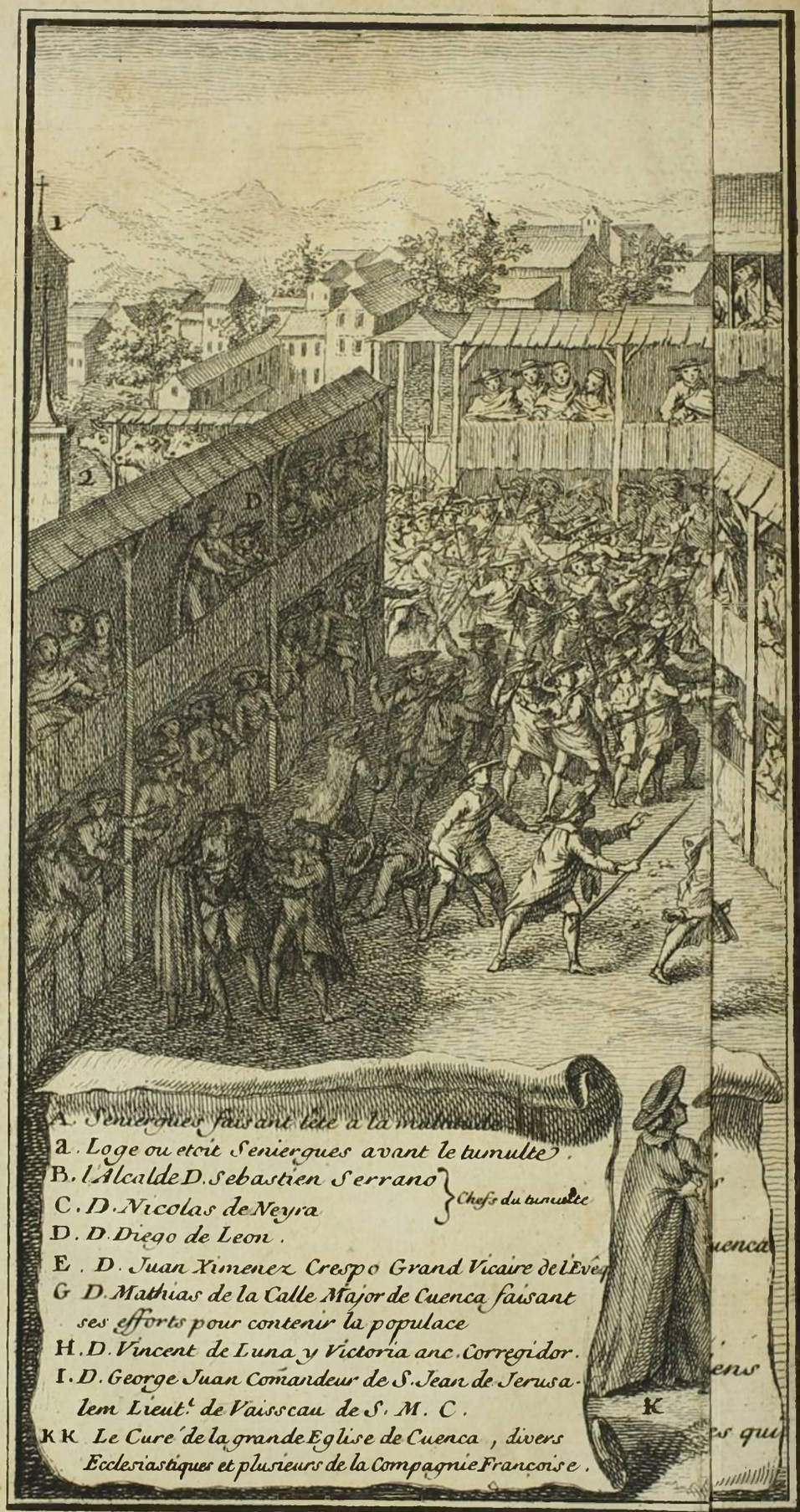

Vuë d'une Place preparée p.,
ou le Sr. Seniergues Chirurgien et Anatomiq. quateur
p. la mesure de la Terre fut percé de plusieurs blessures mort

LETTRE

A

MADAME ***

SUR l'Emeute populaire excitée à Cuenca *au* Perou, *le* 29 *d'Août* 1739. *dans laquelle fut assassiné le Sieur* Seniergues *Chirurgien du Roi, nommé pour accompagner M M. de l'Académie des Sciences, envoyés par le Roi en* 1735, *pour aller mesurer les dégrés terrestres sous l'Equateur.*

LEs questions que vous m'avez faites, Madame, au sujet de la mort tragique de notre Chirurgien, & de l'Emeute popu-

laire où nous pensâmes tous périr, m'ont été renouvellées, par presque toutes les personnes que j'ai rencontrées depuis mon retour à *Paris*. Je vous ai promis de vous y répondre par écrit, pour satisfaire plus entiérement votre curiosité, & je m'en acquitte d'autant plus volontiers, que le plaisir que j'ai à vous obéir, mépargnera l'ennui de répéter la même histoire à tous ceux qui me feront les mêmes questions. Par la même raison je consens volontiers à rendre ma Lettre publique. C'est un essay que je présenterai au Lecteur : c'est pour ainsi dire un Chapitre détaché d'une *Relation Historique de notre voyage*, pour laquelle un Journal écrit assidument pendant dix ans, me fourniroit un assez bon nombre de matériaux, si javois jamais le courage & le loisir de les mettre en œuvre.

Les bruits qui ſe ſont répandus dans Paris au ſujet de l'événement dont j'entreprends, Madame, de vous faire le récit, ne ſont ni plus étranges ni plus ridicules que ceux qui ont couru ſur les cauſes de la longueur de notre ſéjour en Amérique. Nous avons été accoutumés depuis dix ans à entendre débiter dans tous les lieux de notre paſſage tant d'extravagances, de puérilités, d'abſurdités même, ſur l'objet de notre voyage, & ſur tout ce qui y avoit raport, que ce qu'on a dit à deux mille lieues de nous, ne doit pas nous cauſer le moindre étonnement.

Je n'avancerai rien ici qui ne ſoit conforme aux piéces du Procès criminel, que j'ai ſuivi en qualité d'Exécuteur teſtamentaire, contre les meurtriers du défunt. On ſera, ſans doute, ſurpris de voir le droit des

gens violé, tant en sa personne, qu'en celles des * Académiciens envoyés par le Roi, & munis des passe-ports les plus solemnels, & des ordres les plus précis & les plus favorables de Sa Majesté Catholique. Mr *Bouguer* & *moi*, avons été l'un & l'autre exposés de plus près à un danger, dont aucun de nous n'a été éxempt, pas même les deux Lieutenans de Vaisseaux, nommés par la Cour d'*Espagne* pour assister à nos observations. On ne peut cependant nous reprocher d'avoir donné, par notre conduite, le moindre prétexte à ces violences, puisque, le défunt excepté, il n'y a pas au Procès la plainte la plus légére, contre aucun des François de notre Compagnie.

* M M. Godin, Bouguer & de la Condamine de l'Académie des Sciences, envoyés en 1735. sous la ligne Equinoxiale, pour la mesure de la Terre.

A la fin d'Août 1739. nous étions tous rassemblés à *Cuenca*, Ville de la Province de *Quito* au Pérou, sous la domination du Roi d'*Espagne*, & nous venions de terminer aux environs, par la mesure actuelle d'un terrein de deux lieues, celle de quatre-vingt lieues de pais traversées par notre Méridienne. Tandis que nous nous préparions à l'observation Astronomique, qui nous restoit à faire, pour terminer notre ouvrage, nous fûmes invités à une course de Taureaux; sorte de fête, autrefois fort à la mode en *Espagne*, & dont le goût s'est conservé très-vif dans les Colonies Espagnoles d'*Amérique*. Ce Spectacle devoit durer cinq jours consécutifs; une des places de la Ville destinée à lui servir de Theâtre; le devint de la triste avanture du malheureux *Seniergues*. Mais il en faut prendre le récit d'un peu plus haut.

M. *Seniergues* avoit précédé de quelques jours l'arrivée du reſte de notre Compagnie à *Cuenca*, & il s'y étoit déja fait une réputation par ſon habilité & ſon déſintéreſſement. La voix publique y retentit encore du bruit des charités qu'il y diſtribuoit aux pauvres malades, qui avoient recours à lui, & ſa mémoire a été reſpectée, ſur cet article, même par ſes calomniateurs. Il y avoit douze ou quinze jours qu'il avoit été appellé chez un particulier, attaqué d'une fiévre maligne, & ſon malade commençoit à être hors de danger. *Manuela Queſada*, fille de ce Bourgeois, avoit reçû une promeſſe de mariage du nommé *Diego* de *Leon*, qui depuis l'avoit abandonnée, pour épouſer la fille d'un *Alcalde* (Magiſtrat annuel de Police de la Ville.) *Leon*, pour faire lever l'oppoſition à ſon mariage, faite par *Ma-*

nuela, étoit convenu de lui payer une certaine ſomme; mais l'oppoſition levée, & le mariage célébré, il ne ſongeoit plus à s'acquitter : *Seniergues*, à la ſollicitation du pere & de la fille qui étoient pauvres, & peu en état de payer ſes peines & ſes remedes, fit quelques démarches pour leur procurer la ſomme promiſe par *Leon*. Comme la fille étoit jeune & jolie, on ne manqua pas de ſoupçonner qu'il y prenoit un intérêt plus preſſant que celui de la compaſſion. Dans ce même tems, une Négreſſe, eſclave de *Leon*, étant venu reprendre quelques nipes que ſon maître avoit données à cette fille dans le tems qu'il la voyoit, la maltraita en ſa perſonne, & vomit beaucoup d'injures contre *Seniergues*. Cette ſcene étant devenue publique, il demanda raiſon de ce procédé à *Leon*, qui en déſavouant

ſon eſclave, refuſa avec hauteur de la faire châtier. Deux jours après *Seniergues* arrêta *Leon* au coin d'une rue, & voulut lui faire mettre l'épée à la main : *Leon*, pour toute réponſe, lui préſenta un piſtolet prêt à faire feu, ce qui n'empêcha pas *Seniergues* d'avancer ſur lui le ſâbre levé, avec tant de précipitation, qu'il fit un faux pas & tomba ; ceux qui accompagnoient *Leon* ſe jetterent entre deux, & les ſéparerent. Cette démarche violente de *Seniergues* eſt le plus grand de tous ſes torts, & a été l'origine de ſa diſgrace ; les autres faits auſquels on l'a imputée, ſont ou faux, ou déguiſés, ou entiérement étrangers à ſon malheur ; il falloit bien que ſes meurtriers alléguaſſent quelque choſe, vrai ou faux, pour donner une couleur à leur aſſaſſinat. Si quelqu'un doutoit d'aucun des faits que j'avance, vous pouvez

l'assurer, Madame, que je suis prêt à lui en fournir comme à vous, la preuve litterale, par la communication de la copie authentique de toutes les pieces du Procès que j'ai entre les mains.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'un Pere Jesuite * entreprit de reconcilier *Seniergues* avec *Leon*. Ce Pere qui étoit de la même Province d'Espagne, que *Don Georges Juan*, l'ancien des deux Lieutenans de Vaisseaux, nos adjoints, l'engagea à amener *Seniergues* chez lui à une certaine heure ; *Seniergues* ne put refuser à *Don Georges* cette marque de complaisance, il se rendit à l'heure marquée. Un Gentilhomme de la Ville appellé *Neyra*, ami de *Seniergues*, & allié de *Leon*, s'étoit aussi chargé d'y amener celui-ci ; mais *Neyra* manqua de parole, & n'envoya pas même s'excuser : ce qu'il n'eût pû faire sans

* Le R. P. Antoine de Salas.

prendre un nouveau rendez-vous. Cette omiſſion affectée & le concours de diverſes autres circonſtances, ont depuis donné lieu de croire que dès lors la perte de *Seniergues* étoit tramée. Il ne marcha plus que bien armé.

* Le Grand-Vicaire de l'Evêque de *Quito*, Réſident à *Cuenca*, ayant été le premier mobile de l'aſſaſſinat de *Seniergues*, & du tumulte excité contre la Compagnie des Academiciens, il eſt néceſſaire de vous faire connoître le perſonnage. Cet Eccleſiaſtique brouillon, ſans ceſſe aux priſes avec ſon Clergé & avec les Juges Laïques, étoit univerſellement haï. N'ayant d'autre vertu que beaucoup d'indifference pour le Sexe, ſon fanatiſme lui perſuadoit, qu'il pouvoit impunément ſe livrer aux autres paſſions. En mariant la fille de *l'Alcalde Don Sebaſtien Serrano*, ſon ami &

ſon parent à *Leon*, il avoit épouſé les intérêts de celui-ci, & s'étoit déclaré hautement l'ennemi de *Seniergues*, juſques-là, qu'il avoit ſommé juridiquement le Juge ordinaire de le faire arrêter ; & n'ayant pû l'obtenir, il avoit commencé à informer criminellement contre *Seniergues*, comme Concubinaire public de *Manuela*.

Peut-être que ſur le portrait que je viens de faire du Grand Vicaire, ſeriez-vous tentée de croire qu'il n'étoit porté à cette étrange démarche, que par un zéle aveugle & mal entendu ; mais aprenez que cet homme ſi zelé, en aparence, avoit été plus d'un an témoin tranquile, avec le reſte de la Ville, du commerce ſcandaleux de *Leon*, avec la fille en queſtion, cette même *Manuela* que *Leon* avoit abuſée ſous promeſſe de mariage, en lui donnant pour gages de ſa parole divers joyaux du tréſor d'une

Egliſe, dont il étoit Marguillier, & pour achever de vous convaincre que le Grand-Vicaire avoit deux poids & deux meſures, faites attention que c'eſt le même homme, qui d'une part vient de le dépouiller volontairement de ſa juriſdiction, pour ſe rendre médiateur entre *Leon* & *Manuela*, légitimement oppoſante pardevant lui, au mariage de *Leon*, & qui de l'autre viole toutes les regles en procédant criminellement & d'office, lui, Juge Eccleſiaſtique, contre un Laïque, contre un étranger privilegié, membre d'une Compagnie, qui jouiſſoit d'une protection & d'une recommandation particuliere & ſpeciale du Souverain, contre un nouveau venu, qui n'avoit eu entrée que depuis peu de jours dans une maiſon, d'où on ne lui avoit pas même inſinué de ſe retirer, & qui par conſéquent n'avoit pu cauſer de ſcan-

dale; enfin contre un homme notoirement à la veille de ſon départ, puiſqu'il avoit ſolemnellement refuſé d'entreprendre de nouvelles cures, qui s'étoient offertes à lui, faits qui étoient publics dans un auſſi petit lieu que *Cuenca*.

Le cinquiéme & dernier jour de la courſe de Taureaux, *Seniergues*, juſtement piqué des procedés du Grand-Vicaire, dont il mépriſoit les fureurs & les menaces, après s'être long-tems promené ſur la place & avoir paru dans diverſes loges, qui étoient conſtruites pour la commodité des ſpectateurs, paſſa dans celle où étoit *Manuela* avec toute ſa famille, c'étoit la premiere fois qu'il avoit paru avec elle en public; imprudence ſi l'on veut; mais qui n'étoit pas de nature à devoir lui couter la vie.

Pendant ce tems le pere de *Manuela*, nouvellement convaleſcent, ſe prome-

noit dans la place, tenant une longue épée nüe & en habit de masque ridicule, ainsi que beaucoup d'autres gens de son espece. Il rencontra un de ses parens à peu près dans le même équipage, & ils eurent ensemble une scène bouffonne en croisant leurs épées, & feignant d'en venir aux mains. *Manuela*, qui reconnut de loin son pere, à un manteau d'écarlate que *Seniergues* lui avoit prêté, le voyant aux prises avec l'autre masque, cria qu'on tuoit son pere; *Seniergues* crût que *Leon* faisoit insulter *Quesada*, qu'il prenoit pour lui, à cause de son manteau, il courut aussi-tôt sur le champ de Bataille, l'epée à la main; mais instruit par *Quesada* même, que ce n'étoit qu'un badinage avec un de ses cousins, il revint tranquillement reprendre sa place de spectateur. Tous ces faits sont prouvés au procés, par la dé-

poſition des Acteurs même, & de tous les témoins, ſans aucune contradiction ; & je ne ſuis entré dans ce détail, que parce qu'*on avoit publié que Seniergues s'étoit fait tuer, en voulant retirer à main armée un priſonnier des mains de la Juſtice, & que ce fait, tout faux qu'il eſt, & formellement démenti par tous les témoins, n'a pas laiſſé d'être raporté, comme vrai, dans une relation faite à la hâte, qui fut envoyée auſſi-tôt en Eſpagne & en France. Les auteurs mal informés en ont eux-mêmes reconnu depuis la fauſſeté. Mais le coup étoit porté, & la plûpart de ceux qui ont entendu parler de l'affaire ne ſont pas revenus de cette fauſſe prévention.*

Il eſt certain qu'à ne conſulter que la vrai-ſemblance, il eſt plus aiſé d'imaginer qu'un jeune homme impétueux ſe ſoit fait tuer par des Archers, en voulant leur enlever leur proye,

que de ſe perſuader qu'un Juge, un Magiſtrat chargé de veiller à la ſureté publique, ſoit venu de ſang froid, à la tête d'une populace armée, attaquer un Etranger protegé, tranquillement aſſis & ſans défiance, & que violant à ſon égard le droit des gens & tout principe d'humanité, il l'ait livré à la fureur du peuple; mais il n'eſt pas ici queſtion d'un Roman, où l'Auteur ne doit pas s'écarter de la vrai-ſemblance, c'eſt un fait que je vous raconte & un fait qui s'eſt paſſé aux yeux de quatre mille témoins.

Seniergues avoit à peine repris ſa place, que *Neyra*, celui qui en manquant la veille au rendez-vous, avoit fait échouer la réconciliation propoſée, traverſa la place ſur un Cheval richement enharnaché, & deſtiné à faire un perſonnage dans un Ballet de Chevaux à la Moriſque, dont le même *Neyra* étoit l'Ordonateur.

teur. Il alla droit au balcon du coin de la place, où étoit une grande partie de notre Compagnie, & là, adreſſant la parole aux deux Lieutenants de Vaiſſeau Eſpagnol, il leur fit à haute voix, & ſans mettre pied à terre, de grandes plaintes contre *Seniergues*, l'accuſant de troubler la fête, & les priant d'y mettre ordre ; enſuite il repaſſa ſous la Loge de *Seniergues*, & paroiſſant n'avoir d'autre but que de l'irriter, il lui cria de n'avoir pas peur & que *Leon* ne ſongeoit pas à lui. Cet avis déplacé ne fit qu'échauffer la bile de *Seniergues*, déja juſtement indigné contre *Neyra*, qui, faiſant profeſſion d'être ſon ami, l'avoit joué la veille lui & les Médiateurs, & venoit encore actuellement de porter des plaintes contre lui ſans l'avoir prévenu. *Seniergues* ne put ſe contenir, il maltraita *Neyra* de paroles, le menaça même. Ce-

lui-ci saisi de frayeur, quoique monté à l'avantage, & hors d'insulte de la part d'un homme engagé entre les bancs d'un Echaffaut de sept à huit pieds de haut, tourna bride & s'enfuit au grand galop ; ce qui fit éclater de rire tous les spectateurs. Les conducteurs des Taureaux, ceux qui se préparoient à les combattre, les gens de la Cavalcade, tous attendoient leur Chef hors de la place ; *Neyra* met pied à terre, & leur annonce que *Seniergues* le veut tuer, lui & tous tant qu'ils sont, qu'il va se retirer chez lui ; enfin qu'il n'y a plus de fête ni de course de Taureaux.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre tout ce peuple en fureur, ils entourent leur capitaine, en criant : *Vive le Roi, meure le mauvais gouvernement ; meurent les François*, &c. et jettant mille autres cris séditieux. Il se rassemble autour de *Neyra* deux

ou trois cents hommes, quelques-uns ont dit plus de cinq cents ; & ce qui eſt digne de remarque, toute cette troupe ſe trouve armée en un moment de lances, d'épées & de frondes, quelques-uns même d'armes à feu, qui n'étoient certainement pas deſtinées à attaquer les Taureaux. *Neyra* ſe met à leur tête, tenant un piſtolet d'une main & de l'autre une épée, appellée *Verduguillo*, arme prohibée par les loix & dont les bleſſures ſont preſque toujours incurables. Ce bataillon marche droit à la Loge de *Seniergues*.

Tandis que l'attroupement ſe formoit & que *Neyra* haranguoit la populace, *Don Georges Juan*, l'ancien des deux Lieutenants de Vaiſſeau, & Mr. *Godin*, étoient deſcendus de leur balcon, & avoient demandé à *Seniergues* quelle raiſon *Neyra* avoit euë de ſe venir plaindre qu'il trou-

bloit la fête : *Seniergues*, qu'ils trouverent assis dans sa Loge, leur rendit compte de la mascarade de *Quesada* & du Combat burlesque où il étoit intervenu, pour séparer les combattans. Ne voyant rien à tout cela, qui pût les allarmer, au lieu de presser *Seniergues* de venir les joindre, ils le laisserent avec sa Compagnie, & jugeant au bruit qu'ils entendoient au coin de la place, que c'étoit un Taureau qui alloit entrer, ils se retirerent à l'extremité opposée. C'étoit *Neyra* avec sa Cohorte, c'étoit l'Alcalde *Serrano*, qui sortant de la loge du grand Vicaire sous prétexte d'appaiser le tumulte, s'étoit joint à *Neyra*, & comme lui l'épée & le pistolet à la main marchoit à la tête de la populace mutinée, criant *faveur à la justice.* Aucun des gens de marque, dont plusieurs étoient de la Cavalcade de *Neyra* ne grossit sa

troupe ; au contraire le * Major de la Ville, allié de Neyra & de Leon, accourut au-devant des séditieux & les chargea à coups de plat d'épée ; il les contint lui seul pendant quelques moments, & les eût empêché de passer outre, pour peu qu'il eût été secondé. *Neyra* ne fut suivi que de la canaille, & ne fut approuvé que par le seul grand Vicaire qui lui avoit envoyé l'Alcalde pour renfort, tandis que lui & *Leon* étoient de loin témoins muets de la sanglante Scéne, dont ils étoient les premiers moteurs.

Au milieu des blasphêmes, contre la Majesté Royale, & de cris tumultueux de mort & d'anathême contre les François, la foule du peuple, conduite par l'Alcalde, arrive au bas de la Loge de *Seniergues*, & l'Alcalde lui ordonne de se rendre pri-

* Don Mathias de la Calle.

ſonnier. La ſuite fera voir ſi ce parti humiliant eût été plus ſûr pour lui. *Seniergues* demande à l'Alcalde qui il eſt pour lui donner cet ordre & quelle autorité il a ſur lui ; mais voyant qu'on ſe mettoit en devoir de renverſer ſon échaffaut, il met pied à terre & donne un ſpectacle plus ſingulier que celui des Taureaux. Adoſſé contre un pilier, un ſabre dans la main droite, un piſtolet de poche dans la gauche, il fait tête à cette multitude ; aucun n'oſe l'approcher : mais la foule des ſurvenants faiſant avancer plus qu'ils ne vouloient ceux qui étoient les plus près de lui ; prêt de ſe voir entouré, il rompt la meſure, ſe retire, faiſant toujours face aux aſſaillants, jouant de l'eſpadon avec ſon ſabre, & parant les coups, ſans tenter de faire, & ſans recevoir aucune bleſſure. Il étoit parvenu à l'angle de la place & tout prêt de l'en-

ceinte faite pour servir de barriere aux Taureaux, toujours assailli d'une grêle de pierres, dont il ne garantissoit sa tête qu'aux dépens de ses bras, lorsque les coups de pierres redoublés lui firent tomber les armes des mains. Se voyant désarmé, il ne songea plus qu'à la retraite. Il entrouvroit la porte qui fermoit la barriere, & il avoit déja la tête & la moitié du corps en-dehors; en cet état l'Alcalde pouvoit le faire saisir sans résistance, s'il n'eût voulu que l'arrêter, mais il jugea plus à propos de faire faire main-basse sur lui, en criant à ses Satellites : *qu'on le tue.* Il ne fut que trop bien obei ; *Seniergues* fut à l'instant percé de plusieurs blessures, & le coup mortel lui fut porté, si l'on en croit la voix publique, par ce même *Neyra*, qui ne l'appelloit que *son cher ami.*

Lorsque le tumulte commença,

nous étions, MM. *Bouguer, de Morainville* & moi, en face de la loge de *Seniergues* & du côté opposé, dans la loge du Curé de l'Eglise de Saint Sebastien, dont la place servoit de théâtre à cette tragédie. Le Docteur *Don Gregoire Vicuña*, Curé de la grande Eglise de *Cuenca*, quelques autres Ecclésiastiques & *Don Vincent de Luna & Victoria*, ancien Corrégidor de la Ville, qui venoit d'achever le temps de sa fonction, étoient avec nous dans la même loge. Nous ne nous doutâmes de rien, jusqu'au moment où nous vîmes *Seniergues* descendre de sa loge sur la place & que nous le perdîmes de vûe dans la foule. Nous descendîmes alors ces Messieurs & moi. Don *Vincent* que rien n'arrêtoit prit les devants ; tandis que nous nous débattions avec les Ecclésiastiques de notre Compagnie, qui vouloient nous empêcher

de le ſuivre ; mais que j'entraînois avec moi, perſuadé que leur préſence calmeroit un peuple accoutumé à reſpecter leur habit. A peine avions-nous fait quelques pas, que nous vîmes revenir *Don Vincent*, qui nous cria, *c'en eſt fait, il eſt mort ;* & en effet *Seniergues* étoit déja bleſſé mortellement. Il ne tint pas à *Don Georges* de lui ſauver la vie. *Don Georges* étoit deſcendu dans la place avec M. *Godin*, avant l'action, comme je l'ai dit ; il put voir plutôt que nous & de plus près de quoi il étoit queſtion : il reconnut l'*Alcalde* & *Neyra* qui marchoient à la tête des factieux, & les vit d'aſſez près avant qu'ils euſſent inveſti *Seniergues*. Il étoit tems encore, & il eſt certain que ſi *Don Georges* alors eût avancé, il eut été reſpecté des deux chefs du tumulte, qui le connoiſſoient particuliérement, & qui mê-

me s'imaginoient que nous le reconnoissions pour notre Supérieur & pour notre Juge. Le peuple d'ailleurs toujours esclave de la crainte, avoit un grand respect pour lui, & n'avoit pas oublié que *Don Georges*, deux ans auparavant, s'étoit tiré vigoureusement, & avoit dégagé son camarade d'un pas presque aussi dangereux ; mais pour le malheur de *Seniergues*, *Don Georges* qui vôloit à son secours, fut arrêté par quelqu'un, qui crut qu'il s'exposoit témérairement : cependant *Seniergues*, malgré ses blessures, avoit gagné cette maison du coin de la place, où étoit une partie de nos François ; mais en entrant dans la cour, toujours poursuivi par ses meurtriers, il fut renversé & foulé aux pieds ; & le généreux *Alcalde* lui alloit lâcher son pistolet dans la tête, si un Prêtre, * qui se trouva là présent,

* Don Melchior Cotes.

ne l'en eût empêché. On ne peut imputer une action si lâche & si noire à un premier mouvement de vengeance & de colere, puisque le même *Alcalde* dit hautement trois jours après, & de sang froid, (le fait est prouvé au procès) *que tout son regret étoit de n'avoir pas fait enlever le blessé, lorsqu'on le transportoit au milieu de ses camarades, & de ne l'avoir pas fait étrangler dans la prison, sans autre forme de procès.* N'allez pas pour cela, Madame, vous imaginer que l'inhumanité soit un appanage du titre d'*Alcalde*. Un autre particulier, * ci-devant revétu de la même charge, prit le blessé entre ses bras, empêcha le peuple de l'achever, & aida à le porter sur un lit. Pendant ce tems, la populace irritée escaladoit, sous les yeux de *Serrano*, le balcon où étoit le reste

* Don Sébastien de la Madriz.

de notre compagnie, & le second Lieutenant de Vaisseau *Espagnol*, *Don Antoine de Ulloa*; & ils furent obligés de retirer l'échelle pour se garantir. D'un autre côté, le grand Vicaire, dont la fureur contre *Seniergues* avoit dégénéré en horreur de la Nation *Françoise*, ayant vû sortir de l'Eglise le S. Sacrement qu'on portoit au blessé, crioit à haute voix, *de quoi servent les Sacremens à des hérétiques ?* nom que le vulgaire, chez les *Espagnols*, prodigue à tous ceux qui ne portent pas un Rosaire pendu au col. On peut juger quel effet faisoient ces discours sur un peuple irrité, & qui se voyoit actuellement authorisé par le Magistrat fait pour le réprimer ; Cependant le grand Prevôt * ou *Alcalde* Provincial, maître de la maison qu'on avoit voulu escalader, écarta par

* Don Nicolas Palacio y Cevallos.

ſon autorité, cette premiere foule des aſſaillants, & déja on portoit le bleſſé chez lui entouré d'Eccleſiaſtiques & de Religieux, précedé du Viatique & ſuivi d'une partie de nous autres. Nous nous écartâmes alors, Mr. *Bouguer* & moi, par une rue d'étournée, & nous prenions les devants pour faire tout préparer chez *Seniergues*, & pour empêcher la foule d'y entrer, lorſqu'au premier détour, un gros de gens armés vint à notre rencontre. J'avoüe que prévenu qu'on n'aſſaſſinoit pas de ſang froid, & ſans le moindre prétexte, je ne connus pas alors toute la grandeur du péril, qu'on m'a depuis fait apperçevoir. Je m'avançois ſans défiance, cherchant des yeux le chef de cette troupe, & demandant à haute voix, ſous les les ordres de qui elle marchoit. L'*Alcalde* que je ne connoiſſois pas, ne me répondit point, & s'éclipſa dans la

foule ; alors les pierres nous atteignirent, & déja les épées & les piques nous approchoient de fort près. Je n'eus que quelques pas à faire en arriere pour regagner le coin de la rue où je venois de laiſſer le reſte de notre compagnie, qui ſervoit de cortége au bleſſé. Ceux-ci nous voyant, Mr. *Bouguer* & moi, ſuivis d'une populace furieuſe, & ſe trouvant à portée de la maiſon du Curé de la grande Egliſe, n'eurent rien de mieux à faire que de s'y mettre en ſurêté ; tandis que Mr. de *Juſſieu* notre Médecin & moi faiſions entrer le brancard du bleſſé, dans la maiſon vis-à-vis, qui étoit celle où je logeois & où nous le ſuivîmes, aidés du P. Recteur des Jeſuites * appellé par le mourant. Ce Pere en fit auſſi-tôt fermer & barricader en-dedans la porte qu'on vouloit enfoncer,

* Le R. P. Jerôme de Herzé.

tandis que ſon *compagnon, ſur le pas de celle du Curé, favoriſoit l'entrée de M. *Bouguer*, & aſſez à temps pour que celui-ci pût éviter un grand coup d'épée, qui lui fut porté par derriere. Le même Religieux, avec le ſecours des gens du Curé, eut encore beaucoup de peine à chaſſer de la cour la foule qui y entroit, & l'*Alcalde* même qu'il aida à ſortir preſque malgré lui, en lui diſant : *Eh, ſortez donc, Mr.* l'*Alcalde, toute cette canaille marche ſur vos pas, ne voyez-vous pas que vous gâtez tout ici?*

Leon n'avoit pris aucune part en apparence aux évenements de la place de *S. Sebaſtien*. Il s'étoit même refugié dans l'Egliſe dans ſon premier mouvement de frayeur; mais depuis qu'il eut reçu ſur la porte de l'Egliſe les compliments de ſes amis & des meurtriers qui le félicitoient ſur la mort de *Se-*

* Le R. P. Felix Moreno.

niergues, le courage lui étoit revenu. *Leon* parut auſſi-tôt le ſponton à la main, à la tête d'une autre troupe de ſéditieux, ſur la grande place. Le Curé de l'Egliſe Majeure, l'ancien *Corregidor* & le Lieutenant du *Corregidor* actuel, en l'abſence de celui-ci, ſe donnerent de grands mouvements, pour arrêter le progrès de ce nouveau tumulte. Ce dernier fit publier un ban, portant défenſe de s'aſſembler & d'être plus de trois perſonnes enſemble; il avoit d'abord impoſé des peines afflictives; mais les ſéditieux l'obligerent à réformer ſon ban, en criant qu'ils n'avoient fait qu'obéir à l'*Alcalde*. Le même Lieutenant de *Corregidor* poſa la nuit ſuivante des ſentinelles en divers quartiers; & malgré ces précautions, il fut encore obligé de promettre au peuple, pour le calmer, que les François ſortiroient de la Ville dans vingt-quatre heures.

Seniergues

Seniergues fit le même soir ses dispositions, & mourut quatre jours après de ses blessures dans mon lit.

Le Juge ordinaire, qui dans les vingt-quatre heures avoit reçu la déclaration du mourant & fait le Procès-verbal de ses blessures, eut la coupable complaisance de s'absenter le lendemain, pour laisser le Champ libre à l'*Alcalde Serrano* & à *Neyra*, qui encore teints du sang de *Seniergues*, avoient le front de lui faire son Procès & de se porter, l'un pour Juge, l'autre pour témoin dans l'information. Mr. *Bouguer* & moi rendîmes le 1er Septembre une plainte criminelle, demandant permission d'informer contre les auteurs du tumulte, & notamment contre ceux qui nous avoient attaqués & poursuivis à main armée. Je rendis une autre plainte contre les meurtriers, avec Mr. de *Jussieu*, tous deux en qualité d'Exe-

cuteurs teſtamentaires du défunt, & pour l'honneur de ſa mémoire. Mr *Godin* demanda permiſſion d'informer de la maniere dont s'étoit comportée notre Compagnie en cette occaſion. Toutes ces Requêtes furent préſentées à *Don Mathias Davila*, Corregidor actuel, qui étoit revenu à *Cuenca* au premier avis du tumulte. Ce Juge montra d'abord beaucoup de vigueur & voulut faire arrêter les coupables; mais tout-à-coup, cette vivacité ſe ralentit. Je dois rendre juſtice à ſa droiture & à ſes bonnes intentions; il fut retenu par ceux, qui naturellement auroient dû le preſſer. On craignit ou on feignit de craindre un nouveau ſoulevement. Enfin le Corregidor fit ſeulement d'office une information ſommaire & ſecrete, dont les parens de ſa femme, alliés des coupables, ne lui ont pas ſçu gré. Il l'envoya à *Quito*, & elle fait la

baſe de tout le Procès.

De divers autres Juges nommés ſucceſſivement, les uns s'excuſerent, les autres firent des procédures contradictoires & abſurdes : l'un d'eux, homme noté & complice d'un meurtre, dont il ne s'eſt jamais bien lavé, briga la commiſſion, l'obtint, & quoique recuſé en bonne forme, il informa ; mais ſeulement contre le défunt & non contre ſes meurtriers. Sur de ſimples allegations de faits calomnieux & depuis demontrés faux, il décréta le mort de priſe de corps, trois mois après ſon décès. Le décret exiſte au Procès, ainſi que les lettres menaçantes & inutiles, & les ordres auſſi infructueux des Vice-rois de *Lima* & de *Santa-Fé* * adreſſés au Parlement de *Quito*, pour qu'un des Conſeillers

* Ceux de Sancta-Fé depuis 1740, que la Province de *Quito* fut diſtraite de la Vice-royauté du *Perou*, & aggrégée au nouveau Royaume de *Grenade*.

de cette Cour se transportât de *Quito* à *Cuenca*, pour y faire les informations nécessaires. Cependant sur les premieres procédures faites par le Corregidor de *Cuenca*, le Procureur Général du Parlement de *Quito*, ayant donné des conclusions à mort contre les meurtriers de *Seniergues*, le même Corregidor eut un ordre secret de les arrêter ; mais la plûpart eurent le temps de s'échapper. Le seul *Leon* fut pris & mis en prison à *Cuenca ;* d'où, sous prétexte d'une maladie, attestée par des certificats de Charlatans, qui contenoient un exposé aussi faux que ridicule, & par faute d'argent (quoique tous les biens des coupables fussent saisis) il n'a jamais pû être transferé à *Quito ;* enfin après trois ans de procédures suivies de ma part, sans relâche, & qui rempliſſent un volume in-folio de près de mille pages, les principaux coupables, l'*Alcalde Serrano*, *Neyra* & *Leon*

fugitifs dès le premier décret, qualifiés dans les concluſions du Procureur Général de perturbateurs du repos public & de criminels de Leze-Majeſté, & contre leſquels le même Miniſtre de la Vengeance publique avoit conclu à mort, à la confiſcation de biens & préalablement à la queſtion contre l'un d'eux, ſont condamnés ; c'eſt ici ce qui eſt plus digne d'attention, ſont condamnés, *par coutumace*, à huit ans de baniſſement, avec deux hommes du peuple. Quoique fort contents de cet Arrêt, aucun n'y a obéï, & ils n'attendoient que le moment de mon départ pour ſe préſenter devant les même Juges & ſe faire abſoudre entierement, comme ils le ſont ſans doute aujourd'hui.

Je veux croire que, vû le peu d'accord de quelques témoins & le ſilence du plus grand nombre, ſur le nom de celui qui a porté la bleſſure mortelle à *Seniergues*, *Neyra* qui ſe reti-

ra le même ſoir dans une Egliſe, & qui s'eſt vanté publiquement de l'avoir tué, n'eſt pas ſuffiſamment convaincu du meurtre; mais quant aux autres faits, comme d'avoir ſoulevé la populace, d'avoir marché à la tête des ſéditieux, au lieu de les contenir, & d'avoir rendu publiquement graces aux meurtriers; la preuve eſt complette à cet égard contre *Neyra*, *Serrano* & *Leon*. D'ailleurs les ſuites du ſoulevement du peuple contre toute la Compagnie Françoiſe, & en particulier contre M. *Bouguer* & moi, & le riſque évident que nous avons tous couru de la vie, ſont d'une telle notoriété publique, que les témoins les plus paſſionés n'ont pû répandre ſur ces faits le moindre nuage. Par tout pays, un accuſé qui prend la fuite, au lieu de comparoître devant le Juge, (c'eſt ce qu'on appelle coutumace,) eſt cenſé coupable du crime dont il eſt accuſé & condamné comme convaincu; à

plus forte raiſon, quand il y a, outre les ſoupçons, des indices & des preuves réelles. Toutes les juriſprudences ſont uniformes ſur ce point; & la Loi d'*Eſpagne*, nommément, y eſt expreſſe. Il y avoit donc dans le cas preſent beaucoup plus qu'il n'en falloit pour ſuivre les Concluſions du Procureur-Général. Comment donc direz-vous, eſt-il poſſible que des Licentiés en droit, que des Juges d'un tribunal ſuperieur, qui rend ſes Arrêts au nom du Souverain, ayent jugé ſi évidemment contre la Loi, qui devoit leur ſervir de regle? Faites-moi encore quelques autres queſtions, Madame; demandez-moi, comment il eſt poſſible qu'on n'ait jamais fait droit ſur les Requêtes de M. *Bouguer* & de moi; où nous demandions permiſſion d'informer au ſujet de la ſédition excitée contre nous perſonnellement & contre le reſte de notre Compagnie? Com-

ment n'a-t'on pas fait la moindre information juridique contre celui qui a porté à M. *Bouguer* un coup d'épée par derriere, quoique tout *Cuenca* le nommât à haut voix ? Comment des gens qui oſent uſurper le nom reſpectable de Juges ont-ils fait aſſez peu d'attention, pour confondre dans leur Arrêt deux des principaux coupables, & n'en faire qu'un ſeul perſonnage ? Enfin demandez-moi pourquoi l'Evêque de *Quito* n'a pas fait achever en trois ans l'information juridiquement commencée contre ſon Grand-Vicaire de *Cuenca*, & n'a répondu à aucune des Requêtes que je lui ai preſentées, pour lui demander que cette affaire fut ſuivie par les voyes de droit ? Il me ſeroit beaucoup plus aiſé de vous fournir matiere à de nouvelles queſtions de cette eſpece que de vous y répondre. Vous croiriez peut-être que je plaiſante, ſi je vous diſois que les

ſollicitations d'un homme de conſi-deration du pays, à qui le frere de l'*Alcalde* fugitif prêta des Mulets, dans une occaſion où il ſe trouvoit dans l'embarras, a ſuffi pour blanchir les coupables & même pour ralentir les pourſuites du Procureur-Général. Vous trouveriez que cela manque de vraiſemblance. Je conviens avec vous que le fait n'eſt pas vraiſemblable, je ne vous le donne que pour vrai. Une autre raiſon, qui ne vous paroîtra peut-être pas plus ſérieuſe, & qui n'a pas eu moins de part à un Arrêt ſi ſingulier, c'eſt qu'il y a bien loin de *Quito* à *Madrid*. Je vous laiſſe le commentaire à faire. Cependant il eſt certain, que quelque accoutumé qu'on ſoit dans l'*Amerique Eſpagnole*, à voir les differends les plus vifs terminés, avant que la déciſion de la Cour ſoit arrivée; la ſingularité du cas, toutes ſes circonſtances, & ſur-tout la re-

commandation formelle & positive que Sa Majesté Catholique dans ses Passeports, fait de nous à tous *ses Gouverneurs*, *Présidents*, *Juges*, *&c.* Enfin la vivacité avec laquelle on ne doutoit pas que la Cour de *France* ne prit les intérêts des Académiciens, qui chargés par le Roi leur Maître d'une commission utile à toutes les Nations, avoient été à la veille de trouver, pour prix de leurs travaux, une mort que bientôt la calomnie eut fait passer pour deshonorante & justement méritée ; tout cela persuadoit qu'on verroit dans peu quelqu'ordre fulminant de la Cour d'*Espagne*. On citoit des exemples, où pour de moindres fautes, des Villes d'*Amérique* ont perdu leurs priviléges, & tous les Ministres d'une *Audience* ont été cassés : enfin tout le monde étoit dans l'attente d'un événement extraordinaire, & on y est en-

core. Auſſi les coupables ont-ils mis tout en œuvre pour ſupprimer nos lettres écrites dans le tems, n'y ayant gueres eu que la Relation peu fidéle dont j'ai parlé, qui ait percé juſqu'en *France*. Ils craignoient ſi fort que les piéces du Procès, dont j'emportois la copie authentique, ne parvinſſent en *Eſpagne*, qu'ils ont pris des voyes bien étranges pour l'empêcher. A douze ou quinze lieues de *Cuenca*, en ſortant de ce canton, je reçûs des complimens du bonheur que j'avois eu d'avoir pris une route détournée, & d'avoir par-là échapé aux Emiſſaires des meurtriers de *Seniergues*, qui m'attendoient ſur le chemin de *Cuenca* à *Loxa*, pour me faire un mauvais parti.

Quelqu'un m'entendant, il y a quelques jours, parler de tout ceci avec vivacité, me demanda froidement quel intérêt je prenois déſormais à

cette affaire, & ſi je n'avois pas dit mon dernier adieu à *Quito*. Je lui répondis que j'étois François, que j'aimois ma patrie, que je m'intéreſſois pour l'Académie, dont j'ai l'honneur d'être Membre ; que la marque de confiance que m'a donnée le défunt, avec qui je n'avois aucune liaiſon, & ma qualité d'Executeur Teſtamentaire, m'engageoient à défendre ſa mémoire des calomnies dont on l'avoit voulu noircir ; qu'il n'avoit pas tenu aux auteurs du tumulte de *Cuenca*, que nous ne fuſſions tous égorgés, & que notre mémoire ne fut odieuſe, que perſonellement j'avois encore couru riſque quatre ans après d'être aſſaſſiné de la même part; qu'il étoit vrai que nous étions tous aujourd'hui à l'abri de la fureur de ces dangereux ennemis, mais que la maxime de ne prendre part qu'aux choſes auxquelles on eſt

actuellement & perſonnellement intéreſſé, tendroit au bouleverſement de toute Société humaine.

J'ajoute que tant que j'ai été en païs étranger, & honoré d'une Commiſſion du Roi, je me ſuis crû obligé de défendre l'honneur & les intérêts de mon Souverain, de la Nation, & de l'Académie : Arrivé en *France*, il ne me reſte plus qu'à rendre compte de mes démarches, & d'attendre patiemment ce qui ſera réſolu. La copie en bonne forme du procès eſt aujourd'hui ici, après avoir couru bien des hazards. Il ſuffit de l'envoyer au Conſeil d'*Eſpagne*, où même il doit y en avoir déja une. Il n'eſt pas douteux que dans ce Tribunal ſérieux & reſpectable, à la premiere inſpection, un Arrêt rendu contre toutes les régles, ne ſoit caſſé, & que le reſpect dû à la recommendation du Roi, & aux ordres de Sa Majeſté Catholique, violés dans nos

perſonnes, au mépris de la Nation & de l'Académie, ne ſoit pleinement vengé ?

Pour ne pas donner à cette Lettre des bornes trop étendues, je ſuprime la réfutation de pluſieurs calomnies contre le défunt, dont le ſoupçon même a été anéanti, par les informations qui font partie du Procès. J'ai pareillement obmis le récit de quelques faits entiérement étrangers à la mort de *Seniergues*, détaillés avec quelque apparence de malignité dans la Relation déja citée. Tel eſt par exemple celui d'avoir prêté la main au châtiment d'un *Metis* inſolent qui avoit inſulté un de nos deux Officiers *Eſpagnols*, ami particulier de *Seniergues*, action où on ne peut reprocher à celui-ci autre choſe, que d'avoir, par une généroſité peu commune, regardé comme ſon affaire propre, celle qui n'intéreſſoit

que ſon ami, qu'il n'a fait que ſeconder ; action enfin qui n'a rien eu de commun avec ſa diſgrace arrivée près de deux mois après.

Pour achever de dégager ma parole, je vous envoye, Madame, une vûe que j'ai deſſinée ſur les lieux de la place de *Cuenca*, où fut tué *Seniergues*. Vous y verrez repréſenté le Champ de Bataille & l'action même, les principaux acteurs y ſont déſignés par des lettres & par des renvois. J'y joins un Extrait de tout le Procès, quelques dépoſitions de témoins, pluſieurs Concluſions du Procureur Général du Parlement de *Quito*, deux Lettres des Vice-rois, l'Arrêt définitif, & quelques autres piéces du Procès dignes de votre curioſité. Elles ſerviront de preuve à une partie de ce que j'ai avancé. J'ai mis le texte *Eſpagnol* ſur une colonne, & ſur une autre à côté la Traduction *Françoiſe* ; on la

pourra comparer plus aiſément à l'original, & juger mieux de ſa fidélité. Pour faire quelque diverſion à un ſujet auſſi triſte que celui de ma Lettre, je joindrai à ces piéces juſtificatives, le certificat dont j'ai parlé plus haut, donné par un Médecin de *Cuenca*, ſur la maladie de *Leon*; il vous donnera une idée de l'état actuel de la Médecine dans les Colonies *Eſpagnoles*.

PIECES

PIECES
JUSTIFICATIVES,
POUR
SERVIR DE PREUVE;
A LA PLUSPART
DES FAITS ALLE'GUE'S
DANS LA LETTRE PRE'CE'DENTE.
LESDITES PIECES
EXTRAITES DU PROCE'S CRIMINEL
DE LA MORT DU SIEUR JEAN SENIERGUES,
Suivi en l'Audience Royale, ou Parlement de Quito.

M. D.C.C. XLV.

EXTRACTO

De los Autos criminales seguidos en la Real Audiencia de Quito, sobre la muerte de Juan Seniergues, Cirujano nombrado para asistir a los Reales Academicos de la Ciencias de Paris, embiados al Perù para la medida de la Tierra.

EXTRAIT

Du Procès criminel suivi en l'Audience Royale de Quito sur la mort de Jean Seniergues, Chirurgien, nommé à la suite de MM. les Academiciens des Sçiences de Paris, envoyés au Perou pour la mesure de la Terre.

EXTRACTO.

De la Sumaria hecha de oficio por el Corregidor de Cuenca, Don Mathias Davila.

EXTRAIT

De l'information sommaire faite d'office par le Corregidor de Cuenca D. Mathias Davila.

DECLARACION

De D. Juan Seniergues, ante el Juez y el Escribano, f. 48. del tanto de los Autos.

EN la Ciudad de Cuenca, en dicho

DECLARATION

Du Sieur Seniergues, par-devant le Juge & le Notaire. p. 48. de la copie du Procès.

EN la Ville de Cuenca ledit jour 30.

dia 30. de Agoſto de 1739. años. el dicho D. JuanSeniergues haviendolo reconvenido yo el preſente Eſcribano . . . dixò , que ſolo en el tumulto . . . . . conociò a los Capitanes D. Sebaſtian Serrano y Mora Alcalde ordinario,y D. Nicolas de Neyra,y que en dicho tumulto aunque llevò un chafalote a la una mano y a la otra una piſtola , pero con dichas armas no havia offendido ni herido a ninguno , porque ſolo las havia ſacado en defenſa de ſu perſonna ; y que quando le dieron las heridas le havian derribado ya dichas armas de las manos con las pedradas que en ellas le dieron. En lo qual reſpondiò , ſiendo inſtado por dicho Señor (Alferez Real) y en lo demas dixò que lo dexaran ſoſſegar que no eſtaba para eſſo, reſpeto de que tenia perdonada la injuria y que tampore eſtaba en eſſado de poder firmar. Por lo qual firmò ſolo ſu merced dicho Señor Alferez Real, &c.

*Août 1739. ledit Sr Seniergues , moi Notaire préſent, l'ayant ſommé... a dit , que dans le tumulte il n'avoit reconnu que les Capitaines Don Sebaſtien Serrano & Mora Alcalde ordinaire, & Don Nicolas de Neyra , & que quoique lui déclarant eut un ſabre dans une main & un piſtolet dans l'autre , il n'avoit offenſé ni bleſſé perſonne avec leſdites armes , ne s'en étant ſervi que pour ſa défenſe perſonnelle , & que lorſqu'il reçut ſes bleſſures on lui avoit fait tomber leſdites armes des mains à coups de pierre. Il a fait ces réponſes ſur les inſtances réïterées dudit Juge (Alferez Royal *) & au ſurplus il a dit qu'on le laiſſât repoſer , qu'il n'étoit pas en état de répondre , & d'autant plus qu'il avoit pardonné l'injure , & qu'il ne ſe ſentoit pas non plus la force de pouvoir ſigner. C'eſt pourquoi ledit Sieur Alferez Royal a ſigné ſeul , &c.*

* Officier qui fait les fonctions de l'Alcalde au défaut de celui-ci.

EXTRACTO

De las declaraciones de los Teſtigos oydos en la Sumaria del Corregidor de la Ciudad del Cuenca del Perù.

TESTIGO PRIMERO.

Don Sebaſtian de la Madriz, Alcalde ordinario que fue de la miſma Ciudad de Cuenca oido en 8. dias de Setiemb. de 1745. declarò como ſe ſigue f. 51. y ſig.

..... Y deſpues de eſto viò que el Sargento Mayor Don Mathias de la Calle apreſuradamente tirò para la puerta de dicha plazeta y le quitò a un Matachin una eſpada .... con la qual ſe atravesò en dicha plazeta, tirando golpes, como que atajava el que entraſſe el tumulto; y *y en todo eſto el dicho Don Juan ſe dejò eſtar en dicho tablado*, y dicho Sargento Mayor no pudo detener dicho

EXTRAIT.

Des dépoſitions des Témoins ouis dans l'information du Corregidor de la Ville de Cuenca au Perou.

PREMIER TE'MOIN.

Don Sebaſtien de la Madriz, ci-devant Alcalde ordinaire de la même Ville de Cuenca, oui le 8. Sept. 1745. a déclaré ce qui ſuit p. 51. & ſuiv.

..... *Et enſuite il vit que le Major de la Ville Don Mathias de la Calle courut avec précipitation vers la porte du coin de la place, & qu'il ôta à un Mataſſin ſon épée ... avec laquelle il barroit le paſſage, frappant de grands coups comme pour empêcher la foule d'entrer*, & pendant tout ce tems-là, ledit Seniergues reſta dans ſa Loge, *& ledit Major n'ayant pû contenir les ſéditieux qui lui paſſerent preſque ſur*

tumulto, porque quiça atropellandolo se entrò para dentro, unos con espadas, otros con rejones, otros con puas, otros con piedras, y tiraron para el tablado donde estaba dicho Don Juan, y por delante, el Capitan Don Sebastian Serrano, Alcalde ordinario desta dicha Ciudad con una pistola en la mano, y el dicho Capitan Don Nicolas (de Neyra) con una espada o espadin tambien en la mano, y iban diziendo los del tumulto, segun oyò el déclarante, *viva el Rei, muera el mal gobierno.* Y a este tiempo de ver dicho tumulto, se apeò el dicho Don Juan de dicho tablado, con dicho chafalote en la mano, y esperò haziendo frente a dicho tumulto; el que le invistiò con dichas armas que llevavan, y dicho Don Juan defendiendose con dicho chafalote, y quitando puntas, se fue retirando para tras; y en esto le dieron una pedrada en el brazo don-

le corps, ils entrerent tous dans la place, les uns avec des épées, d'autres avec des demi-piques, quelques-uns avec des épieux, & les autres chargés de pierre, & s'avancerent vers la loge où étoit ledit Seniergues, ayant à leur tête le Capitaine Don Sebastien Serrano, Alcalde ordinaire de la Ville, le pistolet à la main, & le Capitaine Don Nicolas (de Neyra) aussi l'épée à la main. La troupe des mutins crioit, ainsi que le déposant l'a oui, vive le Roi, & meure le mauvais gouvernement. *A la vûe de ce tumulte, ledit Seniergues descendit de sa loge le sabre à la main, & faisant tête à cette multitude, l'atendit de pied ferme. Ceux-ci fondirent alors sur lui avec leurs armes, & ledit Seniergues se défendant avec son sabre, & parant les coups qu'on lui portoit, se retiroit en arriere, lorsqu'un coup de pierre qui l'atteignit dans le bras, lui fit tomber son sabre de la main;*

de tenia dicho chafalote, que se lo hizieron caer en tierra, y luego echò a huir, saliendo fuera de dicha plaza para la calle, y dicho tumulto siempre tras el, y al tiempo de salir por la puerta, viò el declarante que un moço de los del tumulto le tirò un rejonazo que lo pasò..... y llegando a la plaza, viò este declarante en ella, un tumulto de gente plebe, con atambor por delante y espadas y rejones como que venian aquartelar la Bandera. Y oyò el declarante unas vozes de differentes personnas, que bajando, Don Carlos de la Condamine, Don Pedro Buguer, Don Joseph Verguin, y Don Jorge Juan, muy sossegados a retirar se a sus casas, les saliò un tumulto en el camino tirandoles estocadas y piedras.... corriendo dicho tumulto tras ellos, y se entrò el dicho Don Carlos a la casa de su morada, porque allà metia à D. Juan enbra-

alors il se mit à fuir vers le coin de la place, pour sortir par la ruë qui y aboutissoit, la troupe séditieuse le poursuivant toujours; & dans le moment qu'il sortoit par la porte (de la barriere qui fermoit la place) le déposant vit un de la troupe, lui alonger un coup de pique qui le perça... & étant arrivé sur la grande place, le déposant vit un attroupement séditieux de gens du peuple armés d'épées & de piques, un tambour à leur tête, & comme venant se ranger au Drapeau. Il entendit de différents endroits que les Sieurs de la Condamine, Bouguer, Verguin, & Don George Juan, se retirant tranquillement chez eux, avoient rencontré en chemin une troupe de mutins qui les avoient chargés à coups d'épée, & de pierre... & que cette populace les poursuivit, que ledit Sieur de la Condamine entra chez lui, où un de ses gens portoit à bras ledit Seniergues, & les autres ci-dessus nommés,

ços un criado de dicho D. Carlos; y los mas referidos se entraron en casa de una persona que por su estado no se nombrà (el Cura de la Yglesia major) y tras ellos, el dicho Alcalde Don Sebastian..... con dicho tumulto, hastà dentro de dicha casa, a donde, pos ser el de mas a tras dicho Don Pedro Buguer, le havia tirado uno del dicho tumulto una estocada por a tras que no lo alcansò; a donde en dicha casa se favorecieron porque dos personas..... (el R. P. Rector Geronimo Herse y su compañero, el R. P. Felix Moreno) los encerraron en un quarto, &c.

entrerent dans la maison d'une personne qu'on ne nomme pas par respect pour son état (le Curé de l'Eglise majeure) & sur leurs pas l'Alcalde, Don Sebastien... avec les séditieux, jusques dans la même maison, où l'un deux porta par derriere au Sieur Bouguer qui étoit entré le dernier, un coup d'épée qui ne l'ateignit point, qu'ils se refugierent dans ladite maison, où deux personnes.... (le Recteur des Jesuites & son Compagnon cités dans la lettre) les renfermerent dans une chambre, &c.

Ratificado en 16. de Diziembre de años f. 592.

Ce témoin a été recollé le 16. Décembre 1740. p. 592.

TESTIGOS SECUNDO Y TERCERO.

SECOND ET TROISIEME TE'MOIN.

El uno hablò de oyda, el otro no quizo declarar; no fueron ratificados.

Le second n'est pas oculaire; le troisiéme n'a rien voulu déclarer; ni l'un ni l'autre n'ont été recollés.

TESTIGO QUARTO.

Don Nicolas Palacios y Cevallos; Alcalde Provincial y primer Regidor de Cuenca declara como se sigue en 13. dias de Setiembre de 1739.

..... Viò que venia un tumulto de mas de cien hombres armados de espadas rejones y piedras, y por delante de ellos, el Capitan, D. Sebastien Serrano y Mora, Alcalde ordinario de esta dicha Ciudad, con una pistola en la mano, el Capitan D. Nicolas de Neyra y Villamar assi mesmo, con un espadin ô espada desnuda en la mano, y quando se acercaron los de dicho tumulto al tablado donde estaba dicho D. Juan, viò el declarante que se apeò el suso dicho por un palo, y haviendo se estrechado con los de dicho tumulto, se fue defendiendo con un chafalote de las es-

QUATRIE'ME TEMOIN.

D. Nicolas Palacios e Cevallos : grand Prevôt de la Province de Cuenca, & premier Echevin de ladite Ville, dépoſa ce qui ſuit, le 13. Sept. 1739.

..... *Il vit qu'une troupe de plus de cent perſonnes s'avançoit en tumulte, armée d'épées, d'épieux, & de pierres, ayant à leur tête le Capitaine Don Sebaſtien, Serrano & Mora, Alcalde ordinaire de ladite Ville, un piſtolet à la main, & le Capitaine Don Nicolas de Neyra & Villamar, pareillement une épée nuë à la main, & au moment que ceux qui compoſoient cette troupe, s'aprocherent de la loge où étoit ledit Sieur Seniergues ; le dépoſant vit ledit Seniergues deſcendre dans la place par un des piliers (qui ſoutenoient ſa loge) il le vit ſerré de près par les gens du tumulte,*

tocadas que le tiraban, y juntamente retiran dose por a tras, hastà que le dieron con una pedrada en la mano que llevava dicho chafalote, de que lo tendieron al suelo, y sele cayò dicho chafalote, y yendo a salir por una puerta que estaba en una de las barreras de dicha plareta, oyò el declarante unas vozes que dezian, *maten lo*, *maten lo*..... a cuyo tiempo viò que un moço llamado Manuel de Mora alias Nauisapa le tirò a dos manos un rejonazo a dicho D. Juan, &c.

parer avec son sabre les coups d'épées qu'on lui portoit, en se retirant en arriere; jusqu'à ce qu'il reçût dans la main dont il tenoit son sabre, un coup de pierre qui le renversa, & lui fit tomber les armes des mains. Et comme il étoit près de sortir par la porte d'une des barrieres qui fermoient la place, le déposant entendit des voix qui crioient, qu'on le tue, qu'on le tue.... *& dans le même moment un homme du peuple appellé Manuel de Mora, autrement Nauisapa, porta à deux mains un coup de pique audit Seniergues, &c.*

Ratificò se el dicho testigo en 16. *de Diziembre de* 1740. *f.* 591.

Ce témoin a été recollé le 16. Décembre 1740. *p.* 592.

TESTIGO QUINTO.

CINQUIE'ME TEMOIN.

D. Thomas Nugente, Mercader retidente en la Ciudade de Cuenca, oido el mesmo dia, dize lo mesmo; y mas

D. Thomas Nugent, Marchand résident en la Ville de Cuenca, oui le même jour, dépose les mêmes choses; & dit de plus,

Que Franciſco Queſada ſe havia pueſto de Matachin, y que le havia preſtado ſa capa D. Juan Seniergues, y que reconociendo dicha capa de quien era.... a deſafiar al dicho Matachin a cuyo tiempo havia concurrido dicho D. Juan Seniergues a defenderlo, y que con efecto viò el declarante que ſe apartò la bulla de gente, y el dicho D. Juan tirò para ſu tablado, onde lo viò ſubir, y a poco rato de paſado eſto, viò tambien como por una puerta de las de dicha plazeta venia a entrar un tumulto de gente, a cuyo tiempo, ſe apartò, del tablado donde eſtaba el declarante, el Sargento mayor D. Mathias de la Calle..... y haviendole quitado la eſpada a un moço, ſe eſtrechò a dicho tumulto, queriendo embaraſſar la entrada a dicha plazeta, y no pudiendo contenerlos ſe entraron *mas de quinientos hombres* al pa-

Que François Queſada s'étoit habillé en Mataſſin, que le Sieur Seniergues lui avoit prêté ſon manteau, & que reconnoiſſant à qui appartenoit ce manteau.... on avoit défié ce Mataſſin à un combat ſingulier, qu'alors ledit Seniergues étoit accouru pour le défendre, * *& qu'en effet le dépoſant vit la foule lui faire place, qu'enſuite ledit Seniergues revint à ſa loge, où le dépoſant le vit monter, & peu de tems après il vit entrer par un des coins de la place, tumultuairement, un gros de gens, & le Major de la Ville D. Mathias de la Calle, deſcendre de la loge où il étoit avec le dépoſant.... & ledit Major ayant ôté l'épée à un homme du peuple (qu'il trouva ſous ſa main) s'approcha des gens du tumulte pour les empêcher d'entrer dans la place, & que ne pouvant les contenir, ils ſe répandirent dans la place au nombre de* plus

* Voyez ci-après la dépoſition de Nicolas Malina, l'un des deux acteurs de ce prétendu combat.

recer, con eſpadas, &c.

A quì refiere eſte teſtigo lo miſmo que los dos antecedentes y proſigue:

Y que aſſi miſmo viò el declarante que dieron buelta à dicha plazeta, con el meſmo tumulto con tu atambor, y entre ellos no conociò à otra perſona mas de el dicho Alcalde Don Sebaſtian Serrano, y oyò dezir: *Viva el Rey muera el mal Gobierno, mueran los Gavachos.*

Y aſi miſmo oyò de varios, que haviendo ſalido dicho tumulto por donde entraron, el que dicho Cap. D. Diego de Leon les havia dado las gracias. . . . . baxò el declarante con ſu compañia de otros házia la calle del comercio onde pararon; y haviendo oido otra

de cinq cens *à ce qu'il paroiſſoit, armés d'épées, &c.*

Ici ce témoin dit les mêmes choſes que les deux précédents, & il continue:

Que lui dépoſant vit encore qu'ils firent le tour de la même place, toujours en tumulte & au ſon du tambour, qu'il ne reconnut parmi eux que ledit Alcalde Don Sebaſtien Serrano, & qu'il entendit crier: Vive le Roi, meure le mauvais Gouvernement, meurent les Gavaches. *

Qu'il a auſſi oüi-dire à pluſieurs perſonnes, que la troupe des ſéditieux étant ſortie par où elle étoit entrée, ledit Capitaine Don Diegue de Leon leur avoit fait des remerciemens. . . . . Que lui, dépoſant, deſcendant avec ſa compagnie vers la ruë des Marchands, & s'y étant

* Terme de mépris, dont le peuple ſe ſert en Eſpagne, pour injurier les François.

gran bulla, ſe aſomaron à la eſquina de onde repararon, que bajava dicho tumulto házia la plaza mayor... y dixò D. Raimundo Berrueta que de ver que trahian à Don Juan herido ſus compañeros, D. Carlos de la Condamine y D. Pedro Buguer, les havian buelto à inveſtir los de dicho tumulto a pedradas por la calle, y de una de ellas havian derribado al dicho D. Pedro... haſta que alcançaron la caſa.... (del Cura de la Yglesia mayor) y en la puerta de ella ſaliò N..... (el R. P. Felix Moreno) a contenerlos, al qual tambien derribaron el ſombrero de una pedrada; y por medio de ſu veſtidura le tiraron una eſtocada al dicho D. Pedro Buguer, y con eſſo baxaron, con dicho atambor por delante, à pararſe en dicha plaza mayor; y el dicho Alcalde Don Sebaſtian Serrano con ellos; y dieron buelta à la plaza echando vozes: *Viva el Rey, muera el*

arrêtés, ils ouirent un autre grand bruit, & s'avancerent au coin de la rue, d'où ils virent que la troupe des mutins deſcendoit vers la grande Place .... que Don Raimond Berrueta leur dit que ceux-ci voyant que les Sieurs de la Condamine & Bouguer faiſoient emporter leur camarade Seniergues, ils les avoient attaqués & pourſuivis à coups de pierres, dont une avoit renverſé ledit ſieur Bouguer... qu'enfin ils avoient atteint la maiſon .... (du Curé de la grande Egliſe) & que ſur la porte N... (le R. P. Felix Moreno) étoit venu au devant d'eux pour contenir les mutins qui avoient fait tomber le chapeau d'un coup de pierre à ce Religieux, & qu'au travers de ſon manteau ils avoient porté un coup d'épée audit ſieur Bouguer, qu'après cela ils étoient deſcendus tambour battant juſqu'à la grande Place, où ils avoient fait alte, ayant avec eux ledit Alcalde D. Sebaſtien, & qu'ils avoient fait le tour de

mal Gobierno, y mueran los Gavachos. A cuyo tiempo oyò dezir el declarante que havia llegado à dicha plaza el Teniene General D. Manuel de Aſtudillo, à quien le havian, dicho los de dicho tumulto que ſi mañana no ſalian nos Franceſes de la Ciudad, los havian de paſar à todos à cuchillo, y que por contenerlos y ſoſſegarlos dicho Teniente General les havia dicho que ſi, ſaldrian; y con eſto luego incontinenti hizo publicar un Auto, &c.

la grande Place, en criant à haute voix : Vive le Roi, meure le mauvais Gouvernement, & meurent les Gavaches : *qu'alors le dépoſant entendit dire, que D. Manuel de Aſtudillo, Lieutenant du Corregidor, étoit venu ſur ladite place, & que les ſéditieux lui avoient dit que ſi les François ne ſortoient pas le lendemain de la Ville, ils les paſſeroient tous au fil de l'épée, à quoi ledit Lieutenant, pour les appaiſer & les contenir, leur avoit dit qu'ils ſortiroient ſans faute, & auſſi-tôt après il fit publier un ban, &c.*

No fue ratificado eſte teſtigo par auſente al tiempo de las ratificaciones y conſta. F. 599.

Il eſt prouvé que ce témoin étoit abſent de Cuenca en 1740. lors du recollement des autres, p. 599.

Testigo Sexto.

El dia 14. de Septembri 1739, Andres Miranda Tendero y Pulpero veſino de Cuenca. di-

Sixie'me Te'moin.

Le 14. Septembre 1739. le cinquiéme témoin André Miranda, Marchand Mercier &

ze, f. 68. y sig. que

Estando en su tienda viò baxar de la plazuela de San Sebastian à la Plaza Mayor desta dicha Ciudad una tropa de gente como de 150. personas y a la cabeça de ellos el Alcalde ordinario D. Sebastian Serrano, y el Capitan D. Diego de Leon, à cuyo tumulto saliò cierta persona que por su estado no se nombra (Don Gregorio Vicuña, Cura de la Yglesia mayor) y les dixò à los dichos D. Seb. Serrano, y D. Diego de Leon, que por que no tratavan de dar providencia de que aquella gente se retirasse à sus casas, pues de no hazerlo, assi se perderia la Ciudad; y assi mismo oyò dezir el declarante à D. Vicente Luna y Victoria, Corregidor que fue desta Ciudad, que se hallava alli, dezir à los del tumulto que se separassen, y se fuessen à sus casas, que no sabian el disparate

Aubergiste, habitant de Cuenca, a dit. p. 65. & suiv. que

Etant dans sa boutique il vit un gros de monde d'environ 150. personnes qui descendoit de la place de Saint Sebastien à la grande Place, & à leur tête l'Alcalde ordinaire Don Sebastien Serrano, & le Capitaine Don Diegue de Leon, & qu'une personne, qu'il ne nomme pas, par respect pour son état (D. Gregoire Vicuña, Curé de l'Eglise Majeure) fut au-devant de cette troupe, & demanda ausdits D. Sebastien Serrano, & D. Diegue de Leon, pourquoi ils ne songeoient pas à faire retirer tous ces gens-là chacun chez eux; que s'ils ne le faisoient pas, la Ville étoit en danger de se perdre, & que ledit déposant entendit D. Vincent Luna y Victoria, l'ancien Corregidor de Cuenca, qui étoit present, dire aux séditieux qu'ils eussent à se séparer & à se retirer chacun chez soi, qu'ils ne sçavoient pas

que havian hecho, &c.

quelle folie ils venoient de faire, &c.

TESTIGO SEPTIMO.

En el dia 15. de Setiembre de 1739. Ignacio Hurtado Vesino de Cuenca, substituto del Alguasil Mayor, dize.

Que pasando en la esquina de dicha Parrochia (de San Sebastian) viò correr alguna gente para hàzia la calle y de curiosidad se fue por allà, y reconociò que D. Juan Seniergues, coxiò a un hombre que estaba vestido de Matachin, con un capote colorado, y diziendole no se que razones, que no percibiò el declarante, lo metiò para dentro de dicha plazeta haziendolo adelantar; y a poco rato de lo precedido, haviendo el declarante quedadose fuera en dicha esquina, oyò dezir *que se matan*, y queriendo entrar para dicha plazeta se lo estorbò D. Mathias de la Calle que estaba en la puerta con una es-

SEPTIE'ME TE'MOIN.

Ignace Hurtado Bourgeois de Cuenca, Substitut de l'Alguasil Mayor, a dépose le 15. Septembre 1739.

Que passant dans le coin de ladite Paroisse (de S. Sebastien) il vit courir quelques gens du côté de la rue, que par curiosité il prit le même chemin, & qu'il vit que le sieur Seniergues, prenoit par le bras un homme qui étoit déguisé en Mataſſin avec un manteau d'écarlate, & qu'en lui disant je ne sçais quoi, que le déposant ne pût bien entendre, il le repoussa endedans de la place, en le faisant marcher devant lui; que peu de tems après, le déposant étant resté hors de la place au coin de la rue, il entendit crier au meurtre, & que s'étant presenté pour entrer il en fut empêché par D. Mathias de la Calle,

pada

pada ô espadin .... y despues que ya viò el declarante entrar toda la gente, que no la pudo contener dicho Sargento Mayor, se entrò tambien tras ella con dicha lanza en la mano y.... de ver que todo el motin estaba hàzia la esquina de Thomas Melgar tirò para allà, y entrando a dentro de la casa de suso dicho, hallò a dicho D. Juan echado en el patio en braços de D. Sebastian de la Madriz, &c.

Ratificado à f. 594. *Diziemb. y* 19. *de* 1740.

qui barroit le passage l'épée à la main .... & qu'ayant vû tout le monde entrer en foule, sans que le Major pût l'empêcher, lui déposant, entra pareillement à la suite des autres sa lance à la main & .... voyant que tout le tumulte étoit dans le coin de la place qui répondoit à la maison de Thomas Melgar, il y courut, & qu'en entrant dans la maison dudit Melgar, il y trouva ledit Seniergues étendu dans la cour, que D. Sebastien de la Madriz tenoit entre ses bras. &c. Recollé le 19. Déc. 1740. p. 594.

Testigo octavo.

El mismo dia 15. *de Setiembre de* 1739. *Compareciò, antè el mismo, Corregidor de Cuenca Don Miguel, Coronel de Mora, Vezino de dicha Ciudad, y declarò,*

Que se hallò en la Plazeta de San Sebastian .... el dia citado

Huitie'me Te'moin.

Le même jour 15 Septembre de 1739, comparut devant le Corregidor de Cuenca, D. Michel Coronel de Mora, Bourgeois de ladite Ville, qui dépose,

Qu'il s'est trouvé dans la place de Saint Sebastien.... (Le jour

con el motibo de ver los Toros... y haviendo ſubido en un tablado onde tambien concurrieron D. Carlos de la Condamine, y D. Pedro Buguer.... viò & declarante què por una de las puertas de dicha plazeta entrava un tumulto de gente al que el Sargento Mayor D. Mathias de la Calle, al parecer le embaraſava el que entrára, haſtà que con efecto le entrò dicho tumulto, y haviendo tirado para házia la eſquina de Thomas Melgar oyò luego unas vozes que redezian, *yà mataron al Frances*, con lo qual ſe apeò de dicho tablado..... cogiò la calle abájo en compañia de los dichos D. Carlos, y D. Pedro, haſtà que dieron en la Eſquina de..... onde commençaron los de dicho tumulto a tirar piedras contra ellos, haſtò que el declarante les dixo : *corran V. mds.* y con effecto corrieron, y los del tumulto ſiempre tras ellos tirando les piedras haſtà que entraron por la eſquina a otra

marqué) *pour y voir la courſe de Taureaux, & qu'étant monté à une loge où étoient les Sieurs de la Condamine, & Bouguer..... il vit que par une porte d'un coin de la place, il entroit une foule de peuple en tumulte, & que le Major de la Ville D. Mathias, paroiſſoit s'oppoſer à leur entrée, juſqu'à ce qu'en effet, cette troupe de mutins entra, & prit le chemin du coin de Thomas Melgar; il entendit peu après pluſieurs voix qui diſoient :* c'eſt fait, ils ont tué le François, *ſurquoi il deſcendit de la loge où il étoit.... qu'il prit le chemin de la ruë qui deſcend à la place, avec leſdits Sieurs de la Condamine & Bouguer, juſqu'au coin de... où ceux de la troupe des ſéditieux commencerent à leur jetter des pierres, & que lui dépoſant leur dit :* Meſſieurs, ſauvez vous, *& qu'en effet ils ſe mirent à courir, & la populace à les pourſuivre à coups de pierre, juſqu'à ce qu'ils entrerent au détour de la ruë dans la maiſon....*

calle, y a casa de.... (la casa del cura) y dicho tumulto tras ellos, &c.

Dixo este testigo al Albazea.

Que no se havia atrevido a dezir todo lo que viò y supo, que el era un pobre que tenia miedo, y temia todo de los agressores.

(*du Curé*) *ayant toujours la populace sur leurs pas, &c.*

Ce témoin a dit à l'Execut. Testament.

Qu'il n'avoit osé dire tout ce qu'il avoit vû & sçû, qu'il étoit un pauvre homme, & qu'il craignoit tout de la part des meurtriers de Seniergues.

PRIMERA RESPUESTA.

Del Fiscal de la Real Audiencia de Quito en vista de la Sumaria del Corregidor de Cuenca. F. 104.

El Fiscal de Su Magestad dize, que ha reconocido la Sumaria que de oficio de la Real Justicia fulminò el Corregidor de Cuenca, y las querellas que en su juzgado ordinario presentaron D. Carlos de la Condamine, y D. Pedro Buguer diputados de la Real Academia de las Ciencias, y

PREMIERE REPONSE, OU CONCLUSIONS

du Procureur Gén. du Parlement de Quito, sur le soit communiqué de l'information du Corrégidor de Cuenca.

Le Fiscal de Sa Majesté dit, qu'il a examiné l'information sommaire, faite d'office, par le Corrégidor de Cuenca, & les plaintes présentées devant lui, par le Sieur de la Condamine, & le Sieur Bouguer, députés de l'Académie Royale des Sciences, & par le Docteur D. Joseph de Jussieu, ainsi que cel-

el Doctor D. Joseph de Jussieu, y las que repiten ante Vuestra Alteza para que instruido su animo del sucesso acaecido en dicha Ciudad de Cuenca el dia 29 de Agosto de este año, mande executar las diligencias que parescan convenientes para conseguir la publica satisfaccion de unos dolitos qui han causado, y causan tanto horror, siendo el primero que viene a los ojos, de todo el contexto en los Autos, la conspiracion del pueblo que concitaron D. Sebastian Serrano Alcalde ordinario, D. Diego de Leon, y D. Nicolas de Neyra, contrà la Compañia Francesa tan recommendada por S. M. a todas las Justicias de estos Reynos para que diessen todo el favor, y auxilio que necessitaren ..... contraviniendo a esta especifica orden el Alcalde ordinario que por razon de su oficio debia ser el mas exacto en su cumplimiento; siendo su

les qu'ils ont renouvellées devant Voire Alteſſe, afin qu'étant informée de ce qui s'eſt paſſé dans ladite Ville de Cuenca, le 29 d'Août de cette année, Elle donne les ordres qui ſeront jugés les plus convenables, pour obtenir la ſatisfaction publique de délits qui ont cauſé & cauſent tant d'horreur; le premier & le plus frappant dont la ſuite des procédures fournit la preuve, eſt la conſpiration du peuple ſoulevé par D. Sebaſtien Serrano, Alcade ordinaire, D. Diégo de Leon, & D. Nicolas de Neyra, contre la Compagnie Françoiſe, ſi recommandée par S. M. à tous les Tribunaux de ces Royaumes, pour qu'elle jouît de toute la faveur & le ſecours dont elle pourroit avoir beſoin ..... C'eſt à un ordre ſi précis qu'a formellement contrevenu, l'Alcalde ordinaire, qui par la place qu'il occupoit, devoit être le plus exact à s'y conformer. Sa déſobéiſſance, ainſi que celles des ſuſ-

inobedi encia a los venerables preceptos del Rey, y la de los citados D. Diego de Leon, y D. Nicolas de Neyra el mas deſmedido atrevimiento, que como crimen de leſa Mageſtad le caſtigan las leyes divinas, naturales, canonicas y civiles..... (*cita authores.*)

Deſcubreſe bien la gravedad del delito por la pena que le eſta impueſta pues aun en la equidad del derecho canonico es de muerte.... no parò en inobediencia eſte atrevimiento. Tumultuaronſe ſedicioſamente con armas para inſultar la Compania Franceſa que devia eſtar muy ſegura debajo de la Real proteccion, y turbaron la paz publica..... El Alcalde D. Sebaſtian Serrano ſe deſcubre ſer el principal author de la ſedicion, porque deponen los mas teſtigos que eſtando D. Juan Seniergues quieto, y pacifico en el tablado, viendo Toros que ſe lidiaban en la plazuela de ſan Sebaſtian, ſe introduxò

dits Leon & Neyra aux ordres reſpectables du Roi, eſt d'une audace démeſurée, & puniſſable par les Loix Divines, Naturelles, Canoniques & Civiles.... (ici il y a pluſieurs citations.)

On peut juger de la grandeur de ce crime par la peine qui lui eſt impoſée, puiſque malgré la douceur du droit Canonique, elle eſt de mort..... Cette audace n'en demeura pas à la ſeule déſobéiſſance; ils s'aſſemblerent ſéditieuſement avec port d'armes, pour inſulter la Compagnie des Académiciens François, qui devoit être dans la plus grande ſécurité, à l'abri de la protection Royale, & ils troublerent la tranquilité publique....

.....

L'Alcalde, D. Sebaſtien Serrano, eſt évidemment le principal autheur de la ſédition, puiſqu'il réſulte de la dépoſition du plus grand nombre des témoins, que Seniergues étant tran-

en ella a la teſta de muchedumbre de la gente de la plebe con eſpada, y trabuco en las manos profiriendo vozes las mas deſuſadas, y de que en ſemejantes ocaſiones ſe valen los tumultuantes, y ſe encaminò al parage en que eſtaba el mencionado D. Juan con el depravado intento de privarle de la vida como lo califican las circunstancias, y heridas que le dieron, de que ſe ſiguiò ſu deſgraciada muerte. De cuyo homicidio fue cauſa el mencionado Alcalde, por el que ſe le deve imponer le pena capital de aleve, por haver convocado gente armada contra el Cirujano en deſagravio de ſu ſobrino D. Diego de Leon ..... no ſatisfecho con dejar herido de muerte al citado D. Juan, continuò la conſpiracion con pertinaz empeño contra toda »» *la Compañia cuyos in-* »» *dividuos han proce-* »» *dido atentos a ſu obli-* »» *gacion, y ſin dar la* »» *menor nota de ſus per-* »» *ſonas deſempeñando la*

quille & pacifique dans ſa loge, & attentif au Spectacle des Taureaux qu'on couroit dans la place de S. Sébaſtien; l'Alcalde y entra à la tête d'une multitude de gens du peuple, l'épée & le piſtolet à la main, en proférant des paroles tout-à-fait extraordinaires & familieres en pareille occaſion aux ſéditieux, qu'enſuite il prit le chemin du lieu où étoit ledit Seniergues, avec l'intention perverſe de lui ôter la vie, comme le prouvent diverſes circonſtances du fait, ainſi que les bleſſures qu'il a reçues, & dont il eſt malheureuſement mort. Le ſuſdit Alcalde ayant été cauſe de ce meurtre, il a encouru la peine capitale de Félonie, pour avoir ameuté contre le Chirurgien une troupe de gens armés pour ſervir le reſſentiment de D. Diego de Leon ſon neveu .... qui non content de laiſſer Seniergues bleſſé mortellement, a continué de fomenter le ſoulévement contre »» toute la Com- »» pagnie des François,

» *Real confianza de Su* » *Majeſtad Chriſtianiſ-* » *ſima* , y para conſeguir ſu ruina mandò juntar la gente para formar Compañias calificando eſte exceſſo como crimen de Leſa Mageſtad por ſer de la ſuprema Regalia mover las armas , y formar compañias no pudiendo formar ſe ſin volundad del Principe , y aſi ſe caſtiga *como delito de Leſa Mageſtad* „ *y ſolo por* „ *el hecho de tocar las* » *caxas , y aquartelar* » *banderas como hizo* » *para convocer el pue-* » *blo , y perſeguir con* » *armas a la Compañia* » *Franceſa , con el fin* » *de conſeguir ſu exter-* » *minio , tiene pena de* » *muerte y perdimiento ,* » *de bienes por ley Re-* » *copilada de Caſtilla.* » D. Diego de Leon no tiene menos parte en la ſedition, y heridas del difunto . . . . . por haver provocado el lanze, y ocaſionado el eſcandaloſo tumulto , lo qual ſe verifica de haver dado en publico las gtacias a la plebe por haver le vengado de D. Juan

» dont tous les particu-
» liers, occupés de leurs
» devoirs , & ſans don-
» ner lieu au moindre
» reproche , ont parfai-
» tement répondu a la
» confiance que S. M.
» T. C. a eue en eux. »
C'eſt pour faire main baſſe ſur cette Compagnie , que ledit Alcalde a fait une levée de troupes , excès qui devient crime de Leze-Majeſté , puiſque le droit de lever des milices , & de leur faire prendre les armes , eſt réſervé au Souverain , la ſeule volonté du Prince , pouvant communiquer ce pouvoir , d'où il ſuit que cette contravention doit être punie comme crime de Leze-Majeſté ,
» & le ſeul fait de bat-
» tre le tambour,& d'ar-
» borer l'enſeigne d'en-
» rollement , comme a
» fait l'Alcalde , pour
» convoquer le peuple,
» & pourſuivre à main
» armée la Compagnie
» Françoiſe , & l'exter-
» miner , mérite la pei-
» ne de mort , & la
» confiſcation de biens
» aux termes du Re-
» cueil des Loix de Caſ-

Seniergues con la muerte de este. D. Nicolas de Neyra esta bastante indiciado en el tumulto heridas y muerte, pues se afirmò que la herida que le diò fue la mortal, tambien se halla comprobado que un moço de la plebe llamado Nauisapa le diò un rejonazo al difunto.... ,,tille.,, *D. Diego de Leon n'a pas moins de part à la sédition & aux bleſſures du défunt pour avoir été la premiere cauſe de toute l'aventure, & particulierement du ſoulévement ſcandaleux du peuple ; la preuve s'en tire des remerciemens publics qu'il fit à la populace, de l'avoir vengé de Seniergues. Il y a des indices ſuffiſans contre D. Nicolas de Neyra dans le tumulte, les bleſſures & la mort de Seniergues, puiſqu'on articule que la bleſſure qu'il a faite au défunt, a été la mortelle. Il eſt auſſi prouvé qu'un homme du peuple appellé Nauiſapa, lui a porté un coup de pique.....*

Se haze indiſpensable y neceſſario que se nombre por Vueſtra Alteza persona de la authoridad, entereza, y juſtificacion que pide materia tan grave y de tan immediato ſervicio de Su Mageſtad; para que proceda a la formal ſubſtanciacion desta cauſa, remittiendo a estos reos con la mayor cuſtodia preſos a esta carcel Real de Corte, y a todos que reſultaren culpados ſequeſtrandoles ſus bienes *para que con digno caſtigo los dexe eſcarmentados, y ſirva de*

Il eſt donc néceſſaire & indiſpenſable, que Votre Alteſſe nomme une perſonne d'authorité, dont la droiture & l'intégrité ſoient telles que l'éxige une affaire auſſi grave, & qui tient ſi immédiatement au ſervice de Sa Majeſté, afin qu'il ſoit procédé dans toute la forme à mettre le Procès en état d'être jugé, faiſant préalablement conduire ſous bonne eſcorte leſdits accuſés, à la priſon Royale de cette Cour, & mettant en ſéqueſtre les biens de tous ceux qui ſe trou-

exemplo a las demas Ciudades de eſtos vaſtos dominios, y de ſatisfacion a las Mageſtades Catholica y Chriſtianiſſima, porque de quedar impunes eſtos graves e ineſcuſables delitos ſe pudieran originar las mas fatales conſequencias contra el ſervicio de Su Mageſtad. Quito y Octubre 22 de 1739. *Firmado*, BALPARDA.

veront coupables, afin qu'un juſte chatiment réparant le mal, ſerve d'exemple aux autres Villes de ces vaſtes domaines, & donne aux Majeſtés C. & T. C. *pleine ſatisfaction de crimes énormes, dont l'impunité pourroit entraîner les plus fatales conſéquences contre le ſervice de Sa Majeſté. A Quito le 22 Octobre* 1739. ſigné, BALPARDA.

EXTRACTO DE AUTO.

Deſpues de haverſe remitido dos vezes en diſcordia de votos a mas numero de Juezes, Dioſe mandamiento de priſion contra Leon, Serrano, Neyra y un moço de la plebe; y nombroſe a D. Marcos Gomez verino de Cuenca para que hiziera nueva Sumaria juntamente, con el Corregidor el que ſe eſcuſò, y los Academicos y Albaceas del difunto recuſaron le-

EXTRAIT D'ARREST.

Après y avoir eu partage de voix deux fois, & après avoir remis à faire l'Arrêt, lorſqu'il y auroit un plus grand nombre de Juges. Il y eut décret de priſe de corps contre Leon, Serrano, Neyra & un homme du peuple; & D. Marc. Gomez, habitant de Cuenca, fut nommé pour faire une nouvelle information, conjointement avec le Corrégidor qui s'en ex-

galmente a dicho Gomez el qual sin embargo profiguiò informando contra Seniergues solo ; de donde resultò el Decreto siguiente digno do leerse.

cuſa, & les Académiciens & Exécuteurs Teſtamentaires du défunt, récuſerent juridiquement ledit Gomez, qui n'en tint compte & continua d'informer contre Seniergues ſeulement, d'où réſulta le Décret ſuivant digne d'être lû.

MANDAMIENTO

De priſion dado por el Juez recuſado contra D. Juan Seniergues a los tres meſes de muerto.

Alguaſil Mayor de eſta Ciudad hazed las diligencias competentes en razon de *la priſion de Don Iuan Seniergues yà difuento*, Sirujano de la Compañia Franceſa, y le ſequeſtrad y embargad todos ſus bienes y los depoſitad en el depoſitario general deſta Ciudad, porque aſſi conviene para la buena admi-

DECRET

De priſe de Corps rendu par le Juge recuſé, contre le défunt Seniergues, trois mois après ſa mort.

Alguaſil Major * *de cette Ville faites les diligences convenables* pour arrêter le défunt Don Jean Seniergues, *Chirurgien de la Compagnie Françoiſe, ſequeſtrés & ſaiſiſſés tous ſes biens & les dépoſés entre les mains du Dépoſitaire général de cette Ville, parce qu'ainſi il convient pour la bonne adminiſtration de la Ju-*

* Ce mot traduit à la lettre veut dire *Chef des Huiſſiers, Huiſſier principal*, c'eſt ce que les Turcs appellent *Chaoux Bachi* C'eſt une eſpece de Prevôt ou de Grand Prevôt.

nistracion de la Justicia. Fecho en esta dicha Ciudad de Cuenca en diez y seis dias del mez de Diziembre de 1739. años.

stice. Fait dans ladite Ville de Cuenca le 16. Décembre 1739.

Firmado, Marcos Gomes de Castilla, Don Louis Xavier Ysquierdo.

Signé, *Marc Gomez de Castilla, Don Louis Xavier Ysquierdo.*

DILIGENCIA

Del Alguasil Mayor.

EXECUTION

Par le Prevôt.

En la Ciudad de Cuenca en dies y siete dias del mez de Diziembre de 1739. en cumplimiento del Auto ante escrito, pasè a las casus de la morada de Don Juan Seniergues Sirujano de la Compañia Francesa *a quien no hallè por haver muerto y estar enterrado* en la Yglesia de la Compañia de Jesus del Collegio de esta Ciudad, y en prosecution de mi oficio, pasè a buscar sus bienes que tampoco los hallè..... y para que conste lo pongo por diligencia y lo firmo. *D. Thomas de Neyra y Villamar.*

En la Ville de Cuenca *le 17. du mois de Décembre 1739. en exécution du Décret ci-dessus. J'ai passé au logis de Don Jean Seniergues que je n'ai pas trouvé chez lui*, parce qu'il étoit mort & enterré *en l'Eglise du College de la Compagnie de Jesus de cette Ville, & pour remplir le devoir de ma Charge, j'ai de-là passé à chercher ses biens & effets que je n'ai pas trouvé non plus..... & afin que le fait soit constant j'ai fait le present Procès verbal & l'ai signé* Don Thomas de Neyra y Villamar.

RESPUESTA

Del Fiscal a la vi-

CONCLUSIONS

Du Procureur Gé-

ſta que ſe le diò por decreto de 15. de Enero de 1740. p. 139.

El Fiſcal dize que por Reſpueſta de dies y ſiete de Noviembre del año proximè paſado, repreſentò eſtar propueſta recuſacion por las partes contra Don Marcos Gomez de Caſtilla, reproduciendo ſu antecedente Reſpueſta de veinte y dos de Octobre, inſiſtiendo ron que ſe nombraſſe perſona de la authoridad entereza y juſtificacion, qual conviene para una cauſa de tanta gravedad, y por los efectos que deſpues ſe experimentan reconoce el Fiſcal quanto inconveniente a traydo la continuacion de eſte Juez, y quanta fue la juſtificacion con que ſe le recusò, porque dexando el principal aſumpto de la cauſa que es el tumulto y homicidio de D. Juan Seniergues, ſolo ha tratado eſte Juez de proceder ſobre la reſiſtencia que ſe dize hizò a la

néral ſur le ſoit communiqué du 15. Janvier 1740. p. 139.

Le Fiſcal dit que par ſa Réponſe du 17 Novembre dernier, il avoit repréſenté que les parties avoient recuſé D. Marc Gomez de Caſtille, & qu'en reproduiſant ſa réponſe précédente du 22 Octobre, il avoit inſiſté pour qu'il fut nommé une perſonne d'authorité, d'une probité & d'une intégrité connue, telle qu'il convenoit pour une cauſe d'une auſſi grande importance. Le Fiſcal reconnoît par les effets, combien il y a eu d'inconvénient à continuer ce même Juge, & combien il a été juſtement recuſé, puiſque laiſſant le ſujet principal de la cauſe qui eſt le tumulte populaire, & le meurtre de D. Jean Seniergues, toutes les procédures de ce Juge ne roulent que ſur la prétendue réſiſtance que le défunt a faite à la Juſtice Royale, & que ce même Juge conclut par une entrepriſe auſſi ex-

Real Juſticia, determinando *un deſpropoſitio tan deſmedido como es deſpachar mandamiento de priſion contra un difunto*, quando aunque ſea cierta la reſiſtencia prefcriviò eſte delito con la muerte, omitiendo el Juez proceder en aquella cauſa principal del homicidio y tumulto, que empezò a hazer el Corregidor de Cuenca miniſtro de Su Mageſtad, y que tiene ſu Real aprobacion, la qual diò motibo a Vueſtra Alteza para el mandamiento de priſion y embargo de bienes que ſe mandò deſpachar contra los reos, cometido ſolo al Corregidor, de que ſe ſiente agraviado el Juez nombrado, porque ſin ſu concurſo lo empeſaſſe a executar; ſin duda por que ſiente eſtar privado, en eſte acto de las priſiones, de todo aquello que pudiera executar en favor de los reos, que es lo que ha ſeguido en toda la cauſa que *ha hecho con nulidad notoria, por eſtar recuſado* : pues aunque Vueſtra Alteza mandò que ſe acompa-

travagante, & hors de toute regle, que l'eſt celle de décerner un décret de priſe de corps contre un *mort*; *d'ailleurs quand le délit ſeroit prouvé, il ſeroit preſcrit par la mort du coupable. Ledit Juge a donc obmis ce qu'il y avoit de plus eſſentiel dans la cauſe, qui étoit d'informer de l'homicide & du tumulte, comme a fait le Corrégidor de Cuenca, Miniſtre de Sa Majeſté, & revêtu de ſon approbation Royale, en conſéquence de laquelle Votre Alteſſe l'a chargé d'éxecuter le décret de priſe de corps prononcé contre les coupables, & la ſaiſie de leurs biens; cet ordre lui ayant été adreſſé à lui ſeul. C'eſt dequoi le Juge nommé ſe ſent offenſé, & de ce que le Corrégidor a commencé à l'éxecuter ſans l'appeler, & ſans doute ſon reſſentiment a pour cauſe de ſe trouver par-là dans l'impuiſſance de favoriſer les coupables, comme il a fait dans tout le cours du Procès* qui eſt notoirement nul, ayant été recuſé en bonne forme, *& ce que Votre*

naſſe con el Corregidor, ſin embargo de recuſacion, no pudo eſto ſubſanar aquellas nulidades que ya por ſi ſolo havia hecho, ny las que deſpues hizo, pidiendo al Cavildo Juez por la eſcuſa del Corregidor. Por todo lo qual le parece al Fiſcal neceſſario que ſe determine el articulo de la recuſacion, y que ſe declare por nulo el proceſo que formò el Juez nombrado, y que ſe continue la ſubſtanciacion de la cauſa hecha por el Corregidor, y que eſte execute ſin eſcuſa alguna, y pena de privacion de ſu oficio todo lo prevenido en carta de vueſtro Oydor; D. Manuel Rubio, de Orden de Vueſtra Alteza para que ſe conſgadar ſatisfacion a la vindicta publica de un delito tan eſcandalozo, y cuenta a Su Mageſtad, con los autos de la materia. Quito Enero 21 de 1740.

Firmado, LICENCIADO BALPARDA.

Alteſſe a ordonné qu'il s'aſſociât au Corrégidor nonobſtant la récuſation, ne remédie pas aux nullités antérieures qu'il avoit déja commiſes ſeul, ni à celles qu'il a cauſées depuis, en demandant au Corps de Ville de Cuenca, qu'il lui nommât un ſecond en la place du Corrégidor qui s'étoit excuſé de s'aſſocier à lui. Par toutes ces raiſons il paroît néceſſaire au Fiſcal de faire droit ſur l'article de la récuſation, en déclarant nulle l'information faite par le Juge nommé, & ordonnant que l'inſtruction du Procès commencé par le Corrégidor, ſoit continué par lui ſans admettre de ſa part aucune excuſe, lui enjoignant ſous peine de privation de ſon office, d'exécuter tout ce qui lui eſt preſcrit par la Lettre de Votre Oydor D. Manuel Rubio, écrite par ordre de Votre Alteſſe, afin que de cette maniere il ſoit donné ſatisfaction à la vengeance publique d'un délit auſſi ſcandaleux, & qu'il ſoit rendu compte à Sa Majeſté en lui envoyant copie du Procès. Quito 21 Janvier 1740. ſigné LE LICENCIE' BALPARDA.

EXTRACTO DEL AUTO.

El auto manda que se libre el despacho paraque asi el Corrégidor de Cuenca como D. Marcos Gomez de Castilla, dentro del termino de la Ordenanza sin escusa alguna remitan todos los autos que juntos ò separadamente huvieren formado en esta causa, y los que de esta Ciudad se les han remitido, &c.

EXTRAIT DE L'ARREST.

L'Arrêt qui intervint sur ces conclusions le 22 Janvier, ordonne que le Corrégidor de Cuenca d'une part, & ledit Juge nommé de l'autre, envoyent incessament à la Cour toutes les procédures qu'ils auront faites dans cette affaire, ou conjointement, ou séparément, &c.

CERTIFICACION.

Dada con licencia del Juez ordinario, por el Escribano publico de Cuenca a uno de los Albaceas del difunto D. J. Seniergues. Set. 18. de 1739. f. 336. y 337.

Yo D. Vicente de Arrisaga, Escribano publico, &c. certifico..... a que le respondio dicho Capitan D. Juan

CERTIFICAT.

Donné avec permission du Juge ordinaire, par le Notaire public de Cuenca, à un des Exécuteurs Testamentaires, le 18 Septembre 1739.

Je D. Vincent de Arrisaga Notaire public, &c. certifie..... à quoi ledit Capitaine D. Jean Julien Nieto répon-

Julian Nieto al dicho Don Carlos que era verdad que havia concurrido a dicho officio, (en tiempo que no ſe deſesperaba de la vida de Seniergues) y que haviendo concurrido tambien allà dicho Capitan D. Sebaſtian Serrano, y eſtando hablando ſobre lo ſuccedido con dicho D. Juan Seniergues, le oyò dezir que » *ſentia* » *el no haverle hecho* » *traer a la carcel en el* » *colchon ò freſada al* » *meſmo tiempo que lo* » *trahian hecho el mor-* » *teſino, para haver le* » *metido en dicha carcel* » *y haver le dado gar-* » *rote en ella.*

dit audit N... qu'il étoit vrai que lui Dépoſant s'étoit rencontré (avant qu'on eut déſeſperé de la vie de Seniergues) dans l'Etude dudit Notaire, & que le Capitaine D. Sebaſtien Serrano y étant ſurvenu, & parlant de ce qui s'étoit paſſé au ſujet dudit Sieur Seniergues; le dépoſant lui entendit dire » qu'il étoit bien fâché de ne » l'avoir pas fait con- » duire dans la priſon » ſur le même matelas » ou couverture ſur le- » quel on le portoit fai- » ſant le mourant, & » de ne l'y avoir pas » fait étrangler.

Y cita el declarante por teſtigos que oyeron lo meſmo, a quatro vezinos principales de la Ciudad, los que nombra.

Le même dépoſant cite pour témoins, quatre des principaux habitans de Cuenca qu'il nomme.

PARA LA PRUEBA

De que falſamente fue ſindicado, D. Juan Seniergues de haver ſacado un preſo de

POUR LA PREUVE

Que le feu Sieur Seniergues a été fauſſement accuſé d'avoir enlevé un priſonnier

des

manos de la justicia. p. 788.

PETICION.

D. Louis Godin de las Reales Academias de Francia e Inglaterra, dize, que, al traslado que se le ha dado por mandado de V. A. sobre el cargo que parece se ha hecho a D. Juan Seniergues, de haver intentado sacar a un reo del poder de la Justicia ordinaria, deve responder, que, aunque assi lo ha dado a entender, por haverlo oydo dezir, no por esso jamas ha pretendido que sea verdad; y si aun los testigos que se han mostrado mas opuestos a la memoria de dicho D. Juan Seniergues, y a la justicia de su causa, y mas propensos a hazer le cargos odiosos, y contrarios a la verdad, todos a una, han declarado que no huvo tal determinacion ô orden de prender al sugeto, en cuya defensa dixeron occurriò D. Juan; solo si, un lance particular, que mejor y mas poderoso

des mains de la justice. pag. 788.

REQUESTE.

D. Louis Godin des Académies Royales des Scienc. de Fr. & d'Angl. sur la notification qui lui a été faite de la part de V. A. au sujet de l'imputation faite au feu Sieur Seniergues, d'avoir tenté d'enlever un prisonnier des mains de la Justice ordinaire, dit qu'il doit répondre, que quoiqu'il l'eut ainsi fait entendre, parce qu'il l'a ouï dire, il n'a jamais prétendu pour cela, que cela fut vrai; & puisque les témoins les moins favorables à la mémoire dudit Seniergues & à la justice de sa cause, & les plus portés à lui imputer des faits odieux & contraires à la vérité, ont déclaré unanimement qu'il n'y a pas eu de décret de prise de corps contre celui au secours duquel on a dit que Seniergues avoit accouru, mais seulement une querelle particuliere (& non sérieuse.) Quel autre témoignage plus dé-

teſtimonio para la memoria de dicho D. Juan, y la ventilacion de lo que ſe le imputa en orden a eſto? en cuya atencion a V. A. pido y ſuplico ſe firva proveer en juſticia, &c.

ciſif pour l'honneur de ſa mémoire, & pour le juſtifier de cette accuſation ? c'eſt pourquoi je demande & ſuplie que Votre Alteſſe faſſe droit en juſtice, &c.

AUTO

Remite ſe a los Juezes nombrados paraque es la informacion que eſtan haziendo averiguen lo pedido por eſta parte, en 1. de Marzo de 1741.

Los Juezes nombrados no averiguaron nada, ſolo el Corregidor en las ultimas actuaciones oyò al ſiguiente teſtigo. f. 825.

D. Antonio Jordan teſtigo llamado por el Corregidor de Cuenca, y preguntado.

Si D. Juan Seniergues havia intentado ſacar un reo de manò de la Juſticia ordinaria de eſta Ciudad?

ARREST

Renvoyé aux Juges nommés, pour que dans l'information qu'ils font, ils vérifient le fait ainſi qu'il eſt requis par cette partie, le premier Mars 1741.

Les Juges nommés ne firent aucunes perquiſitions ; le Corrégidor ſeulement dans les dernieres procédures entendit le témoin ſuivant, p. 825.

D. Antoine Jordan, témoin, appellé par le Corrégidor de Cuenca, interrogé.

Si le Sieur Seniergues avoit tenté d'enlever un priſonnier des mains de la Juſtice ordinaire de la Ville de Cuenca ?

Dixò que no ha llegado a ſu noticia que el dicho D. Juan Seniergues huvieſſe intentado ſacar ningun reo; y aſſi lo declara debajo del juramento, &c. y firmò en 28. de Mayo de 1741.

A répondu *qu'il n'a jamais eu connoiſſance que ledit Seniergues eut eſſayé de délivrer aucun priſonnier, ce qu'il déclare ſous ſerment, &c.*

Reſpondiendo antecedentemente en la Sumaria del Juez recuſado; D. Nicolas Molina Teſtigo llamado, à la ſexta pregunta del interrogatorio preſentado por Leon, f. 693.

Antérieurement & dans l'information du Juge récuſé; D. Nicolas Molina Témoin appellé, répondant à la ſixiéme queſtion de l'interrogatoire préſenté par Leon, p. 693.

Dixò que.... à cuyo tiempo ſe llegò un Matachin y eſte..... le hizò ſeña que le havia de dar, y que le ſiguieſſe y con efecto lo ſiguiò, ... reparò que à todo andar ſe llegò cerca deſte teſtigo el dicho Seniergues, quien le à acometiò à querer le dar con un chafalote... à que dicho Matachin ſe decubriò la cara, y le conociò era Franciſco Queſada, quien le dixò à dicho Seniergues, no le agraviaſſe, que era ſu primo, con lo qual eſſe teſtigo tirò para ſu caſa.

A dit *que.... alors un Mataſſin s'approcha & ..... lui fit un ſigne de menace, & qu'il eut à le ſuivre, & en effet lui déposant le ſuivit..... il remarqua que ledit Seniergues accourut à toutes jambes auprès du déposant, & fit mine de vouloir lui donner un coup de ſabre..... lorſque ledit Mataſſin ſe découvrit le viſage & ſe faiſant connoître pour François, Queſada dit à Seniergues qu'il ne lui fit point de mal, que c'étoit ſon couſin, ſurquoi le déposant prit le chemin de ſa maiſon.*

Ratifico se en su declaracion en 22 de Junio de 1741. p. 834.

Recollé le 22 Juin 1741. p. 834.

Consta de las deposiciones de los demas testigos como de esta del dicho Molina el uno de los dos moços de la pendencia, que dicha riña fue fingida por chanza, y que no huvo ni preso ni mandamiento de prision; el mismo Vicario en su certificacion dize (*f.* 760.) que Seniergues sabiendo que el dicho disgusto imaginado se havia convertido en chança se aplacò, y dexò de perseguir al fingido enemigo..... *y no se trata de prisoniero.*

Il est constant, par les dépositions de tous les autres témoins, comme par la présente dudit Molina, qui avoit été un des deux acteurs de la querelle; que cette querelle étoit feinte, & un pur badinage, & qu'il n'y a eu ni prisonnier ni décret de prise de corps: le Grand Vicaire même dit dans son Certificat..... *que ladite querelle imaginaire s'étoit convertie en plaisanterie, Seniergues s'étoit apaisé, & avoit cessé de poursuivre son prétendu ennemi....* & il n'est pas question de prisonnier.

Vean se las declaraciones de suso de la primera Sumaria del Corregidor de Cuenca.

Voyez les dépositions ci-dessus de la premiere information du Corrégidor de Cuenca.

Para la falsifica-

Pour convaincre de

cion de otra calumnia que acumularon al difunto, y a la Compañia Franceſa en la Sumaria del referido Juez recuſado.

faux une autre calomnie imputée au défunt & à la Compagnie Françoiſe, dans l'information dudit Juge recuſé.

Pregunta 16. del interrogatorio a cuyo tenor ſe examinaron los teſtigos llamados por dicho Juez recuſado. p. 192.

Si ſaben que el dicho D. Juan Seniergues acometiò en el Valle de Baños con ſu chafalote contra D. Juan Torres veſino de eſta Ciudad, &c.

La mayor parte de los teſtigos reſponden de oyda, y dizen que dicho Seniergues en dicho Valle dio con un palo à dicho Torres.

El miſmo D. Juan Torres llamado, y reſpondiendo, p. 305. a dicha pregunta dize: que uno de la Compañia Franceſa, levantò un palo quadrado de

Queſtion ſeiziéme de l'interrogatoire, ſur lequel ont été interrogés les témoins appellés par ledit Juge recuſé.

Si ils ſçavent que ledit Sieur Seniergues dans la Vallée des Bains a frappé avec ſon ſabre D. Juan Torres, habitant de cette Ville (de Cuenca.)

La plûpart des témoins répondent par oui dire, & diſent que ledit Seniergues dans ladite Vallée, donna des coups de bâton audit Torres.

Le même D. Juan Torres, appellé & répondant, p. 305. à ladite queſtion, dit: *que un de la Compagnie Françoiſe leva une tringle de bois quarrée*

inas de cinco varas de largo, y se lo descargò a dos manos, &c.

de plus de trois brasses de long, & la déchargea sur lui à deux mains, &c.

N..... Albacea del difunto Senier-gues, despues de dos cartas escritas a dicho D. Juan Torres, sobre el asumpto sin tener respuesta deste, pidiò en justicia que fuesse llamado dicho Torres a juramento, para declarar sin equivoco si fue Senier-gues ô alguno de los Franceses el que le insultò; Compelido Torres responde lo que se sigue, ante el Corregidor de Cuenca. f. 794.

N..... Exécuteur Testamentaire du feu Sieur Senier-gues, après avoir écrit deux fois audit D. Juan Torres sans en recevoir de réponse, demanda en justice que ledit Torres fut obligé de déclarer nettement si celui qui l'avoit insulté étoit Senier-gues, ou quelqu'un des François: Torres juridiquement contraint, répond ce qui suit devant le Corrégidor de Cuenca. p. 794.

En la dicha Ciudad de Cuenca, en 5 dias de Enero de 1741. años.... compareciò el Capitan D. Juan de Torres, y Arredondo vezino de dicha Ciudad de quien se le recibiò juramento..... de dezir verdad, y siendo preguntado al tenor de la peticion presenta-

Dans ladite Ville de Cuenca, le 5 de Janvier de 1741.... a comparu le Capitaine D. Juan de Torres, & Arredondo, habitant de ladite Ville, lequel ayant prêté serment..... de dire vérité, & étant interrogé suivant la teneur de la Requête présentée

da por D. Carlos de la Condamine, (Albacea del difunto Seniergues) dixò que conociò de vista trato y comunicacion a D. Juan Seniergues. ..... y que el dia que sucediò el caso en el potrero del declarante no se hallò el dicho Don Juan Seniergues, y que tampoco conociò a ninguno de los que se hallaban, &c.

lui déposant ne connut trouverent, &c.

Ratificose en el dia 3 de Junio del mesmo ano en f. 816. y añade.....

Que en la pregunta 16. en que dize no quedò satisfecho del agravio que recibiò, que havia sido N..... que despues lo llegò a saber, y que dicho agravio quedo satisfecho por su merced dicho señor Corregidor.

Con la qual declaracion acabò de aclararse que el dicho Torres no fue injuriado ni por el difunto, ni por ningun

par le Sieur de la Condamine, (Exécuteur Testamentaire du feu Sieur Seniergues) a dit qu'il connoissoit de vue & qu'il avoit eu habitude & communication avec le Sieur Seniergues.... & que le jour qu'arriva le fait mentionné dans un paturage dudit déposant, ledit Sieur Seniergues n'étoit pas présent, & que aucun de ceux qui s'y

Le même fut recollé le 3 de Juin du même mois, p. 816. & il ajoute....

Qu'à l'égard de la question 16. & quant à ce qu'il a dit qu'il n'avoit pas reçu de satisfaction de l'outrage qu'il avoit reçu, que c'étoit N.... qu'il n'a sçû que depuis qui c'étoit, & que depuis il avoit obtenu satisfaction du Corrégidor.....

Cette déclaration achéve d'éclaircir le fait que ledit Torres n'a été injurié ni par feu Seniergues, ni par aucun François,

Trances como malicioſamente lo havia dicho en ſu primer interrogatorio.

comme le dépoſant l'avoit malignement dit dans ſon premier interrogatoire.

Para deshazer de una tercera calumnia imputada al difunto.

Pour détruire une troiſiéme calomnie imputée au défunt.

Pregunta 17. *del interrogatorio ſutodicho.*

Si ſaben que el dicho D. Juan Seniergues ſe entrò una noche tras de una muger publica a la caſa del Capitan Marcos Benegas de Guevara, y lo ajò, y a ſu madre perdiendoles el reſpeto ſiendo perſonas de obligacion, &c.

Queſtion 17. dudit interrogatoire.

Si ils ſavent que ledit Sieur Seniergues entra un ſoir en ſuivant une femme publique, dans la maiſon du Capitaine D. Marc Benegas de Guevara, & le maltraita de paroles lui & ſa mere, en perdant le reſpect à des perſonnes à qui il devoit des égards, &c.

Los mas teſtigos de la Sumaria del Juez recuſado reſponden: que oyeron dezir que el ſugeto mencionado en dicha pregunta fue Seniergues . . . . . *llamado el miſmo D. Marcos Guevara, p.* 200. *dize* . . . . . .

La plûpart des témoins de l'information du Juge recuſé, répondent qu'ils ont oui dire . . . . *que celui qui eſt déſigné dans la queſtion précedente, étoit Seniergues* . . . . . mais D. Marc Guevara ayant lui-même été cité, p. 200. dit

que no era el dicho D. Juan Seniergues, de los tres (hombres ebrios) que havian entrado (dicha noche a su casa) por que al suso dicho lo conocia y comunicaba con el.

. . . . . *que ledit Sieur Seniergues n'étoit aucun des trois, (Yvrognes) qui étoient entrés chez-lui (le soir mentionné) d'autant que lui déposant le connoissoit, & le fréquentoit.*

El mismo Guevara llamado ante el Corregidor de Cuenca, a pedimento del dicho Albacea, hizò la declaracion que se sigue.

Le même Guevara cité devant le Corrégidor de Cuenca, à la Requête dudit Exécuteur Testamentaire, fit la déclaration suivante.

En dicha Ciudad de Cuenca, en 3 dias del mez de Enero de 1741. años . . . . . al Capitan D. Marcos Benegas de Guevara . . . . . sele recibiò juramento de dezir verdad, y siendo preguntado sobre que si fue cierto el que D. Juan Seniergues, fue de noche ebrio a casa del declarante, &c.... Dixo que conociò y comunicò al dicho D. Juan Seniergues, y estubo curando a un niño hijo legitimo del declarante; y para dicha curacion fue en varias ocasiones no le viò nunca ebrio a dicho

Dans ladite Ville de Cuenca le 3 de Juin 1741 .... Le Capitaine Don Marc Benegas de Guevara .... a prêté serment de dire vérité, & interrogé s'il étoit vrai que le Sieur Seniergues avoit été une nuit chez-lui déposant, &c . . . . Il a dit qu'il avoit connu & fréquenté ledit Sieur Seniergues, qui avoit même guéri d'une maladie un enfant, fils légitime du déposant; que pendant la cure, ledit Seniergues étant venu plusieurs fois chez-lui, il ne l'avoit jamais vû yvre, & que le soir

D. Juan ni la noche que se çita en la peticion presentada por D. Carlos de la Condamine, no fue a la casa de este declarante, y que es falsa y siniestra la sindicacion porque en las ocasiones que entrò a casa del declarante estilò parlar con su entero juizio, y con estilos politicos; y que esta es la verdad de lo que lleva dicho, y declarado como tambien se afirma y ratifica so cargo del juramento que tiene fecho.

Ratificado en 15. *de Enero de* 1741.

indiqué dans la Requête présentée par le Sieur de la Condamine ; ledit Seniergues n'étoit point venu chez le déposant, qu'ainsi l'accusation est fausse, & de mauvaise foi, d'autant plus que toutes les fois ledit Seniergues étoit venu chez le déposant, il avoit accoutumé de parler comme un homme de sens rassis, & avec beaucoup de politesse, que c'est là la vérité de ce qu'il a dit & déclaré, en quoi il se confirme & se ratifie sous le serment par lui prêté.

Recollé le 15 Janvier 1741.

Carta

Del Señor Virrey de Lima a la Real Audiencia de Quito. f. 118.

Por varias cartas que se han recebido en este superior Gobierno, de los Academicos Franceses que se hallan en la Ciudad de Cuenca, y las Sumarias que remitieron el Corregidor, y

Lettre

De Monsieur le Viceroi de Lima, au Parlement de Quito. p. 118.

J'ai appris par diverses Lettres, écrites par les Académiciens François qui sont actuellement dans la Ville de Cuenca, & par les Procès verbaux adressés à ce Gouvernement supé-

Alcalde de ella, se ha participado haverse commovido, el dia 29 de Agosto, alguna parte de sus habitadores y dado muerte a D. Juan Seniergues, Sirujano Anotomista de la Compañia Francesa; y acometido con furor a otros individuos de ella, poniendolos en iminente peligro de perder las vidas, en manos de una multitud amotinada y conducida de algunos, que por particulares motibos de disgusto la alentaban e inducian a tan enorme exceso y violencia, que con dificuldad pudieron sosegar diversas personas Religiosas y de authoridad; y de este successo da noticia el referido Alcalde calificandole por un acto de justicia, dirigido a fin de contener la intrepidez con que le resitiò e intentò atropellar el temerario orgullo del difunto. Y porque esta es una materia que necesita de averiguarse, con la mayor circunspeccion, para que aclarada la verdad se proceda al castigo de

rieur par le Corrégidor, & Alcalde de la même Ville; que le 29 d'Août, une partie de ses habitans s'étoit soulevée, & avoit mis à mort le Sieur Jean Seniergues Chirurgien, & Anatomiste de la Compagnie Françoise, & avoit attaqué avec fureur d'autres particuliers de la même Compagnie, les ayant exposés à un péril imminent de perdre la vie par les mains d'une populace mutinée, & conduite par quelques-uns, qui par des motifs de querelles particulieres, l'animoient & la provoquoient à un excès & une violence si énorme & telle, que diverses personnes Religieuses & d'authorité, n'ont pû l'apaiser que dificilement. Cependant le susdit Alcalde en donnant la nouvelle de ce fait, le qualifie d'un acte de justice, où il a eu pour but de reprimer l'audace & le manque de respect avec lesquels le défunt lui a témérairement résisté; & comme il est necessaire de vérifier les faits avec la plus gran-

los delinquentes, y que las merecidas penas que se les impusieren sean notorias; en satisfaccion de la recta severidad con que se obra en los Tribunales de Justitia, he resuelto prevenir a Vuesenoria, que confiando esta intendencia de persona de la mayor satisfaccion, delibere las providencias proprias de sussо, en punto por todas sus circunstancias digno del mayor cuidado, y que la Compañia diputada por la Real Academia de las Ciencias de Paris, se vea con toda la atencion que corresponde a las Reales recomendaciones de que se halla protegida, para que logre sin inquietud que la divierta, el util fin a que se ha conducido a estos Reynos, como espero praticarà Vuesenoria dando me noticia de lo que resultare. Dios guarde a Vuesenoria muchos años. Lima dos de Diziembre de mil setecientos, y treinta y nuebe.

de circonspection dans une matière si délicate, afin de pouvoir, après que la vérité sera éclaircie, procéder à la punition des coupables, & que les justes peines qui leur seront imposées, soient notoires (à tout le monde.) Persuadé comme je le suis de l'équité exacte & sévére des Tribunaux de Justice, j'ai pris la résolution de recommander à Votre Seigneurie, de confier cette commission à une personne de la plus grande intégrité, & de délibérer sur les mesures qu'il convient prendre dans une affaire digne par toutes ses circonstances de la plus grande attention, afin que la Compagnie des députés de l'Académie Royale des Sciences de Paris, soit traitée avec toute la considération que mérite la recommandation & la protection Royale dont elle jouit, & qu'elle puisse sans trouble ni empêchement, parvenir à la fin utile qui l'a conduite en ces Royaumes : c'est ce que j'espere qui sera exécuté par Votre Seigneurie, & qu'elle me donnera avis du fruit de ses démarches. Dieu conserve ve-

tre Seigneurie un grand nombre d'années. A Lima le 2 Décembre 1739.

Firmado, el Marques de Villagarcia.

Recibida en 2 de Enero de 1740.

Signé, *le Marquis de Villagarcia.*

Recuë le 2 Janvier 1740.

Carta

Del Señor Virrey del nuevo Reyno de Granada a la Real Audiencia de Quito. f. 851.

Los Reales Academicos reſidentes en la Ciudad de Cuenca, me han repreſentado como ſe levantò en ella una eſpecie de tumulto contra D. Juan Seniergues, Sirujano de ſu Compañia, ſiendo las cabeças de eſte motin D. Diego de Leon, D. Sebaſtian Serrano, y D. Nicolas de Neyra, con otras muchas perſonas parientes, y agregados quienes dieron tantas heridas a el expreſſado D. Juan que dentro de tres dias muriò y que para la averiguacion, y caſtigo de eſte delito librò el Señor Virrey de Lima eſi-

Lettre

De M. le Vice-roi du Royaume de Grenade, à la Royale Audience de Quito. p. 851.

Les Académiciens du Roi de France, réſidents en la Ville de Cuenca, m'ont repréſenté qu'il s'étoit élévé dans cette Ville une eſpéce de tumulte contre le Sieur Seniergues, Chirurgien de leur Compagnie; que les chefs de ce tumulte étoient Don Diegue de Leon; D. Sebaſtien Serrano, & D. Nicolas de Neyra, avec pluſieurs autres de leurs parents & amis, leſquels ont bleſſé ledit Sieur Seniergues de telle maniere, qu'il en eſt mort en trois jours. Ils m'ont de plus repréſenté que pour reconnoître & punir les au-

caces ordenes à essa Real Audiencia, y al Corregidor de aquella Ciudad, cuyo cumplimiento no se ha verificado, por no haversedado satisfaccion a la vindicta publica ni a los agraviados y querellantes. Y causando me extraña admiracion el poco desvelo con que substancian y determinan las causas de estas circunstancias quando requieren una promta resolucion, y mas estando de por medio el venerado respeto de las leyes y el de los mandatos superiores, de mas de la especialissima Real recomendacion con que Su Magestad encarga la distinguida atencion que se deve tener a las personas de los Academicos, y al conocimiento de sus causas, devo en consideracion de todo prevenir a Vueseñoria que sin la menor dilacion vea en justicia los Autos formados en este asumpto, y que si el estado de ellos pidiere alguna mas justificacion para proceder contra los principales reos y com-

teurs de ce délit, M. le Viceroy de Lima avoit délivré des ordres pressants à l'Audience de Quito, & au Corrégidor de Cuenca, lesquels étoient demeurés sans exécution, sans que la vindicte publique ait été satisfaite, non plus que les parties offensées & plaignantes. Je suis dans la surprise la plus étrange, du peu de vigilance avec laquelle on procéde à l'instruction & au jugement de procès de cette nature, qui demandent une décision d'autant plus prompte, que le respect des Loix y est intéressé, ainsi que la vénération duë aux ordres Souverains, & de plus la très-speciale recommandation Royale, par laquelle Sa Majesté prescrit une attention distinguée pour les personnes desdits Académiciens, & pour connoître de ce qui les regarde. Par toutes ces considérations, je suis obligé de donner avis à votre Seigneurie, que sans le moindre délai, elle ait à examiner en Justice l'état des procédures faites jusqu'à pré-

plices, ſalga incontinenti uno de ſus Miniſtros, que deſtináre el Preſidente de eſſa Real Audiencia a practicar con la mayor celeridad las diligencias que convengan hazerſe en Cuenca, aſſi para prender y traer a los reos a la Carcel de Quito, como para el embargo de ſus bienes a cuya coſta ſe cargaràn los gaſtos que expidiere el miniſterio, y al que aſſi fuere nombrado, no ſele admitira la menor eſcuſa, y en caſo de proponerla con debiles fundamentos, ſe le concede facultad al expreſſado Preſidente paraque efectivamente le ſaque dos mil peſos de mulcta, de ſu ſalario y bienes, y ſuceſivamente ſe nombrarà otro Miniſtro; y el que pasáre a executar la comiſſion proceſſarà al Corregidor, y Juſticias que huvieren procedido con ſimulacion, empeño y falta de adminiſtracion de juſticia; y reſultando culpados, les ſuſpenderà de ſus empleos, y les impondràn las demas penas que fueren conformes a dere-

ſent, & que s'il eſt néceſſaire de quelque preuve de plus pour procéder contre les principaux coupables & complices; un des Miniſtres de l'Audience de Quito, celui qui ſera nommé par le Préſident, ſe tranſporte ſur le champ à Cuenca, pour y faire ſans délai toutes les diligences requiſes, tant pour prendre & conduire priſonniers à Quito les coupables, que pour ſaiſir leurs biens, & prendre ſur iceux de quoi payer les frais des procédures, & qu'aucune excuſe ne ſoit admiſe de la part de celui qui ſera nommé; & en cas que celle qu'il propoſe ſoit frivole, le Préſident aura la faculté de lui impoſer, & de percevoir réellement une amande de dix mille livres ſur ſes apointements & ſes autres biens, & nommera un autre Juge, & celui qui ſera chargé de cette commiſſion, fera le Procès au Corrégidor & aux autres Juges qui auront procédé avec connivence, cédé aux ſollicitations ou manqué à l'adminiſ-

cho, y para que me conste lo que se executa en virtud de lo que va prevenido, me dara Vueseñoria noticia en las primeras ocasiones que se ofrescan. Dios garde a V. S. muchos años, Cartagena y Enero 26 de 1741.

Firmado, D. Sebastian de Eslaba.

Senores Presidente, y Oydores de le Real Audiencia de Quito.

Recibida en 19. de Junio de 1741.

Decreto.

Junte se con los Autos que hay sobre esta materia y vista al Señor Fiscal.

Respuesta del Fiscal.

El Fiscal reproduciendo como reproduce las respuestas que tiene dadas en esta causa, y principalmente la de tres de Marzo de este año dize, que el haverse omitido

tration de la Justice, & au cas qu'ils se trouvent coupables, les suspendra de leurs emplois, & leur imposera les autres peines qu'il appartiendra, & pour que je sois informé de ce qui s'executera en conséquence de la présente, Votre Seigneurie m'en donnera avis par la premiere occasion. Dieu garde à votre Seigneurie un grand nombre d'années. A Cartagene le 26 Janvier 1741.

Signé, *D. Sebastien de Eslaba.*

Aux Sieurs Président, & Oydors de la Royale Audience de Quito.

Reçue le 19. de Juin 1741.

Decret.

Que cette Lettre soit jointe aux piéces du Procès, & soit communiquée à M. le Procureur Général.

Conclusions du Procureur Ge'ne'ral.

Le Procureur Général reproduisant comme il reproduit les conclusions qu'il a déja données dans cette affaire, & surtout celles du trois de Mars de ce te année, dit que

declarar la nulidad de los dos procesos hechos por D. Sebastian Serrano, y D. Marcos Gomez de Castilla, a traido las dilaciones que en ella se experimentan, y han dado lagar a las *serias* expressiones de vuestro Virrey en su carta; y assi es necessario que oy se manden traer estos Autos de Cuenca, con la mayor brevedad, assi para que con su vista se determine la nulidad que el Fiscal propuso, como para que se reconosca si es necesario que uno de vuestros Ministros pase a dicha Ciudad, como vuestro Virrey ordena, para la integra substanciacion de la causa. Quito y Junio 27. de 1741. LICENCIADO BALPARDA.

que tous les délais survenus dans le cours de cette affaire, procédent d'avoir obmis de déclarer nulles les deux informations faites par D. Sebastien Serrano, & D. Marc Gomez de Castilla; & que cette omission a donné lieu aux expressions sérieuses de la Lettre de votre Viceroi; c'est pourquoi il est nécessaire d'ordonner dès aujourd'hui que le Procès soit apporté de Cuenca sans délay, tant afin que sur la vûe des piéces, la nullité proposée par le Fiscal soit prononcée, que pour qu'on puisse reconnoître, s'il est nécessaire qu'un des Ministres de cette Audience se transporte a Cuenca, conformément aux ordres de votre Viceroi, pour achever de mettre le Procès en état. A Quito ce 27 Juin 1741. LE LICENCIE. BALPARDA.

EXTRACTO DE AUTO.

Se mandaron traer los Autos de Cuenca.

EXTRAIT D'ARREST.

Il fut délib éré qu'on feroit venir de Cuenca les pieces du Procès.

ULTIMA RESPUESTA

Fiscal en vista de los Autos. f. 940.

DERNIERES CONCLUSIONS

Du Procureur Général, sur le soit communiqué de tout le Procès. p. 940.

El Fiſcal dize que el homicidio cometido en D. Juan Seniergues, eſta reveſtido de muy agravantescircunſtancias, porque ſe concitò a mucha parte de la plebe para la execucion de el, dando con eſto ocaſion .... a un publico tumulto, de que pudo reſultar multiplicidad de homicidios, y deſgracias que reduxeſſen a la mayor ruina la veſindad de Cuenca.....

Por cuya razon *ſe haze neceſſario el caſtigo de todos los que lo promueven auxilian y cooperan.* Eſta popular commòcion, y congregacion de gente perdida para invadir a dicho D. Juan Seniergues trae todas la circunſtancias de una muerte ſegura..... huvo perpetracion, y aplicacion de diligencias.... quedando de el todo indefenſo, y deſte modo la eſtocada que ſe le diò y le causò muerte fue aleve. Otra circunſtancia hay en la cauſa que agrava eſte delito; pues aunque en el proceſſo no ſe halla la mas plena juſtificacion de el

Le Fiſcal dit, que le meurtre commis en la perſonne du Sieur Seniergues, eſt revêtu de circonſtances très-agravantes, d'autant qu'on a ameuté une grande partie du peuple pour mettre ce meurtre à exécution, en donnant par-là occaſion à un ſoulévement général, d'où pouvoit réſulter une grande quantité de meurtres & de diſgraces, qui pouvoient entraîner la ruine des habitants de Cuenca....

C'eſt pourquoi le châtiment de tous ceux qui ont promû & favoriſé ce tumulte & qui y ont coopéré, eſt d'une néceſſité indiſpenſable. *Cette émeute populaire, & cet aſſemblage de gens ſans aveu pour attaquer ledit Sieur Seniergues, porte toutes les apparences d'un aſſaſſinat prémédité .... on y voit une machination, & une ſuite de moyens mis en œuvre pour parvenir à ce but..... La violence de ce coup lui ayant fait tomber les armes des maint, il reſta abſolument ſans défenſe, d'où il ſuit que le coup d'épée qui lui fut alors porté,*

pero sus indicios son de tanta urgencia que pasan a ser indubitados; porque quienes conduxeron a toda esta gente popular para la perpetracion de este homicidio fueron D. Sebastian Serrano, Alcalde ordinario, que postpusò toda la obligacion de Juez en toda esta maquinacion, y D. Nicolas de Neyra.... Con quien se ofrecieſſen antecedentes lances que ocasionaron continuadas discordias fue con D. Diego de Leon, con quien tienen inediatas relaciones y parentescos los dichos D. Sebastian Serrano, y D. Nicolas de Neyra; y haviendo se estos movido a la perpetracion de este homicidio para vengar aquella discordia que su pariente tenia con el difunto.....

& qui lui a causé la mort, a été donné en trahison. Une autre circonstance aggrave le crime, & quoique la preuve à l'égard du meurtrier ne soit pas entierement complette, les indices sont si puissants qu'ils acquierent le caractere de certitude, puisqu'il est évident que toute cette populace ameutée pour commettre ce meurtre, avoit pour chefs D. Sebastien Serrano, Alcalde ordinaire, qui dans tout ce complot a entierement oublié les devoirs de Juge, & D. Nicolas de Neyra..... C'étoit avec D. Diegue de Leon que le défunt avoit eu des querelles antérieures qui ont occasionné une continuation d'inimitié, mais l'alliance & la parenté de D. Sebastien Serrano, & de D. Nicolas de Neyra avec Leon, les a portés à venger leur parent par la mort de son ennemi.....

D. Diego de Leon... se conservò.... con aparente serenidad en el tablado; dexando que por si corrieſſen otros el lanze; pero no tan cauteloſamente, que no le cobraſſen los aplau-

D. Diegue de Leon s'est conservé avec une tranquillité apparente dans sa loge, laissant aux autres le soin de sa vengeance; avec si peu de précaution cependant, qu'il ne laissa pas de recevoir

ſos al dicho D. Diego, algunos de los agreſſores a quienes diò las gracias por el homicidio cometido.... cuya exoneracion, y la prueba de ella no concuerda con el lugar y tiempo ..... *con que por eſto ſe añade al homicidio la circunſtancia de un formal aſſeſinato*, que ſon calidades que por derecho privan a los reos de todo privilegio, y le ſugetan a las communes penas; las que en eſta cauſa correſponden a eſtos delinquentes, *ſon la ordinarria de muerte y la confiſcacion de la mitad de ſus bienes*; que indiſtinctamente comprehenden a todos los reos, porque auxiliando ſe unos a otros todos, ſe hizieron authores del homicidio; por la ygual union, y preparacion con que ſe procediò a el..... Es mas urgente el motibo por la Real recommendacion que el dicho, D. Juan Senier-gues, como uno de la Compañia Franceſa, tubò, para ſer atendido; por la ſatisfacion que ſe deve dar a las dos Mageſtades

les compliments des meurtriers à qui il rendit graces de l'avoir défait de ſon ennemi ..... les preuves qu'il donne pour ſe juſtifier de ce fait, ne s'accordent ni avec le lieu, ni avec le tems.... ce qui ajoute au meurtre les caracteres d'un aſſaſſinat formel, *qualités qui privent le coupable de tout privilége, & le rendent ſujet aux peines portées par la loi; les peines encourues dans le cas preſent ſont* celle de mort, & la confiſcation de la moitié des biens, *ce qui s'étend indiſtinctement à tous les coupables, qui s'étant aidés mutuellement, ſont également autheurs du meurtre par l'union & les aprets communs avec leſquels ils ont procédé.... Ce qui rend le cas encore plus grave, c'eſt la recommendation Royale dont jouiſſoit ledit Sieur Seniergues comme un de ceux qui compoſoient la Compagnie Françoiſe, puiſqu'en cette qualité il devoit être traité avec l'atention due au reſpect pour les ordres de leurs Majeſtés Catholiques &*

Catholica y Chriſtianiſſima, y por ſer el principal author de eſta rebellion un Alcalde ordinario, cuya obligacion fue evitarlo; *contra eſte, contra D. Nicolas de Neyra, y Manuel de Mora, eſta la cauſa ſubſtanciada en rebeldia, y plenamente probado el delito*, ſon tambien reos del, Manuel de Velaſco como quen le arrojò al difunto una piedra que le derribò al ſuelo; y Franciſco Inigues, &c.... D. Diego de Leon, indiciado de el delito de mandante, y origen del aſſeſinato y tumulto, no eſta perfetamente convencido; pero ſiendo tan urgentes los indicios que contra el ſe dan en el proceſſo, parece neceſſario que ſea reducido a eſta Real Carcel de Corte, como eſta mandado antes, y no ſe ha cumplido haſta ahora; paraque *ſea pueſto a la tortura*; haſta que confieſſe ſu delito de manpante y concitador de la plebe, para la execucion del homicidio; ſobre todo lo qual eſpera e Fiſcal el mejor cumpli-

Très-Chrétienne, & ſurtout par un Alcalde ordinaire, qui étant plus particulierement obligé par ſon devoir à prévenir une ſédition, en eſt devenu le principal autheur. Le Procès eſt inſtruit entierement contre celuici, contre D. Nicolas de Neyra, & Manuel de Mora par coutumace, & le délit eſt pleinement prouvé. *Manuel Velaſco, celui qui a lancé à feu Seniergues la pierre qui lui fit tomber les armes des mains, & François Yniguez, ſont auſſi coupables l'un & l'autre..... & quant à D. Diegue de Leon, préſumé être le premier mobile de l'aſſaſſinat, & celui par ordre de qui il a été exécuté, il n'eſt pas entierement convaincu; mais les indices qui réſultent du Procès étant ſi violents contre lui, il paroît néceſſaire qu'il ſoit tranſporté aux priſons de la Conr, ainſi qu'il a déja été ordonné par Arrêt, reſté juſqu'à préſent ſans exécution*, pour être appliqué à la queſtion; *juſqu'à ce qu'il*

miento de justicia, y satisfaccion de la vindicta publica. Quito y Enero 28 de 1742.

confesse son crime, de chef & auteur du tumulte excité par lui, pour faciliter l'exécution du meurtre en question; c'est surquoi le Fiscal espere que Messieurs rendront la plus exacte justice en satisfaisant à la vindicte publique. A Quito ce 28 Janvier 1742.

Firmado, LICENCIADO BALPARDA.

Signé, LE LICENCIE' BALPARDA.

SENTENCIA DEFINITIVA. p. 945.

En este pleyto y causa criminal, que assi de oficio de la Real Justicia como por querella de los Albazeas de D. Juan Seniergues *Botanico* y Cirujano de la Compañia de los Reales Academicos de las Ciencias de Paris, los que residen en esta Ciudad y su Provincia, se ha seguido contra los agressores de la muerte violenta que en tumulto sedicioso le dieron, el dia veinte y nueve de Agosto, del año pasado de 1739. en la plazuela de san Sebastian de la Ciudad de Cuenca, al dicho Cirujano, que haviendose substanciado por los terminos del derecho, los

ARREST DE'FINITIF.

Vû le Procès Criminel instruit tant d'office par les Juges Royaux, que sur la Requête des Exécuteurs Testamentaires de Don Juan Seniergues Botaniste, * *& Chirurgien de la Compagnie des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences de Paris, résidents en cette Ville & en cette Province, contre les agresseurs, auteurs de la mort violente dudit Chirurgien, arrivée dans un tumulte séditieux le 29 du mois d'Août 1739. dans la Place de S. Sebastien de Cuenca; lequel Procès ayant été instruit avec les délais de l'Ordonnance, les coupables n'ont pas compa-*

* On a voulu dire Anatomiste.

que resultan reos no han comparecido ni se han podido haver, sino solos D. Diego de Leon, y Roman, que despues *ha hecho fuga de la prision,* y Manuel de Velasco que se halla preso. Vistos los Autos, y lo demas que verse convinò; Fallamos, que por la culpa que resulta de todo este proceso, asi contra los reos ausentes, como presentes, devemos de condenar y condenamos a D. Sebastian Serrano, Alcalde ordinario, que en la occasion fue de dicha Ciudad, y a D. Nicolas de Neyra, en ocho años de destierro precisos, al presidio de Baldivia, y en dos mil pesos de multa, a cada uno, la mitad para la camara de Su Magestad, y la otra mitad para los gastos de esta causa; al dicho Don Diego de Leon, y Roman en seis años de destierro, a dicho presidio y un mil pesos de multa aplicados en la misma forma, a Francisco Yniguez alias *Nauisapa*, sele condena en seis años de

* *Francisco Yniguez*, y

rû, & n'ont pû être trouvés à l'exception des seuls D. Diegue de Leon & Roman, qui depuis s'est enfui de la prison; & Manuel de Velasco, actuellement prisonnier. Vû les charges & informations, & tout ce qui étoit à voir : nous trouvons que pour le délit résultant de tout ce Procès, tant contre les absents, que présents, Nous devons condamner, & nous condamnons, sçavoir : Don Sebastien Serrano, Alcalde ordinaire de ladite Ville, & Don Nicolas de Neyra, à huit ans de banniſſement non rachetable au Château de Baldivia, & chacun à deux mille piastres d'amande, la moitié pour la Chambre des Confiscations, & l'autre moitié pour les dépens du Procès. Plus nous condamnons ledit D. Diegue de Leon, & Roman, à six ans de banniſſement audit Château, & à mille piastres d'amande appliquées comme les précédentes; François Iniguez *autrement* Nauisapa, * *à six ans de*

* François Yniguez, &

destierro á la Isla de la Piedra, a racion y sin sueldo; a Manuel de Velasco, alias *Alcurrucu* sele condena en dos años de destierro al Castillo de Chagre precisos, y por esta nuestra sentencia definitivamente juzgando asi lo pronunciamos y mandamos, con costas, en que de mancommun e insolidum condenamos a dichos reos, y de se a las partes el testimonio que pidiessen, y saque se otro para dar cuenta al Gobierno Superior. Quito en 22 dios de Abril de 1742.

banissement à l'Isle des pierres, à la ration ordinaire & sans salaire; Manuel de Velasco, autrement Alcurrucu, *à deux ans de banissement, non rachetable au Château de Chagre, & par le présent Arrêt & Jugement définitif, Nous prononçons & ordonnons ainsi qu'il est dit, condamnant lesdits coupables aux dépens solidairement, & mandons que la copie du Procès soit délivrée aux parties, & qu'une autre soit faite pour rendre compte au Gouvernement Supérieur. A Quito le 21 Avril 1742.*

CERTIFICACION

De un Curandero tenido por Medico en la Ciudad de Cuenca en el Perù. enf. 375.

CERTIFICAT

Donné par un Praticien exerçant la Médecine dans la Ville de Cuenca au Perou. p. 375.

Don Juan de Ydro-

Manuel de Mora, alias Nauisapa, son dos reos distinctos como consta del processo. El primero fue llamado à edictos y pregones el otro no,

Dom Jean de Ydro-

Manuel de Mora, dit Nauisapa, sont deux accusés différents, ainsi qu'il est prouvé au Proces. Le premier a été ajourné personnellement avec toutes les formalités; le second n'a pas été assigné.

De los dos haze uno esta sentencia.

Cet Arrêt les confond tous deux, & n'en fait qu'un seul coupable.

bo Cabeça de Vaca, Medico de essa Ciudad de Cuenca y de su Hospital Real, a pedimento verbal del Capitan Don Diego de Leon y Roman, Regidores perpetuos en ella; sobre que se declare el juizio que debe formarse del habitual accidente que padece, segun el informe que me ha hecho dicho señor paciente, y los symptomas que he observado, ahora tiempo de dos años, en las ocasiones que le ha insultado el mal: saco la indicacion de estar viciada la melancholia en quantidad y qualidad *simul*; cuyos flatos se elevan par la region del coracon a el celebro: y de aqui nace el quedar enagenado ô fuera de si con el pulso alborotado fuera de su orden natural, y por el movimiento local del coraçon, se accelera el curso arterial de la sangre, y de esta pugna, se origina el sudor ardiente y meloso, de que empieça el syncope, de cuya fuerza, por la determinacion del movimiento local, se muda

bo, Tête de Vache, Medecin de cette Ville de Cuenca & de son Hôpital Royal, sur la demande verbale du Capitaine Don Diegue de Leon & Roman Echevin perpetuel de ladite Ville pour que je donne mon avis sur l'accident habituel auquel il est sujet, selon qu'il m'en a informé, & suivant les symptomes que j'ai observé depuis environ deux ans, lors de ses attaques, je tire l'indication que l'humeur mélancholique est viciée en quantité & en qualité simul, *& que les vents de ladite humeur montent par la région du cœur au cerveau, d'où procéde que le Malade perd connoissance & est hors de lui avec le poux troublé, & hors de son état naturel, & que par le mouvement du cœur, le cours arteriel du sang s'accélére; & ce combat est l'origine de la sueur ardente & mielleuse par laquelle commence la syncope, dont la force, par la détermination du mouvement local, change la temperature de la sueur d'ardente en froi-*

el temple del ſudor, de caliente en frio; y hiriendo ô apoderando ſe el vapor ô flatos de los organos del celebro, ſe le extingue la virtud ſenſitiva y motiva, dexando al paciente eſta opreſſion con ſemejanza de aletargardo; y a vezes quando trahe mayor auge la cauſa, con indicios de un grave paraſiſmo, como he viſto à dicho ſeñor dos vezes que fui llamado por Febrero y Mayo del año paſado en ſocorro de eſte mal, el qual lo he ſocorrido con fomentos cordiales y del celebro; y para que conſte, aſi lo ſiento *ſalvo meliori* y lo firmo. En Cuenca en 17. de Febrero de 1740.

Firmado, JUAN DE YDROBO.

de; & cette vapeur ou les vents heurtant & s'emparant des organes cerveau, la vertu ſenſitive & motive s'éteint preſque totalement en lui. Cette oppreſſion laiſſant le patient dans un état apparent de letargie & quelquefois quand la cauſe eſt plus forte avec des indices d'un grave proxiſme, comme je l'ai vû deux fois en Février & May de l'année paſſée, ayant été appellé à ſon ſecours, & l'ayant ſecouru avec des fomentations cordiales & cephaliques; & pour faire foi, je déclare que tel eſt mon avis. Salvo meliori, *& j'ai ſigné à Cuenca le 7. Février mil ſept cent quarante.*

Signé, JEAN DE YDROBO.

OTRA DECLARACION.

Del dicho Medico recibida por el Corregidor de Cnenca, f 376.

Dixò: que halla el declarante exceder la melancholia en la perſona del dicho Capi-

AUTRE DE'CLARATION.

Du même Medecin reçûe par le Corregidor de Cuenca, f. 376.

Il a dit: que lui déclarant trouvoit que la mélancholie excedoit dans la perſonne dudit

tan Don Diego viciada, en cantidad y qualidad *simul*; y por ser humor tan craso levanta vapores densos, los quales se elevan à la region del Coraçon, y por lo qual se le apresura la facultad pulsifica, y por circular localmente la sangre espirituosa, siente al tiempo de darle essos sudores, y prosiguiendo el flato a dar y elevarse en el celebro queda sin la facultad motiva y sensitiva inhabil, sin poder usar de sus potencias y sentidos, hasta que la virtud sensitiva las dissuelve y entonces vuelve en si. Este es el sentir del Declarante, segun a leido en algunos Authores; al qual accidente llaman Epilepsia y se juzga por mortal, no tan solamente por su essencia y padecer dos miembros principales como es el coraçon y el celebro, sino es tambien por que andando à mula ó à pie, caen sin sentido, de cuya caida puede resultar muerte, como se ha visto en varios, que cayendo con las sienes, o con otra

Capitaine Don Diegue, & qu'elle est viciée, en quantité & en qualité simul; *& comme c'est une humeur si épaisse, elle éleve des vapeurs denses qui montent à la région du Cœur, ce qui fait que la falculté pulsifique s'accelere chez lui; & que l'effort que fait le sang spiritueux pour circuler localement lui cause de la douleur, lorsque ces sueurs lui prennent, & le même vent continuant à s'élever au cerveau, il reste privé de la faculté motive & sensitive, sans pouvoir user de ses puissances & de ses sens, jusqu'à ce que la vertu sensitive les dissolve, & alors il revient à lui. Tel est le sentiment du Déclarant, suivant ce qu'il a lû dans quelques Auteurs, qui nomment cet accident Epilepsie, & il est reputé mortel, non-seulement par son essence & parce que deux membres principaux souffrent alors, sçavoir le cœur & le cerveau; mais parce que en allant à cheval ou à pié le Malade tombe sans sentimens, & que de cette chûte la mort*

parte delicada se quedan muertos..... y esto es lo que siente, segun el officio que exerce, el que havra onze años poco mas ô menos, lo usa. Y dixò ser la verdad, so cargo del juramento que lleva fecho, en que se firmò y ratificò haviendosele leido esta su declaracion y la firmò. *Firmado* JUAN DE YDROBO.

peut résulter, comme on en a vû en plusieurs qui tombant sur les sourcils ou sur une autre partie délicate restent morts.... enfin que c'est-là son avis, suivant la profession qu'il exerce, & qu'il pratique depuis environ onze ans, & il a dit que c'est la verité sous le serment qu'il a fait, ce qu'il a confirmé & ratifié après lecture qui lui a été faite de cette déclaration qu'il a signée. Signé, JEAN DE YDROBO.

FIN.

Rec

30999